

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

Les conceptualisations de
relations au travers des
prépositions neutres en français
Une approche cognitive



UNIWERSYTET ŚLĄSKI
WYDAWNICTWO

Les conceptualisations de relations
au travers des prépositions neutres
en français
Une approche cognitive

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

Les conceptualisations de relations
au travers des prépositions neutres
en français
Une approche cognitive

Recenzja
Witold Ucherek

Patronat
Akademickie Towarzystwo Romanistów Polskich « Plejada »



Polskie Towarzystwo Językoznawstwa Kognitywnego



Table des matières

Remerciements / 7

Avant-propos / 9

1. Objectif de recherche / 9
2. Méthodologie et Corpus / 10
3. Plan du travail / 11
4. Hypothèses de recherche / 12

CHAPITRE I

La catégorie de la préposition selon diverses approches / 13

CHAPITRE II

La linguistique cognitive et les principaux dispositifs
méthodologiques / 23

CHAPITRE III

La préposition *de* / 37

1. [SN] = [N/SN+de+N/SN/INF], [PR+de+PR/N/SN],
[ADJ+de+N/SN/INF], [de+SN] / 45
2. [SV] = [V+de+N/SN/PR], [V+de+N/SN/PR/INF], [V+de+INF] / 49
3. [SPRÉP] = [PRÉP+N/SN/INF+de], [de+N/SN+PRÉP],
[de+N/SN+de], [N/SN+de], [ADV+de+N/SN/PR], [de+N/SN/ADJ],
[de+N/SN+PRÉP+N/SN] ; [de+ADV], [de+ADJ] ;
[de+N/SN+que/où] / 55
4. En guise de résumé / 62

CHAPITRE IV

La préposition *à* / 67

1. [SN] = [N/SN+à+N/SN/INF], [ADJ+à+INF], [ADJ+à+SN] / 71
2. [SV] = [V+à+N/SN/PR], [V+à+INF], [V+à+N/SN/PR/INF] / 75
3. [SPRÉP] = [à+N/SN/INF+PRÉP], [PRÉP+N/SN+à],
[N/SN/PRÉP+à], [à+N/SN/ADJ/INF/ADV], [ADV+à],
[à+CE+que], [de+N/ADV+à+CE+que], [PRÉP+à+CE+que],
[à+N/SN/ADV/INF+que/où] / 88
4. En guise de résumé / 95

CHAPITRE V

La préposition *en* / 99

1. [SN] = [N/SN+en+N/SN/PR], [ADJ+en+N] / 103
2. [SV] = [V+en+N/SN/PR] / 105
3. [SPRÉP] = [en+N/SN+PRÉP], [PRÉP+N/ADV+en+N],
[en+N/SN/PR], [en+ADV], [en+N/SN/ADV/V+que],
[en+CE+qui+V] / 115
4. En guise de résumé / 125

CHAPITRE VI

En guise de conclusion / 129

Remarques finales / 147

Références / 151

Index des noms de personnes / 173

Streszczenie / 179

Résumé / 183

Remerciements

J'adresse mes remerciements à tous mes professeurs de français et de linguistique qui ont éveillé ma curiosité d'abord pour la langue française et ensuite pour le phénomène du langage. En particulier, je remercie Madame **Maria Damian** qui n'est plus avec nous, Madame **Aleksandra Zyska**, Madame **Urszula Sobik**, Madame le Professeur **Barbara Wydro** et Madame le Professeur **Ewa Miczka**.

Je remercie Monsieur le Professeur **Krzysztof Bogacki** et Monsieur le Professeur **Wiesław Banyś** pour leurs intuitions et remarques pertinentes tout au long de mon cheminement universitaire.

J'exprime ma gratitude à Monsieur le Professeur **Witold Ucherek** et à Madame le Professeur **Marie-Dominique Joffre** pour la gentillesse avec laquelle ils ont bien voulu relire cet ouvrage et aussi pour leurs conseils et observations qui ont enrichi mes réflexions sur la question des prépositions. Mes remerciements vont également à Monsieur le Docteur **Paweł Kamiński** pour la relecture rigoureuse de mon travail. Ses conseils de rédaction ont été inestimables.

Je tiens à remercier Madame **Françoise Collinet** pour sa collaboration, sa disponibilité et ses conseils linguistiques qu'elle m'offre depuis des années.

Merci à **ma mère** pour toutes les leçons de vie qu'elle ne cesse de me prodiguer.

Avant-propos

La question du fonctionnement des prépositions a une longue histoire dans le domaine de la linguistique. Parfois, on a l'impression que tout a été déjà dit, c'est-à-dire que les prépositions ont été décrites en profondeur de différents points de vue : syntaxique, sémantique, pragmatique, fonctionnel et même cognitif (p. ex. : Spang-Hanssen, 1963 ; Berthonneau et Cadiot (éds), 1991 ; Cervoni, 1991 ; Zaring, 1991 ; Zelinsky-Wibbelt (éd.), 1993 ; Cadiot, 1997 ; Feigenbaum et Kurzon (éds), 2002 ; Kupferman (éd.), 2002 ; Przybylska, 2002 ; Melis, 2003 ; Malinowska, 2005 ; Leeman et Vaguer, 2006 ; De Mulder et Stosic (éds), 2009 ; François et al. (éds), 2009 ; Col et Collin (éds), 2010 ; Stoye, 2013 ; Marque-Pucheu et al., 2016 ; Blumenthal et Vigier (éds), 2017 ; Piunno, 2018 ; Fagard, Pinto De Lima et Stosic (éds), 2019). Toutefois, l'étude des prépositions reste toujours ouverte, étant donné la complexité du phénomène. Et cet ouvrage en est la preuve. Même si l'auteure n'aspire pas à proposer une approche inédite, elle espère rajouter une note de couleur dans les connaissances en la matière, en se déclarant attachée aux paroles de R. Martin, qui, dans un de ses textes consacrés à la catégorie de la préposition, a écrit tout au début : « Rien de nouveau, sans doute ; tout au plus, un éclairage un peu différent » (2017 : 125).

1. Objectif de recherche

Notre étude se concentrera avant tout sur les prépositions neutres *à* et *de* en français. Elle sera complétée par l'analyse de la préposition française *en*, celle-ci gardant le statut semi-neutre par rapport à l'usage

de la préposition *dans*. Voyons quelques exemples de localisation : *aller en France / au Portugal / à Cuba / dans le Limousin ; aller à l'église / dans l'église / dans une église ; venir de France / du Portugal / des Landes*. Le but de cet ouvrage sera donc double : premièrement, il s'agira de répondre à la question du choix de la préposition dans le contexte de la langue française, ce choix étant l'effet de la conceptualisation ; et deuxièmement, il s'agira d'approfondir les emplois des prépositions en question, tout en tenant compte de l'expérience cognitive du monde, des origines latines de ces emplois et des préférences des usagers du français.

2. Méthodologie et Corpus

Tous ces phénomènes, notamment dans le domaine linguistique, peuvent être examinés et décrits de différents points de vue et avec divers instruments d'investigation, selon la méthode et l'approche choisies. Z. Kövecses (2017 : 25) distingue les approches suivantes : approche intuitive, approche basée sur corpus, approche lexicale, approche d'analyse discursive, approche Framenet, expérimentation psycholinguistique, expérimentation en neurosciences et modélisation computationnelle. Ces approches et les méthodes correspondantes peuvent coexister et cette coexistence dépend de la dimension du phénomène analysé.

Ceci dit, notre étude se situe principalement dans l'approche intuitive et prend comme base méthodologique la linguistique cognitive, notamment la grammaire cognitive de R. Langacker et la conception du langage proposée par J.-P. Desclés. Le point de départ de la réflexion sera l'idée de la non-séparation du conceptuel et du linguistique, les deux s'actualisant lors du processus de conceptualisation, que R. Langacker identifie à l'imagerie. L'analyse de différents choix des prépositions consisterait à tenter de reconstruire tout d'abord la conceptualisation des scènes perçues et ensuite les schèmes sémantico-cognitifs des usages particuliers des prépositions examinées pour arriver à la reconstitution du schème contenant tous leurs emplois, ce qui permettra finalement de reconstruire la formule de leurs invariants sémantiques. Comme

on peut le noter, nous ne suivrons pas exactement une seule méthode d'analyse, nous nous servirons de la vision générale de la langue qui s'est constituée dans l'approche cognitive, et en particulier nous nous appuierons sur les théories de R. Langacker et de J.-P. Desclés, qui nous semblent les plus complètes, les plus cohérentes et les plus concluantes.

Tous les exemples sans référence sont principalement empruntés aux bases de données et dictionnaires en ligne, comme le Larousse, le TLFi, le CNRTL, le Multidictionnaire de la langue française, ainsi qu'aux ouvrages théoriques qui fondent la réflexion proposée dans le présent travail.

3. Plan du travail

Pour donner l'image complète de l'état de l'art concernant le domaine étudié, dans la **première section** nous présenterons de façon synthétique les principales lignes de recherche qui ont trait à la catégorie de la préposition et représentant différentes approches, approche cognitive comprise, pour consacrer plus d'espace dans la **deuxième section** à la linguistique cognitive en général et aux notions qui nous serviront d'outil méthodologique dans le cas qui nous occupe. Ces notions sont : la perception, la conceptualisation et l'imagerie, le schème sémantico-cognitif, la primitive cognitive, l'invariant sémantique et l'extension métaphorique. Les **sections trois, quatre et cinq** seront destinées à l'analyse des prépositions françaises *de*, *à* et *en*. L'étude de chaque préposition commencera par une réflexion diachronique. L'emploi en latin sera considéré comme le point de départ pour comprendre un premier effet de la cognition des relations dans le monde, pour suivre ensuite l'évolution de ses emplois et, enfin, pour arriver au phénomène de la fréquence d'usage de la catégorie examinée, dont les origines servent souvent d'explication pour certains de ses emplois. Chacun de ces chapitres finira par une proposition de schème sémantico-cognitif correspondant à tous les emplois de la préposition donnée et par la proposition de la formule de son invariant sémantique. La **sixième section** contiendra des considérations finales, des propositions de pistes de recherche et quelques suggestions d'application de nos analyses.

4. Hypothèses de recherche

Pour clore cette partie introductive, voici les hypothèses de recherche qui serviront à la fois de point de départ et de point d'arrivée à nos réflexions et analyses consacrées à l'emploi des prépositions neutres en français :

1. L'emploi des prépositions relèverait du cognitif (de l'expérience du monde), s'affirmerait par les préférences d'emploi et évoluerait au cours du temps et au fil des changements socio-culturels propres à la société qui use d'une langue donnée.
2. Comme toutes les catégories, les prépositions sont des catégories de connaissances stockées en mémoire et qui s'activent au moment de la conceptualisation. Elles sont hiérarchiquement organisées et possèdent des emplois prototypiques.
3. Les emplois s'organisent dans un champ sémantico-cognitif selon les différents sens possibles. À chaque sens correspond un schème sémantico-cognitif reconstruit sur la base d'un agencement de primitives représenté par le schème de perception. Tous les schèmes sémantico-cognitifs construiraient un réseau de sens et d'emplois d'une préposition donnée.
4. À chaque préposition correspondrait un invariant sémantique. Son rôle consisterait à mettre en évidence la différence dans le choix des prépositions dans un même contexte d'emploi, ce qui serait lié à diverses conceptualisations d'une même réalité.

La catégorie de la préposition selon diverses approches

La préposition est une catégorie grammaticale qui sert d'embrayeur pour lier certains constituants de la phrase et en même temps pour préciser le rapport ainsi constitué. Beaucoup d'ouvrages ont été écrits afin d'approfondir et d'éclaircir le fonctionnement de cette catégorie soit à l'échelle macro (la préposition en tant que catégorie universelle), soit à l'échelle micro (la préposition comme ensemble des unités d'une langue donnée). D. Leeman (2006) distingue deux approches parallèles qui ont été élaborées pour l'étude de la catégorie de la préposition : une approche descriptiviste et une approche cognitiviste. La première relève de l'observation des emplois des prépositions en discours, la seconde tient compte des facteurs socio-fonctionnels et psychologiques qui influent sur l'emploi des prépositions. Tout en situant la présente étude dans l'approche cognitiviste, nous sommes cependant d'avis que les démarches se complètent, quelle que soit l'approche qu'elles représentent : syntaxique, sémantique, énonciative, fonctionnelle, pragmatique ou cognitive. Ces différentes démarches contribuent à enrichir nos connaissances quant au fonctionnement du langage humain et à mieux comprendre son rôle dans l'histoire et dans l'actualité des sociétés qui parlent différentes langues. De plus, les recherches linguistiques qui relèvent du cognitif ont eu lieu bien avant que le courant appelé linguistique cognitive se soit affirmé (nous y reviendrons dans la prochaine section).

En analyse syntaxique, la préposition est une classe d'entrées. La tâche du linguiste consiste donc à dresser une liste exhaustive des éléments identifiés comme prépositions, ce qui n'est pas facile, puisque les prépositions ont des comportements grammaticaux variés. Par

conséquent, plusieurs critères, propriétés et contraintes classificatoires coexistent (p. ex. : prépositions simples vs prépositions à plusieurs mots, type de catégories fonctionnant comme complément, nombre de niveaux de projection, question de l'intransitivité, question de la valence, variations morphologiques, emploi nominal, emploi spécifique, emploi préfixal, place des prépositions dans les structures phrasiques, préposition comme modificateur syntagmatique). Il s'ensuit que la classe des prépositions reste toujours hétérogène et ouverte (Verguin, 1967 ; Rauh, 1994 ; Melis, 2003 ; Fagard, 2006 ; Leeman, 2006 ; Fagard et De Mulder, 2007 ; Fort et Guillaume, 2007 ; Vaguer, 2008 ; Van Goethem, 2009 ; Piunno, 2018).

L'analyse des propriétés sémantiques des prépositions s'est développée par opposition aux conceptions traitant la préposition comme opérateur de relation sémantiquement vide (Guillaume, 1940, éd. 2018) ; Brøndal, 1948 ; Pottier, 1962 ; Tesnière, 1962 ; Ucherek, 1973 ; Moignet, 1981 ; Karolak, 1984, 1997 ; voir aussi Gougenheim, 1959 ; Martin, 2017). Dans cette optique, les prépositions sont des prédicats reconnaissables par un ensemble de traits sémantiques, et la tâche du linguiste consiste à isoler leur ou leurs sens (Tamba, 1983 ; Anscombre, 1990 ; Leeman, 1991 ; Cadiot, 1993 ; Vandeloise, 1993 ; Zelinsky-Wibbelt, 1993 ; Giuliani, 2013). Ce choix théorique entraîne une double conception des prépositions, en ce sens qu'elles sont traitées soit comme une catégorie lexicale, soit comme une catégorie fonctionnelle (Tremblay, 1999 ; Mardale, 2007).

La perspective fonctionnelle vise à analyser les prépositions en les qualifiant d'opérateurs dépourvus de sens (approche syntaxique). C'est notamment le cas dans l'étude des prépositions dites incolores (Spang-Hanssen, 1963), abstraites (Cadiot, 1997), fausses (Gaatone, 2009), vides (Schwarze, 1981, 2001), grammaticales (Tremblay, 1999). Dans cette perspective, les prépositions sont considérées comme attributeurs de rôle (Rauh, 1994), indicateurs des cas (Milner, 1989 ; Zaring, 1991 ; Kupferman, 1996, 2001 ; Paillard, 2002), fournisseurs d'instructions pour interpréter les relations sémantiques qui se nouent entre les unités lexicales (Kleiber, 1999), marqueurs de type de relation : temporelle, spatiale directionnelle, instrumentale, référentielle (Ruwet, 1969 ; Guillemin-Flescher, 1981 ; Vandeloise, 1987 ; Berthonneau et Cadiot, 1991 ;

Khammari, 2006 ; Ašić, 2008 ; Riegel et al., 2009 ; Ašić et Stanojević, 2013) ou encore marqueurs de repérage énonciatif (Schaeffer, 2008) ou polyphonique (Hamma, 2016).

Dans l'**approche pragmatique et énonciative**, la question du sens et des fonctions des prépositions se résout de façon pertinente, en les mettant en rapport avec le contexte dans lequel elles sont employées. C'est donc l'emploi dans un contexte discursif et énonciatif précis qui détermine les divers effets de sens et la fonction des prépositions (Cervoni, 1991 ; Vandeloise, 1993, 1995 ; Feigenbaum et Kurzon, 2002 ; Ašić, 2008 ; Stoye, 2013). Les prépositions sont traitées comme des marqueurs d'activité énonciative et discursive, c'est-à-dire qu'elles fournissent des informations concernant la situation de communication dans laquelle elles sont utilisées.

Les analyses cognitives mettent en relief le rôle de l'expérience et des connaissances ainsi que les processus de traitement des données ; ce traitement relèverait de ce qui est préconstruit (Cadiot, 1997, 2002) ou précognitif (Johnson, 1987 ; Desclés, 1990 ; Krzeszowski, 1999) et qui devient conceptualisé comme structure (Jackendoff, 1983) ou comme schème (Rauth, 1994 ; Desclés, 1997, 2017). Le sens des prépositions est donc la conséquence de la conceptualisation de la scène perçue à un moment donné ; le sens des prépositions se construit notamment entre un trajecteur et un landmark, les deux restant en rapport (Langacker, 1987, 2008, 2009a¹ ; Kwapisz-Osadnik, 2019). La conceptualisation entraîne l'activation de toutes les ressources linguistiques, parmi lesquelles la langue, les connaissances encyclopédiques, la prise de décision, la résolution des problèmes, la planification à court et à long terme, la mémoire, la reconnaissance de contextes : situationnel, culturel, social, linguistique (Langacker, 2003). La préposition est une catégorie organisée hiérarchiquement autour d'emplois prototypiques (Bartning, 1993).

Tout en tenant compte de la diversité des approches, des tendances générales liées à l'étude de la catégorie de la préposition se sont dégagées au terme de nombreuses analyses (Cervoni, 1991). Ce sont (Kwapisz-Osadnik, 2019) :

¹ Traduction polonaise du texte original publié en 2008.

1. la préposition est une catégorie accessoire et redondante, c'est-à-dire qu'elle n'est pas toujours indispensable à la construction du sens (*Varsovie 10 km*) ;
2. le sens des prépositions est déterminé par un contexte précis (*Arriver à l'école* vs *Arriver chez Marc*) ;
3. étant éléments du système, les prépositions sont sémantiquement vides (*Oublier de téléphoner*) ;
4. la préposition est une catégorie syntaxique relationnelle, souvent dépourvue de sens (*Une statue de Myron*) ;
5. l'emploi des prépositions dépend des stratégies discursives et de l'intention communicationnelle (*Au sujet de* vs *À propos de*) ;
6. l'emploi des prépositions se fonde sur les connaissances du monde (*On fait qqch. avec un instrument*).

Étant donné le nombre d'ouvrages dans lesquels les principales orientations théoriques ont été approfondies, confrontées et commentées (Taylor, 1988, 1993 ; Zielinski-Wibbelt, 1993 ; Przybylska, 2002 ; François et al., 2009 ; Luraghi, 2011 ; Giuliani, 2013 ; Melis, 2017), compte tenu aussi de l'ampleur des analyses à faire dans ce travail, nous nous limiterons dans cette section à présenter la catégorie de la préposition dans le cadre de la linguistique cognitive.

En linguistique cognitive, on définit la préposition comme une prédication relationnelle, dépourvue de temporalité, de symétrie et de dynamique. Les prépositions rendent compte de différentes façons de percevoir et de concevoir une même réalité à laquelle participent au moins deux objets (phénomènes ou situations), l'un appelé trajecteur, l'autre appelé landmark. Le trajecteur est l'objet mis au premier plan, par contre le landmark sert de point de référence par rapport auquel on saisit l'activité ou l'état du trajecteur. Les deux, mais surtout le landmark, peuvent avoir différents degrés de précision. Les relations profilent des liens qui s'établissent entre le trajecteur et le landmark lors de la conceptualisation, mais l'opération est réciproque, en ce sens que l'action de profiler une relation dépend de l'action de profiler les objets qui deviennent saillants (Langacker, 1987, 2008, 2009a). Le profilage s'effectue au niveau des domaines d'expérience et consiste à mettre en relief une région de rapports pour distinguer les profils et enfin arriver aux éléments qui deviennent trajecteur et landmark (Victorri,

2004). Ainsi, la préposition appartiendrait à la région déterminant un rapport et son choix dépendrait également des propriétés du trajecteur et du landmark. Ces propriétés, à leur tour, émergeraient de l'activité des zones actives. Comme l'explique R. Langacker, les zones actives constituent un élément intermédiaire permettant la participation d'un objet profilé à la relation avec un autre objet évoqué lors de la prédication (2009a : 439–444). J.-R. Lapaire résume ainsi le rôle des principaux termes fonctionnant en linguistique cognitive :

En mobilisant les idées de « domaine » (*domain*), de « région » (*region*), de « zone » (*zone*), de « repère » (*landmark*), de « figure » (*figure*), de « fond » (*ground*), il devient possible de forger les notions d'« espace abstrait » (*abstract space*), d'« espace sémantique » (*semantic space*), d'« espace épistémique » (*epistemic space*), de « domaine cognitif » (*cognitive domain*), de « zone active » (*active zone*), et de mettre en place l'opposition centrale « figure / fond » (*figure / ground*), elle-même à la base de la distinction-clé « cible [ou trajecteur] / site [ou point de repère] » (*trajector / landmark*). (2017 : 12)

Comme toutes les unités de langue, la préposition a une structure de catégorie hiérarchiquement organisée à partir d'emplois prototypiques (Kleiber, 1990) et elle possède un invariant sémantique (Desclés et Banyś, 1997). Les emplois prototypiques relèvent de la fréquence d'usage et ils renvoient aux relations spatiales localistes, ce qui n'est pas une idée née dans le cadre de la linguistique cognitive, mais bien avant (Kuryłowicz, 1949 ; Gruber, 1976 ; Lyons, 1977 ; Kempf, 1978). Par contre, le projet d'une étude des extensions métaphoriques et/ou métonymiques à partir du domaine spatial de certains emplois des prépositions est venu du postulat cognitif selon lequel la métaphore et la métonymie sont des processus permettant d'appréhender ce qui provient de l'expérience indirecte (Benninger, 2001 ; De Mulder, 2008 ; Malinowska, 2013 ; Mori, 2019). Quant à la notion d'invariant sémantique, son rôle consiste avant tout à préciser les différences sémantiques au niveau informationnel entre les prépositions qui apparaissent dans les mêmes contextes phrastiques comme conséquences de diverses conceptualisations de la réalité. Ce phénomène est substantiel dans le

cas des prépositions incolores (De Mulder, 2008 ; Malinowska, 2013 ; Mori, 2019), p. ex. : *une robe en laine* vs *une robe de laine* ; *rêver à une vie tranquille* vs *rêver d'un beau jardin* ; *être sur la plage* vs *être à la plage*.

Dans l'approche cognitive, il s'agirait donc premièrement de reconstruire les schèmes conceptuels des emplois particuliers de chaque préposition et de les mettre ensemble, et deuxièmement, à partir de la reconstruction du schème global d'instituer la formule de l'invariant sémantique pour chaque préposition. Comme toutes les connaissances, les prépositions prennent leurs origines dans des schèmes imaginaires archétypaux (Johnson, 1987 ; Lakoff, 1987 ; Desclés, 1990 ; Lakoff et Johnson, 1998 ; Rohrer, 2006). Les schèmes représentent des configurations de données iconiques. Les principaux schèmes préconceptuels sur la base desquels advient la conceptualisation des relations entre les objets qui se distinguent dans la scène perçue sont : le conteneur (le contenant/contenu), le sentier (avec le point de départ), le but, l'itinéraire, la linéarité, le centre/la périphérie, le haut/le bas, le devant/le derrière, le dessus/le dessous (Johnson, 1987 ; Lakoff, 1987 ; Lakoff et Johnson, 1998 ; Przybylska, 2002 ; Malinowska, 2005).

L'utilisation de formes graphiques en linguistique n'est pas une idée propre à la linguistique cognitive (il suffit de mentionner les travaux de G. Guillaume et B. Pottier), mais le rôle attribué au caractère imaginaire des processus de conceptualisation, de formation et de stockage des connaissances dans ce courant a fait augmenter l'intérêt pour la présentation des analyses sous la forme d'images plus ou moins schématiques. Puisqu'en linguistique cognitive il n'y a pas de catégories sémantiquement vides, les prépositions constituent une catégorie sémantiquement pleine, ce qui n'est pas non plus une idée novatrice : rappelons le point de vue de C. Vandeloise (1993, 1995) qui définit les prépositions comme un ensemble de traits sémantiques qui sont de nature fonctionnelle et qui prennent des configurations différentes selon le contexte dans lequel une préposition est employée. Ainsi la préposition peut-elle changer de sens d'un emploi à l'autre. Le sens relève donc de l'emploi, c'est-à-dire qu'il est conséquence de l'imagerie. Cela veut dire que les catégories de langue, lexicales et grammaticales, au moment de percevoir un fragment de réalité, sortent de leur état de veille, activent

leurs contenus conceptuels et deviennent porteuses de sens. Ainsi les prépositions sont-elles aptes à exprimer divers rapports, par exemple un rapport spatial statique (*sur la table*), spatial directionnel (*devant l'école*), spatial dynamique (*par le pont*), temporel (*en hiver*), causal (*mourir de faim*), final (*travailler pour vivre*) et ainsi de suite.

Comme les recherches cognitives en linguistique ont recours aux processus cognitifs de traitement des données, chaque analyse lexicale et grammaticale, notamment l'analyse des prépositions, prend simultanément en compte le rôle des universaux perceptifs (par exemple la préférence pour certaines directions ou pour le landmark, qui est un objet fixe), et le rôle des universaux linguistiques, ceux-ci prenant souvent la forme de figures plus ou moins schématiques.

L'étude des prépositions dans le cadre de la linguistique cognitive doit encore tenir compte de l'évolution de la langue. Cela veut dire que l'explication de certains emplois des catégories de langue en synchronie n'est possible qu'en rapport avec l'examen de la réalité diachronique.

Pour clôturer cette brève introduction à la catégorie de la préposition en linguistique cognitive, il faut mettre en relief la fréquence d'usage qui détermine certains emplois et qui est un phénomène dynamique (Langacker, 2008, 2009a). On peut donc dire que la préférence donnée à certaines formes et emplois est historiquement motivée ou bien que l'on ne trouve aucune motivation. C'est pourquoi H. Kardela (2005), en se référant aux travaux de N. Chomsky (*parasitic gap* 1986 ; voir Culicover et Postal, 2001), propose la notion de lacune parasitaire pour souligner le caractère asémantique de certains emplois (Kwapisz-Osadnik, 2009).

Si l'on se situe dans le cadre de l'approche cognitiviste (Leeman, 2006), l'étude de la langue, et notamment des prépositions, doit tenir compte des facteurs socio-fonctionnels et psychologiques qui interviennent lors de la conceptualisation. Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les recherches sur les prépositions relevant du cognitif ont eu lieu bien avant que ce courant moderne se soit constitué. Nous pensons avant tout aux idées de G. Guillaume, l'un des premiers cognitivistes à son insu (Kwapisz-Osadnik, 2018a). Ses travaux remontent aux années 40 du siècle dernier, mais ont été publiés plus tard. Il y a beaucoup d'ouvrages sur les prépositions, où l'analyse prend

comme point de départ ou de repère la conception psychomécanique de G. Guillaume (Tamba, 1983 ; Cervoni, 1991 ; Reboul, 1994 ; Van Raemdonck, 2001 ; Melis, 2003 ; Vaguer, 2004, 2006a ; Khammari, 2006 ; Bidaud, 2010). En décrivant le fonctionnement de la langue, notamment le fonctionnement des prépositions, G. Guillaume mettait l'accent sur le travail de l'esprit dans le passage entre le virtuel et l'actuel, entre le prospectif et le rétrospectif, entre le linéaire et l'angulaire, entre le dynamique et le statique, entre l'intériorisé et l'extériorisé. Pour le linguiste, « en théorie générale [...], la préposition intervient à partir du moment où se démet le mécanisme d'incidence » (1973 : 61) et elle établit ainsi un rapport indirect entre les parties du discours non incidentes directement (Vassant, 1991 ; Ferreres Masplà, 1994). C'est pourquoi la préposition appartient aux catégories transprédicatives. De plus, G. Guillaume considère la préposition comme une

partie du discours qui est la dernière à intervenir dans le temps opératif porteur de la transition langue/discours, son intervention appartenant à la seconde phase de ce temps opératif, laquelle est celle où le jeu naturel d'incidence des mots entre eux apparaît inopérant, suspendu – ce, quelle que soit la cause de cette suspension. (1971 : 165)

Dans *Les mots de Gustave Guillaume : Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage* (1990), C. Douay et de D. Roulland rappellent que la catégorie de la préposition était prévue comme dernière par G. Guillaume dans son analyse psychomécanique : « Arriverai-je un jour à poser au moins les assises d'une juste théorie de la préposition ? Je n'ose avoir cette ambition, tant la question soulève de difficultés » (1971 : 165).

On retrouve également des principes cognitifs dans les travaux de P. Cadiot (1993, 1997, 1999), qui lui-même se déclarait sémanticien et pragmaticien. L'idée que l'emploi des prépositions relève de relations préconstruites et non du sens de relations s'assimile à la thèse cognitive selon laquelle le fonctionnement de la langue trouve son origine dans les schémas-images précognitifs, par conséquent, en même temps préconstruits. Selon P. Cadiot, les relations préconstruites reflètent les connaissances du monde qui impliquent les propriétés sémantiques et

référentielles des lexèmes, ce qui conduit à des interprétations prototypiques et détermine à la fois les inférences qui donnent lieu à des interprétations pragmatiques.

I. Bartning (1993) propose pour sa part une analyse cognitive fondée sur la notion de prototype. La chercheuse distingue 3 emplois de la préposition *de*, parmi lesquels se trouve l'emploi prototypique. Ce dernier relève uniquement des traits sémantiques et syntaxiques présents dans des syntagmes prépositionnels, comme *la gentillesse de Jean* (attribution), *le bras de Jean* (partie/tout), *la voiture de Jean* (possession), *les bibelots du salon* (localisation), *l'idée de Jean* (source), *le thé de Chine* (source), *le livre de Sartre* (agent), *la photo de Jean* (iconique) (Bartning, 1996 : 36 ; voir Van Peteghem, 2016). Les autres emplois sont : l'emploi pragmatique (*la maison de l'architecte* = celle qu'il habite ou celle qu'il l'a construite) et l'emploi discursif (*l'homme du bac* chez Duras). Leurs interprétations ne sont possibles que grâce à des connaissances extralinguistiques et contextuelles.

Les analyses détaillées du fonctionnement des prépositions élaborées dans le cadre de la linguistique cognitive seront présentées dans les chapitres consacrés aux prépositions particulières soumises à l'examen dans cet ouvrage.

La linguistique cognitive et les principaux dispositifs méthodologiques

La linguistique cognitive est une approche qui commence à se constituer après la publication, dans les années 80 du siècle dernier, de 4 ouvrages, qui sont : *Metaphors We Live By* de G. Lakoff et de M. Johnson (1980), *Espaces mentaux* de G. Fauconnier (1984), *The Body in the Mind* de M. Johnson (1987) et *Foundations of Cognitive Grammar* de R. Langacker (1987). Le principe conducteur de ce courant est l'idée de l'inséparabilité de la langue et des processus cognitifs de traitement des données que l'homme acquiert au moment d'expérimenter le monde par les sens. Se prétendant **interdisciplinaire**, la linguistique cognitive s'apparie avec les disciplines qui s'engagent à étudier les processus cognitifs, représentés soit par des systèmes naturels soit par des systèmes artificiels, et les phénomènes qui leur sont associés. Ces disciplines sont : la psychologie, les neurosciences, la philosophie, la sociologie, l'ethnologie, l'informatique, notamment les projets concernant l'intelligence artificielle (Weil-Barais, 1993). Toutes ces branches énumérées, y compris la linguistique cognitive, font partie des dites sciences cognitives (Gardner, 1993 ; Miller, 2003), qui

ont pour objet de décrire, d'expliquer et le cas échéant de simuler voire d'amplifier les principales dispositions et capacités de l'esprit humain : langage, raisonnement, perception, coordination motrice, planification, décision, émotion, conscience, culture... (Andler, 2006 : 306)

Plusieurs linguistes (Vignaux, 1992 ; Rastier, 1993 ; Fuchs, 2004 ; Tabakowska, 2004 ; Victorri, 2004 ; Kardela, Muszyński et Rajewski, 2005 ; Lazard, 2007 ; Kardela, 2012) se posent la question du statut

épistémologique de la linguistique cognitive dans le secteur de la linguistique moderne et dans le secteur des sciences du langage (C. Fuchs intitule l'un de ses articles : *La linguistique cognitive existe-t-elle ?*, 2009). En France, depuis les années 90 du siècle dernier, des ouvrages critiques paraissent (Kleiber, 1990 ; Desclés, 1994 ; Delbecq, 2002 ; Fuchs, 2004, 2009 ; Fortis, 2011, 2012 ; Rastier, 2011 ; voir Geeraerts, 2008). Mais en même temps on note un intérêt pour certaines notions, comme métaphore, prototype, conceptualisation, souvent sans mentionner leurs références cognitives (Anscombe et Tamba, 2013). D'un côté, on trouve des opinions selon lesquelles « toute linguistique est cognitive » (Lazard, 2007), dans la mesure où l'étude de la langue s'assimile à l'étude de la pensée ; d'un autre côté, il est difficile de contester le fait que l'on attribue l'étiquette « cognitiviste » à des linguistes, comme R. Langacker, G. Lakoff, M. Johnson, L. Talmy, R. Jackendoff, Z. Kövecses, G. Fauconnier et J. Taylor, alors que leurs idées trouvent de nombreux continuateurs qui se déclarent, eux aussi, cognitivistes. De plus, avant même que la linguistique cognitive se soit constituée, il s'est trouvé des linguistes qui avaient l'intuition d'attribuer à la langue un caractère à la fois mental constructiviste, imaginaire et schématisant. Tout en tenant compte des différences dans leurs conceptions, c'est par exemple le cas de G. Guillaume (1929, 1971 ; voir Kwapisz-Osadnik, 2018b) et de B. Pottier (1963, 2000). En réalité, tous les linguistes qui sont « à la recherche de “valeurs centrales”, “d'invariants abstraits”, de “formes schématiques” censées assurer l'unité profonde, en langue, d'usages discursifs dispersés ne peuvent qu'entrer en résonance avec la conception langackerienne » (Lapaire, 2017 : 6) et, plus généralement, avec les principes de la linguistique cognitive.

S'ensuivent deux constats. D'une part, puisque la langue est considérée comme une propriété du cerveau à la fois collective et individuelle, culturelle et corporelle, intuitive et intellectuelle (cognitive), l'analyse des phénomènes linguistiques en rapport avec tous les facteurs cognitifs (réels ou fictifs), situationnels (perçus ou imaginés) et interactionnels (celui qui parle et son interlocuteur) qui se mobilisent lors de la construction d'un énoncé, c'est-à-dire lors de l'événement de parole, passe aujourd'hui pour prioritaire. D'autre part, comme le constate C. Fuchs, « l'unification neuro-psycho-linguistique – que tout

programme “cognitif” sur le langage appelle de ses vœux – ne semble guère envisageable dans un avenir proche » (2009 : 13). Les raisons seraient les suivantes : en premier lieu, la relative déception causée par les recherches en neurosciences ; ensuite, le manque de précision méthodologique et des divergences d’objectifs dus à l’interdisciplinarité ; enfin, l’étude du rôle des émotions dans le traitement des données, qui laisse toujours à désirer.

En linguistique cognitive, c’est la **perception** qui devient la principale source des données et c’est elle qui constitue la base de l’imagerie, cette dernière est devenue essentielle en analyse linguistique, car elle correspond à une représentation mentale (une image) construite sur la base des données provenant de l’expérience directe, c’est-à-dire sensorielle, du monde (la pensée est incorporée ; Lakoff et Johnson, 1980) et des schèmes préconceptuels qui activent toutes les ressources linguistiques, dont la langue, la mémoire, la planification, la résolution de problèmes, la prise de décisions, les connaissances encyclopédiques, les buts à court et à long terme, la reconnaissance de contextes réels, sociaux, culturels et linguistiques (Langacker, 2003 : 42).

La notion d’**imagerie** en linguistique a été introduite et développée par R. Langacker (1987), même si elle a été exploitée bien avant en psychologie sous diverses appellations : représentation interne en 3 dimensions des objets (Shepard et Metzler, 1971), représentation visuelle (Kosslyn, 1978) ou modèle mental (Johnson-Laird, 1983). Les observations sur la perception et le traitement des informations ont abouti à distinguer les *similis* et les *schémas* (Darras, 1998) : les *similis* sont des copies de la réalité, ils renvoient à la reproduction fidèle de ce que nous percevons, les *schémas* sont des représentations abstraites, généralisantes ou spécifiantes, qui se fondent sur l’interprétation de la réalité. En psychologie, le traitement des données advient sous 3 formats : sous le format des symboles, sous le format des représentations imaginaires et sous le format des figures hybrides, où les symboles et les images coexistent (Johnson-Laird, 1983 ; Paivio, 1986). Cette notion a également suscité beaucoup de commentaires dans le champ des études linguistiques (Kleiber, 1993 ; Meunier, 2003 ; Fortis, 2010 ; Guignard, 2012 ; Meunier, 2013). R. Langacker définit l’imagerie comme l’aptitude à construire une situation perçue de manières diffé-

rentes, avec des images différentes, en fonction des besoins liés à la pensée ou à l'expression ; le chercheur l'identifie avec le processus de **conceptualisation** (1987 : 110–111). Autrement dit, lors de la perception, celui qui perçoit un fragment de réalité a deux possibilités : soit il attribue certaines propriétés à l'objet appartenant à la scène, soit il établit un rapport entre les objets qui font partie de la scène. Ainsi, l'homme construit simultanément une image, plus ou moins schématique et plus ou moins dynamique, de ce qu'il perçoit, et une structure phrastique dans la langue utilisée pour la communication. C'est donc la langue qui reflète la façon dont on interprète la réalité perçue ou bien les informations stockées en mémoire et sélectionnées dans un contexte de communication donné.

Pour R. Langacker (1987, 2008, 2009a), les deux notions, celle de conceptualisation et celle d'imagerie, renvoient donc au processus mental qui consiste à construire la scène à différents niveaux, qui sont les suivants : le degré de précision, le fond, la focalisation, la perspective, le profilage, la relation trajecteur/landmark, l'ancrage dans une situation de communication concrète.

L'imagerie est conventionnelle parce qu'elle relève de la grammaire (« linguistic expressions and grammatical constructions embody conventional imagery » (Langacker, 1988 : 7), mais en même temps, elle reste la propriété mentale de se représenter des fragments de réalité perçue (la pensée est iconique ; Campion et Verhaegen, 2008).

Lors de l'action de profilage, certaines zones de connaissances (**zones actives**) s'activent pour mettre en relief ce qui constitue le véritable objet de la conceptualisation. La notion de zone active appartient à l'origine à la psychologie cognitive et aux neurosciences. Ce sont les aires cérébrales qui permettent d'observer l'activité du cerveau, c'est-à-dire d'identifier les zones spécialisées dans les différentes tâches motrices et cognitives. Les recherches sur la perception, à partir de laquelle le cerveau traite les informations et les transforme ensuite en énoncés, ont attiré l'attention sur la différence entre des zones claires et des zones sombres qui organisent nos champs de perception. Plus précisément, en percevant la réalité, l'homme met certaines informations (entités) au premier plan et en laisse d'autres à l'arrière-plan. Dans le cas des prépositions, les zones actives se profileraient en landmark (en tant

que ses propriétés) et détermineraient ainsi le rapport qui se crée entre le trajecteur et le landmark (Kleiber, 1998 ; Rigotti et Rocci, 2005 ; Marsac, 2006).

La relation **trajecteur/landmark** est également pertinente dans le cas des prépositions, dont le rôle syntaxique est d'unir au moins deux syntagmes nominaux et/ou infinitifs et, par conséquent, de déterminer le type de rapport entre les objets ou les situations correspondantes dont on parle. Il s'agit d'un rapport avant tout spatial se stabilisant entre les objets situés au premier et au second plan : le trajecteur est considéré comme un objet de premier plan qui bouge, et le landmark est l'objet vers lequel se déplace le trajecteur (le sentier dans la terminologie de Talmy, 2001 ; voir aussi Fortis, 2010). La relation entre le trajecteur et le landmark est conçue de façon dynamique, comme en train de se construire. En effet, dans ses travaux ultérieurs (2009b), R. Langacker abandonne le terme d'« imagerie » au profit du terme de « construction », pourtant l'appellation d'« imagerie » reste toujours en vigueur et cela serait dû à son aspect visuel propre à la perception, au type de traitement des données et au stockage des informations dans la mémoire, tous ces éléments faisant partie des ressources linguistiques dans la vision de la langue de R. Langacker.

Plusieurs linguistes utilisent le terme de « fond » pour identifier l'objet mis au deuxième plan par rapport auquel d'abord on perçoit et ensuite on conceptualise la figure, c'est-à-dire l'objet mis au premier plan. En linguistique, les termes de « fond » et de « figure » ont été proposés par L. Talmy (1975, 1991). Selon J.-M. Fortis, « les notions de trajecteur (trajector) et de site (landmark) sont absolument parallèles à celles de figure/fond mais Langacker leur attribue une portée qui excède largement le domaine spatial » (2004 : 3). Cette remarque est pertinente si l'on tient compte de toutes les valeurs des prépositions, y compris par conséquent celles qui ne sont pas nécessairement spatiales. Dans l'imagerie langackerienne, le terme de « fond » est réservé à un autre phénomène cognitif, qui se réfère à toutes les connaissances qui participent à mettre en lumière la figure, c'est-à-dire l'objet dont on parle.

L'imagerie a comme fondement les **schèmes préconceptuels**. G. Lakoff et M. Johnson appellent ces schèmes « images-schémas » et les définissent comme des matrices dont le rôle consiste à identifier et

à ordonner nos actions, tout en tenant compte des mouvements de nos corps et des interactions avec les autres entités faisant partie du monde (1998 : 14). Ces schèmes ont un caractère imaginatif, répétitif, dynamique, holistique, relativement stable, pourtant leur nombre n'est pas déterminé. Les schèmes préconceptuels les plus exploités au niveau de l'expérience et, par conséquent, en linguistique cognitive sont : équilibre, haut/bas, devant/derrière, centre/périphérie, sentier, cyclicité, conteneur, partie/tout, force, liaison (Alexander et al., 1977 ; Johnson, 1987 ; Krzeszowski, 1999, distingue le schème préconceptuel axiologique bon/mauvais). Nous proposons le terme de « schème préconceptuel » pour bien distinguer ce qui relève de l'expérience sensorielle et motrice de ce qui apparaît au niveau conceptuel, étant donné que l'imagerie est un processus conceptuel qui se manifeste simultanément au niveau de l'expression. Dans le contexte du préconceptuel, J.-P. Desclés (1990, 1999) propose la notion d'« archétype cognitif » qui est à la base des représentations cognitives, celles-ci étant des agencements de primitifs sémantico-cognitifs. F. Rastier définit les primitifs comme des « structurations dynamiques et récurrentes de nos interactions dans l'expérience » (1993 : 175) qui construisent des schémas imaginaires. Les représentations cognitives engendrent ensuite les représentations conceptuelles en termes de prédicats et d'argument auxquels correspondent les représentations linguistiques codifiées dans une langue donnée. La notion de primitif est liée à la recherche des universaux dans le domaine de la philosophie (Platon, Ockham, Descartes, Kant, Armstrong), de la logique (Frege, Mill, Russel), de la linguistique (Wierzbicka, Karolak et Bogacki, Desclés, Lakoff) et de la psychologie (Rosch). Parmi plusieurs questions liées à l'existence des concepts universels, il y a aussi celle concernant leur représentation : sont-elles des symboles dont la suite représente de façon schématique les concepts complexes ? Ou bien sont-elles des unités linguistiques présentes dans toutes les langues naturelles pour formuler les définitions de concepts complexes ?

La notion de **schéma** s'est implantée en psychologie lors des études sur les représentations des connaissances et, à partir des années 20 du XX^e siècle, elle fait l'objet d'analyses en psychologie, en informatique et en linguistique (Scaruffi, 1991). Elle s'est répandue sous divers noms :

modèle (Lakoff propose le terme de modèle cognitif idéalisé, 1987), domaine (Culioli introduit la notion de domaine notionnel, 1978 ; plus tard, Culioli parle de forme schématique, 1990 ; Langacker propose le terme de domaine cognitif ou d'expérience, 1987), schéma et schème (chez Desclés, c'est le terme de schéma sémantico-cognitif, 1990 ; chez Lakoff et Johnson, ainsi que Sweetser, on retrouve le terme d'image-schéma, 1980 et 1998), cadre (Pottier utilise la notion de schéma conceptuel ou de cadre conceptuel, 1992), frame (Minsky, 1975 ; Fillmore, 1985), graphe (Sowa et ses graphes conceptuels formant un réseau sémantique, 1984), script ou scénario (Schank et Abelson, 1977). Toutes ces notions sont apparues dans le cadre des recherches en linguistique, non seulement cognitive, à différents niveaux d'analyse : précognitif, cognitif, prélinguistique (Jacob, 1992), notionnel, sémantico-cognitif ou sémantique.

Quant au terme de **schème sémantico-cognitif**, l'un de nos outils d'analyse, J.-P. Desclés le définit comme « des formes abstraites qui expriment les significations des unités linguistiques, aussi bien grammaticales que lexicales » (1999 : 228). Les schèmes sémantico-cognitifs sont engendrés par des agencements d'éléments primitifs invariants selon les langues et appartenant à un réseau de tous les emplois de cette unité (c'est pourquoi ils sont à la fois cognitifs et sémantiques). Les schèmes sémantico-cognitifs se transforment ensuite en schèmes prédicatifs, qui finalement prennent la forme de schèmes syntaxiques (Desclés, 1998b, 2005, 2020). Le réseau des schèmes sémantico-cognitifs correspond au champ sémantico-cognitif de chaque unité linguistique. D'une part, ce champ permet de déceler des ressemblances de significations entre différentes unités linguistiques (plusieurs unités peuvent être regroupées dans un même champ) et d'autre part, il permet de considérer le sens en termes d'invariant « qui se spécifie à travers les différents champs sémantico-cognitifs » (Desclés, 1998b : 42).

R. Langacker parle de schéma et de schématisation comme d'une des principales opérations mentales qui participe à la catégorisation (il y a la catégorisation basée sur le prototype et celle basée sur le schéma, 1999) : l'homme catégorise soit par le schème, c'est-à-dire en concrétisant un concept par rapport à un autre plus schématique, soit il catégorise par le prototype en comparant avec celui-ci.

La catégorisation est un processus cognitif qui consiste à mettre les objets et les phénomènes perçus dans des catégories en fonction de propriétés communes, ce qui conduit à comprendre la réalité et les concepts. En ce qui concerne la notion de **catégorie**, elle apparaît pour la première fois dans un traité d'Aristote intitulé précisément *Les Catégories*. Aristote définit la catégorie comme le mot pris isolément qui signifie une des choses : substance, qualité, quantité, relation, lieu, temps, position, possession, action et passion (Tricot, 1936). La définition évolue dans le domaine de la philosophie, notamment en logique, ce qui conduit à juxtaposer des conceptions référentielles avec lesquelles par catégorie on comprend un ensemble d'objets ou de concepts ayant les mêmes propriétés (Kant, 1781, éd. 1957 ; Mill, 1843, éd. 1962 ; Frege, 1884, éd. 1977 ; Russel, 1905, éd. 1967 ; Husserl, 1910/1911, éd. 1992), et des conceptions non référentielles où la catégorie est définie en termes syntaxiques de phrase, de nom et de foncteur. La catégorie syntaxique serait donc une classe d'expressions réciproquement substitutives mais qui garderait la même grammaire. Cela donne naissance aux grammaires catégorielles (Carnap, 1956 ; Ajdukiewicz, 1960 ; Montague, 1970). Suite à de nombreuses recherches sur la catégorisation initiées dans les années 70 du XX^e siècle, en psychologie du développement (Piaget, 1937, éd. 2005) et en psychologie cognitive (Rosch, 1973, 1978 ; Rosch et Mervis, 1975 ; Dubois, 1983, 2000 ; Bronckart, 2002), la catégorie est devenue une notion ambiguë, étant donné son caractère ouvert, flou, graduel (la catégorie est hiérarchiquement organisée) et déterminé par les facteurs géo- et socio-culturels (Geertz, 1973 ; Pałubicka, 2013). Finalement, on distingue les catégories scientifiques et naturelles : les catégories scientifiques sont closes, chaque entité appartient donc à une catégorie pour autant qu'elle possède tous les traits qu'elle partage avec les autres entités appartenant à cette catégorie ; les catégories naturelles sont continues et elles relèvent des connaissances intuitives provenant de l'expérience du monde (Wierzbicka, 1999 ; Tabakowska, 2005). L'admission de l'existence des catégories naturelles a suscité l'intérêt pour les notions de prototype, d'invariant, de stéréotype, de schème, de métaphore et de métonymie. Les catégories correspondent à nos connaissances, y compris les connaissances linguistiques, parmi lesquelles le maniement des

prépositions. Lors de la perception, on assigne l'objet ou le phénomène perçus à une catégorie, elle-même constituant un réseau (schéma) de relations.

La notion de **prototype** (Rosch et Mervis, 1975 ; Rosch, 1978) a engendré de longs débats dans le cadre de la linguistique, où elle était surtout confrontée à la notion de stéréotype (Kleiber, 1988) et à celle d'invariant sémantique. R. Grzegorzczkova (1998) propose les définitions suivantes du prototype : 1. la définition extensionnelle, selon laquelle le prototype est le plus typique représentant d'une catégorie autour duquel s'organisent les autres représentants de la même catégorie ; 2. la définition intensionnelle, selon laquelle le prototype est l'ensemble des traits typiques d'une catégorie, et 3. la définition sémantique (la variante de la définition intensionnelle), où le prototype constitue le centre sémantique qui donne accès à des extensions métaphoriques et métonymiques. Les hésitations d'E. Rosch, qui dans ses travaux ultérieurs abandonne la notion de prototype en faveur de degrés de prototypicité, et les considérations de G. Lakoff (1999) et de G. Kleiber (1990) ont conduit à redéfinir le prototype en terme d'usage, c'est-à-dire que le prototype devient un élément du niveau de l'expression. Cette direction de recherche a abouti à la définition du prototype proposée par J.-P. Desclés et W. Banyś (1997) : le prototype est la forme ou la valeur d'une catégorie que l'on perçoit intuitivement comme la plus souvent employée par les usagers d'une langue donnée. Cette définition semble la plus adéquate, car d'une part, elle évacue la question de la typicité des traits (Jackendoff, 1983 ; Rastier, 1993 ; Wierzbicka, 1999) et d'autre part, elle ne bloque pas la réflexion sur l'existence des invariants. De plus, elle soulève la question de la norme linguistique. Pour ce qui est de la typicité des traits, le problème est de déterminer quels traits sont typiques (inhérents, nécessaires, essentiels, stéréotypiques, contextuels, etc.).

La notion d'invariant coexiste avec celle de prototype, car, comme le constate A. Wierzbicka (1999), dans la définition des concepts il faut en même temps tenir compte du prototype et de l'invariant sémantique, ces deux notions ne s'excluant pas. Il en va de même si nous abordons le prototype en termes d'emploi. Chaque catégorie conceptuelle (et linguistique) posséderait donc à la fois une forme ou une valeur

prototypique et un invariant sémantique qui délimite le fonctionnement des catégories. Les tentatives d'enlever les ambiguïtés d'emploi dues aux contextes et à la polysémie sont pratiquées dans le champ de la traduction assistée par l'ordinateur : désambiguïser un mot veut dire trouver un seul sens sur la base du contexte morphosyntaxique (Taylor, 1993 ; Gross, 1994, 2012 ; Banyś, 2000, 2005). Cette opération permet d'établir ladite norme linguistique et, par conséquent, de désigner les emplois prototypiques, ces derniers se référant à la fréquence d'usage, elle-même basée sur les préférences d'emploi (Banyś, 2000).

Quant à l'**invariant sémantique**, J.-P. Desclés fait une proposition de 3 définitions. La première se réduit à un dénominateur commun, c'est-à-dire à une valeur sémantique commune à toutes les formes d'une catégorie donnée ; la deuxième s'articule autour d'une formule abstraite « transcendant toutes les valeurs répertoriées d'une catégorie » et, par conséquent, compatible à toutes les formes et valeurs d'une catégorie ; et la troisième correspond au prototypique qui présuppose une tendance générale (1997 : 30). La notion d'invariant sémantique s'avère pertinente pour comprendre l'emploi de différentes catégories utilisées dans des contextes similaires ; cela concerne par exemple l'emploi des modes ou des prépositions ayant une même distribution (*Je comprends qu'il est malheureux* vs *Je comprends qu'il soit malheureux* ; *C'est une machine à écrire* vs *J'ai besoin d'une machine pour écrire* ; *Une table de marbre* vs *Une table en marbre* ; *Ce sont les idées de Pierre* vs *Ce sont les idées à Pierre*).

En ce qui concerne la notion de **stéréotype**, elle est particulièrement pertinente en sciences du langage, notamment en études ethnolinguistiques et sociolinguistiques (Anusiewicz et Bartmiński, 1998 ; Chlebeda, 1998), étant donné que les stéréotypes font partie de nos connaissances du monde, qui sont déformées, simplifiées, généralisées, souvent fausses et partagées par les membres d'une société (Leyens, Yzerbyt et Schadron, 1996 ; Charaudeau, 2007). L'intérêt pour la notion de stéréotype et pour les facteurs géo-culturels (Geertz, 1973 ; Fiske et Taylor, 1991) a fait revivre l'idée du relativisme linguistique (l'hypothèse Sapir-Whorf), mais dans la variante qui relève de la culture, à savoir le relativisme culturel. Ainsi, dans le cadre de la linguistique cognitive, la conception de l'universalisme cognitif, formulée par E. Rosch

à la suite de ses études en psychologie, coexiste avec la conception du relativisme culturel. L'universalisme cognitif renvoie à la corporalité de l'expérience, à la détection sensorielle de la réalité et aux processus cognitifs, tous communs à l'espèce humaine et qui sont à la base de la formation et de l'organisation des connaissances (« les êtres humains possèdent le même équipement intellectuel, perceptuel et physique » (Heine, 1997 : 11, in Lapaire, 2017)). Le relativisme culturel s'édifie sur le présupposé que la conceptualisation, la catégorisation et la symbolisation (linguistique) dépendent de la culture propre à chaque individu qui expérimente le monde, qui l'interprète, qui acquiert des connaissances et qui s'exprime dans une langue donnée (Kwapisz-Osadnik, 2013). En tant que réalités linguistiques, les stéréotypes appartiennent à ladite image/vision linguistique du monde. En linguistique cognitive, l'image/la vision linguistique du monde (Collinet et Kwapisz-Osadnik, 2021 à paraître) correspond à la fois à une structure conceptuelle consolidée et confirmée dans la structure lexicale et grammaticale d'une langue donnée (Bartmiński, 1999, 2006 ; Grzegorzczkova, 1999 ; Tokarski, 2006), ce qui permet de reconstruire la manière dont est perçu et compris le monde par les usagers d'une langue donnée.

Les conceptions cognitives divergent sur la question de l'identification des **niveaux cognitif, conceptuel et sémantico-syntaxique**, même si l'on souligne unanimement l'origine cognitive du fonctionnement de la langue. Pour J.-P. Desclés (1990, 2005), il y a les niveaux : cognitif, génotype et phénotype, et l'analyse linguistique doit tenir compte des rapports entre les représentations mentales apparaissant à ces trois niveaux. Le niveau cognitif fournit les représentations fondées sur les archétypes cognitifs ; le niveau génotype engendre les représentations conceptuelles sur la base des schémas prédicatifs universels ; enfin appartiennent au niveau phénotype les représentations linguistiques formées sur la base des schémas sémantico-cognitifs propres à une langue donnée. Dans sa théorie de la sémantique cognitive, R. Jackendoff (1983, 1997) insiste sur l'existence d'un seul niveau de représentation mentale, qu'il nomme structure conceptuelle, dans laquelle les informations linguistiques, sensorielles et motrices sont compatibles. Selon G. Fauconnier et M. Turner (la théorie des espaces mentaux et ensuite la théorie de l'amalgame, 1984, 1996, 1998), l'opération de l'intégration

conceptuelle conduit à l'élaboration de la pensée en termes de *blending* conceptuel qui devient en même temps structure conceptuelle et linguistique.

Les opérations d'imagerie et d'intégration conceptuelle, la grammaire applicative et cognitive et la grammaire sémantico-cognitive ainsi que les autres conceptions de traitement des données élaborées dans le cadre des sciences cognitives, notamment de la linguistique cognitive, sont des tentatives pour examiner et décrire la faculté humaine de construire les sens (Desclés, 1994). Cela veut dire que chaque activité énonciative active des représentations conceptuelles, ou sémantico-cognitives, appartenant à différentes catégories notionnelles encodées dans une langue donnée. Selon A. Culioli, la notion est « un faisceau de propriétés physico-culturelles que nous appréhendons à travers notre activité énonciative de production et de compréhension d'énoncés » (1999 : 9).

Pour ce qui est de la **sémantique**, elle devient essentielle dans les études cognitives, en ce sens que, premièrement, toutes les unités de langue (lexicales et grammaticales) sont considérées comme sémantiquement marquées, et que, deuxièmement, le sens se construit lors de la conceptualisation en tant que représentation à la fois iconique/schématique et linguistique. Il se construit à partir des processus cognitifs de traitement des données et des ressources linguistiques qui s'activent au moment de la conceptualisation. Toutefois, il faut tenir compte des emplois qui ne s'expliquent que par la fréquence d'usage, c'est-à-dire par la préférence d'emploi d'une unité ou d'une construction dans un contexte donné (pour les emplois asémantiques, voir le terme de « lacune parasite » mentionné dans la partie introductive).

Selon J.-P. Desclés, l'analyse des catégories linguistiques soulève deux problèmes, l'un de nature formelle, l'autre de nature sémantique (1997 : 26). Ainsi, nous aboutissons à des systèmes de formes et à des systèmes de significations. Pour décrire une catégorie linguistique, il faut associer ces deux systèmes et les représenter sous forme d'un réseau organisateur. Pour ce faire, la notion de schéma s'avère pertinente, étant donné qu'elle correspond à un vaste réseau mental de concepts et de valeurs hiérarchiquement organisés sur la base des emplois prototypiques.

La grammaire cognitive se fonde sur la **fréquence d'usage**. Cela veut dire que même si les structures de langue relèvent des facultés et des propriétés psychiques plus générales, qui prennent la forme de modèles et de règles, elles se « conventionnalisent » à partir des préférences des usagers d'une langue donnée, celles-ci se stabilisant sur la base de la fréquence d'usage : plus une structure de langue est utilisée, plus elle sert de norme. Souvent, on n'arrive pas à trouver d'explication ni en diachronie ni en synchronie. Les emplois les plus fréquents dans un contexte donné sont considérés comme prototypiques, même s'il se peut qu'ils ne correspondent pas à la norme linguistique.

Pour clore cette partie, voici quelques points en résumé (Kwapisz-Osadnik, 2018b) :

1. L'idée que les phénomènes de langue ne sont pas autonomes, mais relèvent de différents facteurs extralinguistiques n'est pas nouvelle. Déjà Platon (Drozdowicz, 2007) et puis, par exemple, E. de Condillac et J.-J. Rousseau soulignent le rôle du contexte social ; le contexte culturel s'avère déterminant dans les études ethnologiques de B. Malinowski (1945, éd. 1961), d'E. Sapir (1929, éd. 1963) et de B. Whorf (1936, éd. 1956) et de C. Geertz (1973, 1983) ; le contexte anthropobiologique domine dans la conception de S. Pinker (1994, 2002) ; le contexte biologique constituait le fondement des réflexions positivistes ; les découvertes de P. Broca et de C. Wernicke ont été pertinentes en neurosciences. J. Locke (1689, éd. 1955) et T. Hobbes (1691, éd. 2005) parlent de contexte d'usage, enfin le contexte psychologique prime dans les conceptions mentales et comportementales de la langue. En conséquence, en linguistique on note la naissance de la pragmatique (les théories énonciatives en dérivent) et de la linguistique appliquée, notamment la psycholinguistique, sociolinguistique, ethnolinguistique (qui font partie des sciences du langage par exemple en France).
2. Le caractère interdisciplinaire de la linguistique cognitive résulte de la vision de la langue elle-même : la langue appartient aux ressources cognitives et cela implique qu'une analyse des phénomènes de langue doit se faire prenant en compte plusieurs opérations cognitives qui s'activent au moment de l'énonciation ou – dans la terminologie langackerienne – au moment de l'événement de parole.

3. Les unités linguistiques, notamment les prépositions, font partie de nos connaissances ; par conséquent, elles sont organisées en catégories et se soumettent aux mêmes processus de traitements des données que les autres connaissances sur le monde.
4. Les catégories s'activent lors de la conceptualisation et se transforment en événement de parole : le locuteur traite les informations provenant de la perception à partir des diverses dimensions de l'imagerie, en se servant de schèmes préconceptuels et en parcourant toutes les ressources linguistiques pour donner une dimension sémantique à la situation conceptualisée.
5. Les catégories sont des représentations icono-schématiques des connaissances (les schémas sémantico-cognitifs) : elles s'organisent autour des emplois prototypiques et possèdent chacune un invariant sémantique.
6. Lors de la conceptualisation, d'abord certains éléments des catégories et ensuite certaines propriétés des catégories deviennent saillants, et cette activité est due au profilage et au rôle des zones actives par l'intermédiaire desquelles s'établit la relation entre les objets de la scène qui se distinguent (la relation trajecteur/landmark chez R. Langacker).
7. La conceptualisation est un processus à la fois cognitif et linguistique, en ce sens que la construction de la scène équivaut à la construction du sens. Il en résulte que chaque traitement de l'information, qui se transforme en événement de parole, est sémantiquement marqué au niveau lexical et au niveau grammatical, et le choix des catégories (lexicales et grammaticales) dépend de la fréquence d'usage et des préférences linguistiques individuelles de celui qui parle.
8. L'examen des phénomènes linguistiques est holistique, en ce sens que la construction d'un énoncé – sa valeur sémantique et pragmatique – résulte d'un traitement simultané des données à tous les niveaux : phonologique, morphosyntaxique et discursif, tout en tenant compte de l'influence de facteurs cognitifs et aussi des autres ressources linguistiques qui participent à l'événement de parole.

La préposition française *de**

La préposition française *de* s'est formée sur la base de la préposition latine *de* (Englebert, 1992 ; Fagard, 2006), dont le rôle fut d'introduire un ablatif, celui-ci servant à exprimer un déplacement à partir d'un lieu (*de muro cadere* [tomber du mur]) et, par extension, l'origine ou le début d'une activité (*Commentarii de bello Gallico* [Commentaires sur la guerre des Gaules]). En latin médiéval, on observe deux phénomènes quant à l'emploi des prépositions : d'abord, la croissance des prépositions doublées (*de ex* = dès, *de post* = depuis, *de retro* = derrière, *de ab* = *da* italien) et ensuite, la confusion de prépositions et de cas (la préposition *de* au lieu de la préposition *ab* [*et homo ille de Deo est*] ou au lieu de la préposition *ex* [*de palatio exit*]). La préposition *de* apparaît avec l'accusatif (*de illis vitam*) ou remplace l'accusatif (*templum de marmore* au lieu de *templum marmoreum*) ou encore accompagne le génitif (*de foris* [= dehors] au lieu de *foris* ; *la maison de mon père* dans les *Serments de Strasbourg*) (Meillet, 1977 ; Harrington, 1997). Il est intéressant de souligner que la préposition *de* suivie de l'ablatif et, plus tard, de l'accusatif reprend l'emploi attributif du génitif et cela peut-être pour distinguer la valeur modale déontique de la valeur possessive de propriété. En effet, *militis est fortiter pugnare* peut signifier deux choses : soit 'le devoir du soldat est se battre courageusement', soit 'la propriété du soldat est de se battre courageusement' (Górska, 2011). G. Serbat (2002) parle de l'idée de l'extraction associée au génitif, en ce sens que l'on extrait une notion parmi toutes celles qui peuvent

* Le chapitre est rédigé sur la base de l'article « La préposition *de* dans un cadre cognitif » paru dans *Romanica Cracoviensia* en 2019, <http://www.ejournals.eu/Romanica-Cracoviensia/2019/Tom-19-Numer-1/art/16063/>.

caractériser une entité, comme dans *domus uicini* (la maison du voisin) ou dans *maximus omnium* (le plus grand de tous). Dans notre ligne de recherche, il s'agit d'extraire une propriété de l'entité appartenant au champ perceptif à partir de laquelle on conceptualise la scène. Les prépositions deviennent donc des éléments permettant d'éliminer les ambivalences syntaxiques et sémantiques, p. ex. : *statua ex auro* vs *statua aurea* vs *statua de auro*.

Du point de vue de la fréquence d'usage, la préposition *de* se place en tête de toutes les prépositions françaises (Gougenheim, 1967 ; Berretti, 1996 ; Kupferman, 2004). Elle fonctionne sur 4 niveaux syntaxiques : 1. dans un syntagme nominal, qui contient les noms, les pronoms et les adjectifs comme noyaux (*une table de nuit, un roi de France, un fromage de chèvre, un vent d'orage, un coup de pied, la fille de mon collègue, une période de 3 mois, le mois de mars, plusieurs élèves d'absents, chacun de nous, celui du dessus, certain du succès, plein de roses*) ; 2. dans un syntagme verbal (*sortir de l'école, venir de Paris, sauter de joie, servir de guide, se servir d'un pinceau, remplir de spectateurs, raccourcir de 5 centimètres, être de bonne humeur, oublier de téléphoner, rêver de qqn / d'acheter une maison*) ; 3. dans un syntagme prépositionnel, où se regroupent les prépositions composées (les prépositions multi-mots selon Fort et Guillaume, 2007), les adverbes et les conjonctions composées (*d'habitude, de rien, de bon matin, de bon cœur, de loin, de mon côté, de plus, de travers, de toute façon ; faute de, loin de, afin de, à cause de, de la part de, en fonction de, sous forme de, de manière à ; de façon que, de peur que, du moment que, d'où*) ; et 4. dans un syntagme adverbial (*beaucoup de, énormément de ; pas de ; Muller, 1997*).

Traditionnellement, dans une phrase, la préposition *de* introduit un complément du nom, un complément du verbe ou un complément circonstanciel. Dans le cas d'un complément du nom, la préposition *de* indique :

1. un complément déterminatif (*la capitale de la Belgique, la peur de mourir, chacun de nous, le livre de Pierre, une barre de chocolat, un homme de génie*) ;
2. une apposition (*la ville de Paris, faire ce geste de chasser une mouche*) ;

3. un complément de l'adjectif (*certain du succès, soucieux de tomber malade, fier de ses enfants*). Les compléments de ce type ne se construisent pas uniquement avec la préposition *de* – on peut en avoir d'autres, p. ex. : *le nettoyage par le vide, un mot pour rire, une histoire sans morale, une planche à repasser, ou la rose, reine des fleurs, exhale un parfum agréable ; prêt à partir, semblable à milles soirées*.

En se joignant au verbe, la préposition *de* marque :

1. un complément d'objet indirect (*douter de l'avenir, se contenter de peu, rêver d'une vie heureuse, dépendre du succès de cette entreprise, dissuader Marc de faire cette folie, se soucier de l'avenir de son fils*) ;
2. un complément d'agent (*être méprisé des honnêtes gens, être admiré de tous, être couvert de neige*) ;
3. un attribut (*être traité d'ignorant*) ;
4. différents compléments circonstanciels (*venir de France, s'échapper de prison, allonger une robe de 2 centimètres, mourir de faim, froter d'huile, citer de mémoire, avancer de trois pas*).

Comme dans le cas de syntagme nominal, dans le contexte verbal, la préposition *de* n'est pas la seule qui permette de marquer toutes les fonctions énumérées plus haut, p. ex. : *rêver à une vie tranquille, parler à qqn, être écrit par une jeune fille, choisir qqn pour modèle, élire qqn comme médiateur, être engourdi par le froid, se promener dans les rues de Paris*.

Pour ce qui est du syntagme prépositionnel (dans ce groupe, il y aura des prépositions et des adverbes), la préposition *de* fait partie de ces syntagmes qui expriment entre autres :

1. le temps (*à partir de, avant de, au cours de ; d'habitude ; de temps à autre*) ;
2. le lieu (*près de, loin de, à côté de ; de côté*) ;
3. la quantité (*de plus, de moins en moins, d'autant plus, de nouveau ; beaucoup de, assez de*) ;
4. le point de vue (*d'ailleurs, de mon côté, d'une part... d'autre part, d'un côté... de l'autre*).

En syntagme adverbial, la préposition *de* sert à introduire :

1. les compléments circonstanciels de quantité (*peu de, un peu de, trop de, assez de, énormément de, suffisamment de, 3 kilos de cerises, 5 kilomètres de marche*) ;
2. la négation absolue (*il n'y a pas de livres, pas de souci*).

Beaucoup de travaux ont été consacrés aux constructions syntaxiques contenant la préposition *de*. Plusieurs questions en découlent. La première question est de nature terminologique : ces constructions sont-elles des syntagmes, des groupes ou des séquences ? (Benninger, 1999 ; Knittel, 2009 ; Melis, 2017). La suivante concerne l'appartenance à la catégorie : ces constructions sont-elles des figements prépositionnels (des synapsies, des synthèmes ; Benveniste, 1967 ; Martinet, 1967), des mots composés ou des locutions prépositionnelles (Berretti, 1996 ; Gross, 2006) ? La troisième est liée à la fonction syntaxique de la préposition *de* : est-elle préposition, spécifieur (Berretti, 1996), séparateur, complémentateur (Attal, 1999) ou encore simple signe de liaison (Blinkenberg, 1960) et remplisseur d'espace (Benninger, 1999) ? Ces deux derniers termes renvoient aux valeurs de dépendance : est-ce une valeur qualifiant/qualifié (Charaudeau, 1992), quantifiant/quantifieur (Buvet, 2013), une valeur retrospective (Guillaume, 1964 ; Cadiot, 1997) ou encore une valeur monovalente (Lebas-Fraczak, 2009, 2016) ?

L'idée que la préposition *de* ne soit qu'un opérateur syntaxique et soit par conséquent privée de sens (Weinrich l'appelle préposition de rattachement, 1989 : 359) se vérifie dans les expressions suivantes : *une statue de Myron* vs *une statue de Vénus*, où Myron est l'auteur de nombreuses statues antiques et Vénus est une déesse sculptée par plusieurs artistes (Karolak, 1997). Dans le premier cas, la préposition *de* a la fonction de l'accusatif, dans le second, celle du datif. P. Attal définit la préposition *de* comme un « mot d'un poids sémantique nul » (1999 : 183), étant donné la multitude de sens qu'elle entraîne dans différents emplois. L. Berretti (1996) traite la préposition *de* comme un élément qui forme des expansions du nom et des expansions du verbe. G. Gross (2006) voit 3 fonctions que les prépositions, notamment la préposition *de*, exercent dans les syntagmes contenant une préposition et ce sont : la fonction d'introduire les arguments des prédicats à construction indirecte (*douter de*), la fonction prédicative (*à cause de*) et la fonction de translation (*une table de nuit*).

Selon I. Tamba (1983), la préposition *de* a une fonction référentielle en ce sens que dans *un manteau de laine*, on part de *laine* pour repérer l'objet *manteau*. Autrement dit, la préposition *de* renvoie à une sous-classe de manteaux, qui peuvent être également de fourrure, de pluie, de cérémonie, bien qu'il y ait des différences au niveau de valeurs sémantiques : pour *manteau de fourrure*, il s'agit de la matière dont le manteau est fait ; pour *manteau de pluie*, on pense au manteau contre la pluie, qui protège de la pluie ; et pour la séquence *manteau de cérémonie*, elle renvoie au manteau que l'on met à l'occasion de fêtes solennelles ou de rencontres formelles.

Pour ce qui est du syntagme verbal, la préposition *de* introduit soit un groupe nominal soit un groupe infinitif, auxquels on attribue le rôle de différents compléments (Marque-Pucheu, 2008 ; Piron, 2020). Les questions qui se font jour concernent, premièrement, la nature du prédicat qui régit la préposition, deuxièmement, la nature du sujet et du complément, laquelle influe sur le choix de la préposition (Picabia, 1978) et, troisièmement, les valeurs de la préposition elle-même qui déterminent le prédicat, le sujet et les compléments (p. ex. pour la préposition *de* Bartning propose la possession et l'origine comme valeurs prototypiques, 1996).

En français, les verbes régissant la préposition *de* représentent les classes suivantes :

1. Verbes qui donnent uniquement accès à des syntagmes par l'intermédiaire de la préposition *de* (*s'abstenir de dessert / de répondre, douter de son succès, s'emparer de la station de radio, avertir qqn de son départ / de payer les taxes, menacer de sanctions / d'un revolver / d'être long, remercier de la charmante soirée* (mais aussi *remercier pour un bouquet de fleurs*) / *d'avoir fait qqch., se souvenir de ce jour / d'avoir lu ce livre, décider du départ / de s'en aller*). Dans ce groupe, on range les verbes de localisation : *(re)venir de France (du Mexique), provenir de Paris* (par extension métaphorique *provenir du latin*), *sortir de l'école (sortir d'une poche), s'échapper de prison* (Kuryłowicz, 1987).
2. Verbes qui donnent uniquement accès à des syntagmes infinitifs par l'intermédiaire de la préposition *de* (*s'arrêter de parler, se dépêcher de partir*).

3. Verbes qui donnent accès à des syntagmes infinitifs par l'intermédiaire de la préposition *de* et à des syntagmes nominaux sans intervention d'une préposition (*arrêter la course / de courir, accepter l'invitation / de venir, conseiller le repos / de se reposer, empêcher le sommeil / de dormir, permettre la sortie / de sortir, refuser l'admission / d'admettre, tenter sa chance / de trouver qqch.*).

Dans ce contexte, on se pose la question de savoir quels facteurs (conceptuels ? sémantiques ? autres ?) ont été décisifs pour le choix de la préposition *de* dans les syntagmes, surtout infinitifs, qui expriment un argument d'objet. Pourquoi dit-on : *empêcher de faire qqch.* et non **empêcher faire qqch.* ? Pourquoi les verbes *nier, préférer, prévoir*, auparavant utilisés avec la préposition *de*, admettent-ils aujourd'hui l'infinitif sans la préposition ? Enfin, pourquoi aujourd'hui l'emploi de la préposition *de* est-il attesté avec le verbe *se rappeler* suivi du pronom et de l'infinitif ? Comme le suggèrent H. Bat-Zeev Shyldkrot et S. Kemmer, il existe deux sources de détermination des formes : la grammaticalisation et le contenu sémantique de la catégorie linguistique (voir aussi Fagard et Prévost, 2009) :

La grammaticalisation maximale peut donc aller de pair avec la motivation sémantique. Les processus de grammaticalisation sont d'ailleurs à la base de deux faits : d'une part, ils déterminent l'extension sémantique d'une forme donnée [...]. Dans tout état synchronique, [...] on devra admettre qu'elles (les usages de la forme) ont un sens. D'autre part, la grammaticalisation entraîne une tendance générale à une perte de choix et à une obligation croissante (Leeman, 1985). Cependant, même dans les expressions où ce processus a atteint le degré extrême, où il n'existe plus aucun choix, un examen approfondi montrera un lien étroit entre les cas de sélection obligatoire et les autres. (1995 : 216)

Dans la ligne d'analyse cognitive, la grammaticalisation relève de l'évolution du contenu sémantique des catégories linguistiques et aussi des préférences d'emploi, les deux facteurs déterminant la fréquence d'usage.

Quant aux syntagmes prépositionnels, il y a 4 problèmes à résoudre : le premier concerne leur statut prépositionnel (Tremblay, 1999 ; Leeman,

2006), le deuxième se réfère à l'appartenance aux classes des adverbes, des prépositions ou encore des expressions figées (Van Raemdonck, 2001 ; Gross, 2006 ; Leeman, 2006), le troisième est lié au rôle des prépositions initiale et finale constituant le syntagme (Tremblay, 1999) et le quatrième renvoie au rôle des prépositions, notamment de la préposition *de*, dans les mots composés, comme *station de distribution* vs *station-service* (Bosredon et Tamba, 1991 ; Kampers-Mahne, 2001).

En ce qui concerne le premier problème, M. Tremblay considère les locutions prépositionnelles comme des syntagmes nominaux et non comme des prépositions, étant donné, par exemple, l'absence de figement. Pour D. Leeman, la locution prépositionnelle doit commencer par une préposition, ainsi la locution *en face de* est une préposition, par contre la locution *face à* ne l'est pas, c'est « une locution (prépositive) non prépositionnelle (*face* n'est pas une préposition) » (2006 : 4). L'appartenance à la catégorie en résulte. En effet, la différence entre la catégorie de la préposition et celle de l'adverbe est difficilement saisie, comme dans *Je suis à côté (de lui)*, où *à côté* est une préposition anaphorique et non un adverbe (2006 : 5). Il est également problématique de discerner une frontière nette entre les prépositions et les conjonctions, où dans *pour que* on aurait la préposition qui introduit une proposition par l'intermédiaire de la conjonction *que*, toutefois avec *bien que* et *pourvu que* cela n'est pas possible. En ce qui concerne le rôle des prépositions initiale et finale dans une locution prépositionnelle, les études ne sont pas nombreuses. G. Rauh (1994) constate que la préposition finale a la fonction d'adjoncteur, car elle n'est pas requise quand le complément n'est pas exprimé (voir aussi Tremblay, 1999). Dans le cas des mots composés, selon B. Kampers-Mahne, la préposition légitime le complément d'un verbe dont « la catégorie n'est plus visible par suite de son incorporation à un suffixe dérivationnel, ou d'un substantif, dont les traits catégoriels ne permettent pas de légitimer le complément » (2001 : 107). Par contre, l'absence de préposition relève du rôle de modificateur du nom à droite qui est adjoint au nom de gauche.

Le syntagme adverbial contenant la préposition *de* introduit soit les entités qui sont quantifiées soit les entités à existence annihilée. Ainsi, il s'agirait d'un rapport de dépendance entre le quantifiant et le quantifié (Muller, 1997), comme dans *assez de patience, moins de précision*,

énormément de travail, ou bien d'une négation absolue (Muller, 1991), comme dans *pas d'argent, il n'y a point de vent aujourd'hui* (pour ce qui est de l'adverbe composé voir Català Guitart, 2003).

Le syntagme conjonctif contenant la préposition *de* demande la présence du pronom cataphorique *ce*, comme dans *Ça dépend de ce que vous pensez, Souviens-toi de ce que j'ai dit*. C'est aussi le cas de la préposition *à* : *Réfléchis à ce que tu vas dire, Elle s'attend à ce que Pierre vienne ce soir* (Muller, 2002).

Ceci dit, nous passons à l'analyse relevant de l'ordre cognitif et qui constitue notre contribution à l'étude de la préposition *de*. Il y aura 3 points de départ pour entamer notre étude, à savoir les origines latines de la préposition *de*, la réflexion de G. Guillaume (1973) et celle de H. Bat-Zeev Shyldkrot et S. Kemmer (1995). Si l'on tient compte des origines latines de la préposition *de*, sa fonction était de marquer le début, la source ou l'origine d'un objet par rapport à l'autre. La provenance impliquait principalement une localisation spatiale et/ou temporelle ; puis, par extension métaphorique, ce rapport s'est étendu à d'autres types de rapports. Ainsi, l'emploi prototypique, p. ex. *Marc est / provient / vient de Paris* passe à *Marc saute de joie*, interprété comme causal, mais la joie reste à l'origine de l'action de sauter. Cet emploi garderait donc la valeur de source. Pour G. Guillaume, la préposition *de* est l'effet du cinétisme efférent (rétrospectif) et relève de l'inactuel, en ce sens qu'elle intervient pour marquer ce qui est cognitivement préétabli. Selon H. Bat-Zeev Shyldkrot et S. Kemmer, la préposition *de* possède à la fois un sens dynamique et statique, les deux liés à l'idée de relation intrinsèque entre le trajecteur et le landmark. Dans le cas du sens dynamique, le trajecteur émerge du landmark, en revanche le sens statique se fonde sur la relation partie/tout.

Nos hypothèses quant au fonctionnement de la préposition *de* sont les suivantes : 1. la préposition *de* marque les connaissances préétablies qui relèvent principalement de la source de la conceptualisation ; 2. la préposition *de* témoigne soit de la relation dynamique soit de la relation statique entre le trajecteur et le landmark ; 3. la relation entre le trajecteur et le landmark est intrinsèque ; 4. la préposition *de* correspond à différents emplois, qui sont : locatif, causal, d'agent inactif, attributif

à base du rapport partie/tout, d'appartenance, partitif, de complément d'objet, d'instrument/moyen.

1. [SN] = [N/SN+de+N/SN/INF], [PR+de+PR/N/SN],
[ADJ+de+N/SN/INF], [de+SN]

Dans un syntagme **nominal**, la valeur de source semble être conservée. En effet, pour dire p. ex. *un fromage de chèvre*, il faut tout d'abord avoir une chèvre pour pouvoir faire du fromage. Dans le syntagme *un vent d'orage*, c'est l'orage qui donne naissance au vent. Il n'y aurait pas de *coup de pied* sans le pied qui donne un coup. Dans *la peur de mourir*, c'est la mort qui suscite un sentiment de peur. La mort est donc la cause pour éprouver la peur, comme dans les expressions *sauter de joie*, *trembler de peur*, *mourir de faim*, *klaxonner d'impatience*. Dans tous ces cas, définis comme relevant de la cause, il s'agirait principalement d'une relation intrinsèque qui s'établit lors de la conceptualisation entre le trajecteur et le landmark, en ce sens que le landmark devient une caractéristique du trajecteur. Ainsi, si quelqu'un saute de joie, il est joyeux, si quelqu'un tremble de peur, il est angoissé, si l'on meurt de faim, on est affamé, si l'on klaxonne d'impatience, on devient impatient. C'est aussi une des raisons de l'absence d'article.

Même si l'idée de source s'efface apparemment dans p. ex. : *une table de nuit*, *un roi de France*, *la fille de mon collègue*, *une période de 3 mois*, *le mois de mars*, ce qui devient saillant, c'est le fait de marquer l'objet ou la situation à partir desquels advient la conceptualisation. Ainsi la valeur de source subsiste-t-elle à travers cet objet ou cette situation. Dans le cas d'*une table de nuit*, le concept *de nuit* sert de base pour faire émerger l'objet *table (de nuit)*, qui devient trajecteur. Cela veut dire que les fonctions des catégories de langues se constituent déjà au niveau cognitif (de conceptualisation) et non seulement au niveau de langue. De plus, on note que la relation entre le trajecteur et le landmark est intrinsèque, en ce sens qu'il est difficile de parler ici d'une relation entre deux objets, puisque ce deuxième objet n'est pas un landmark au sens proposé par R. Langacker (1987, 2008, 2009a).

Il en est de même dans *un roi de France, le dernier roi de France, l'histoire de France*, où il n'y aurait ni roi(s) de France ni histoire sans que ce pays existe. On peut également dire *le premier roi de la France, l'histoire de la France*, mais cela serait l'effet d'une relation extrinsèque qui s'établit entre les objets *le premier roi* et *la France* et entre *l'histoire* et *la France*, lors de la conceptualisation. Dans le cas de la présence d'un article, il est question d'individualiser l'objet en ce sens qu'il se distingue en tant qu'entité par rapport aux autres entités appartenant à la même classe, p. ex. la France se distingue de l'Espagne ou de la Pologne, toutes appartenant à la classe de pays.

La valeur de source est conservée dans des constructions, comme *chacun de nous, il y a plusieurs élèves d'absents, le livre de Pierre, celui du dessus*, où l'idée d'appartenance à un groupe, à un individu ou à un endroit est le point de repère saillant (le landmark) pour en extraire un élément ou une partie (le trajecteur). Autrement dit, il faut un groupe, un individu ou un endroit pour que l'on puisse particulariser les membres, les objets, les personnes. On pourrait dire *il y a plusieurs élèves absents*, pourtant la construction témoignerait d'une autre conceptualisation, dont la conséquence relève du fait d'attribuer le trait *absent* à tous les objets du premier plan.

Une situation semblable, mais à la fois inverse, est à noter dans *une période de 3 mois, un groupe de 30 personnes, un délai de 3 jours*. Il s'agit ici de constituer un ensemble à partir d'éléments comptables homogènes qui sont nécessaires pour que cette constitution soit possible.

La relation intrinsèque et l'idée d'appartenance apparaissent dans *le mois de mars, la ville de Paris*. Ces appositions relèvent de l'identité catégorielle hyperonymique qui se produit lors de la conceptualisation et dont le point de départ est le nom du mois ou de la ville.

Le rapport entre *fille* et *collègue* dans *la fille de mon collègue* est par contre extrinsèque, mais en même temps il se fonde sur l'idée de parenté, laquelle, à son tour, comporte l'idée d'appartenance (à une famille). On pourrait se demander si *le collègue de mon fils* s'interpréterait exactement de la même façon et la réponse est positive, parce que le rapport de liaison entre le collègue et le fils se construit à partir du fils qui a un collègue. En d'autres termes, c'est à partir du fils qu'advient la conceptualisation d'un rapport professionnel.

Dans les constructions **adjectivales** [ADJ+de+N/SN/INF], les adjectifs expriment un état d'âme qui résulte d'une situation ou d'un traitement de données antérieures. La situation est donc conceptualisée comme statique. Pour déclarer que l'on est fier, certain, inquiet, content, il faut d'abord une source de ces états ou émotions.

Les constructions passives, comme *être couvert de neige*, *être entouré d'arbres*, *être aimé de tous*, relèvent également d'une conceptualisation statique, où les noms et pronoms sont de véritables landmarks, c'est-à-dire les objets qui servent à caractériser les trajecteurs. Et même si l'attention se focalise sur les trajecteurs, le point de départ de la conceptualisation serait les landmarks, c'est-à-dire que celui qui parle perçoit tout d'abord la neige, les arbres et les gens, pour ensuite décrire les objets-trajecteurs : *la cour est couverte de neige*, *le jardin est entouré d'arbres*, *monsieur Briard est aimé de tous*. L'absence d'article dans ces constructions est la preuve de la relation intrinsèque entre le trajecteur et le landmark, en revanche sa présence serait le signe de la relation extrinsèque qui s'établit lors de la conceptualisation.

Deux remarques s'imposent à ce stade. La première concerne les adjectifs qui demandent une autre préposition, p. ex. la préposition *à*, comme *prêt à partir*, *prêt à répondre*. Selon nous, l'adjectif *prêt* exprime plutôt une disposition de corps ou d'esprit (la situation est donc dynamique) qu'un état d'âme (la situation est statique). Nous y reviendrons dans le chapitre dédié à la préposition *à*.

La deuxième remarque porte sur le fonctionnement du passif, notamment sur le choix de la préposition pour introduire l'agent (Kwapisz-Osadnik, 2015). Dans le contexte du passif en français, c'est la préposition *par* qui accompagne l'agent : *Cet hôtel est construit par les Suédois*, *Les épreuves ont été interrompues par le vent*. Toutefois, dans les constructions passives, on peut également avoir la préposition *de* : *Il est récompensé de ses efforts*, *Il est puni de ses actes*. La préposition *de* aurait pour rôle de marquer une propriété (landmark) de l'objet (trajecteur) à partir de laquelle commence la conceptualisation : on perçoit d'abord la propriété pour arriver à l'objet ([il a fait un effort = il est agent de l'action] – [il est récompensé = il en est patient] ; [il a fait qqch. de mauvais = il est agent de l'action] – [il est puni = il en est patient]). La relation entre le trajecteur et le landmark est donc

intrinsèque et la situation est conceptualisée comme statique, ce qui n'est pas le cas avec la préposition *par*, qui introduit un deuxième objet (la relation extrinsèque) qui exerce une action (la situation conceptualisée comme dynamique). De plus, les énoncés peuvent contenir les deux éléments, à savoir la propriété du trajecteur d'être agent de l'action qui entraîne le fait résultant et le véritable agent de ce fait qui est landmark, comme dans : *Il est récompensé de ses efforts par le président, Il est puni de ses pêchés par l'archevêque.*

Il existe aussi une construction passive avec la préposition *à* qui se réalise dans l'expression *être mangé aux mites* : *Ce pull est mangé aux mites.* Tout comme dans l'expression avec la préposition *de*, la situation est conceptualisée comme statique, mais la relation entre le trajecteur et le landmark est différente : la préposition *de* assure la relation intrinsèque (*le pull troué* = les trous ont des caractéristiques d'être faits par les mites), alors que la préposition *à* relève de la relation extrinsèque (*le pull troué* = les mites ont fait des trous au pull). La préposition *de* correspond au point de départ de la conceptualisation : celui qui parle voit d'abord les trous rongés par les mites et ensuite le pull abîmé. La préposition *à* met au premier plan le pull abîmé et ensuite les mites qui ont fait des trous au pull. La préposition *par* introduit, pour sa part, un agent actif qui fait des trous et qui devient un élément saillant de la scène. La situation est conceptualisée comme dynamique et la relation entre le trajecteur et le landmark est extrinsèque. Il y a d'autres exemples qui témoignent de différentes conceptualisations d'une même scène ou des scènes semblables, p. ex. : *Cela est connu de tous, Cela est connu par tous, Cela est connu à tous* ou bien *Il est accompagné de ses proches, Il est accompagné par ses proches, La chanson est accompagnée à la guitare.*

Dans le groupe de syntagmes nominaux, nous rangeons l'emploi partitif de l'article [**de+SN**], et cela pour deux raisons. Premièrement, parce qu'en réalité, la forme du partitif est basée sur la préposition *de*, et deuxièmement, parce que la motivation relève de la fonction fondamentale de cette préposition qui consiste à mettre en évidence le point de départ de la conceptualisation. En effet, les énoncés comme *J'ai des caramels, Il a de la patience, C'est du beurre, C'est du n'importe quoi* relèvent des connaissances préétablies que le locuteur possède

sur les objets conceptualisés. Alors, il sait que les objets caramels sont comptables et qu'il en conceptualise quelques-uns, que la patience est un phénomène non comptable et qu'il peut en avoir un peu lors de la conceptualisation, que le beurre est aussi non comptable et qu'il en perçoit un peu et que ce dont on parle appartient au non-sens qui n'est pas comptable non plus.

2. [SV] = [V+de+N/SN/PR], [V+de+N/SN/PR/INF],
[V+de+INF]

Dans la séquence **[V+de+N/SN/PR]**, il y a des verbes qui entrent dans une relation de localisation avec un argument introduit par la préposition *de*, p. ex. : *(re)venir de France (du Mexique)*, *provenir de Paris* (par extension métaphorique *provenir du latin*), *sortir de l'école* (*sortir d'une poche*), *s'échapper de la prison / de prison*, *descendre de l'arbre*. Les landmarks correspondent tous aux endroits qui sont les points de départ pour le déroulement de l'action du prédicat. Autrement dit, ces endroits deviennent les sources des activités des prédicats. La question de l'absence d'article dans les cas des noms féminins de pays, des noms de villes et dans certains cas isolés, comme *s'échapper de prison*, peuvent s'expliquer en diachronie. Dans l'*Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines* du XVIII^e siècle et dans la *Grammaire des grammaires* qui date du XIX^e siècle, on explique l'emploi des prépositions devant les noms de pays selon qu'on les considère soit comme connus et fréquentés, soit comme lointains et difficiles à explorer. On donnait le statut de référence univoque aux pays que l'on pouvait pénétrer, d'où l'absence d'article. Dans le cas de *s'échapper de prison*, il ne s'agit pas d'indiquer la prison en tant qu'endroit concret dont on s'échappe, mais de souligner le fait de se libérer de l'état de prisonnier : *ex* (hors de) + *capio*, *ceci*, *captum*, *capare* (conquérir, occuper, prendre en captivité). Cela veut dire que l'idée de prison est incluse dans le prédicat même (*s'échapper* en tant que prisonnier). La forme transitive indirecte du verbe *échapper* s'emploie avec la préposition *à*, p. ex. : *On échappe au rituel des fêtes de fin de l'année*, *Rien n'échappe à Jean*. Cette fois-ci, il s'agirait de mettre en

énoncé la scène dans laquelle un trajecteur (on = nous = certaines gens et rien) vise un landmark (le rituel des fêtes de fin de l'année et Jean) dont il se libère par une fuite. La présence de la préposition *à* est donc justifiée, car elle indique l'élément visé lors de la conceptualisation.

Dans *frotter d'huile*, *servir de guide*, *traiter de voleur*, *citer de mémoire*, la préposition *de* introduit l'unité lexicale qui recourt à nos connaissances quant à l'huile, le guide, le voleur et la mémoire, ces connaissances servant de point de départ dans le processus de conceptualisation. Autrement dit, avant d'utiliser de l'huile pour frotter une surface, il faut admettre, même si cela ne doit pas être nécessairement efficace, que cette action sera propice ; avant de se servir d'un objet ou d'un individu, il faut connaître leurs propriétés en rapport avec les contenus cognitifs et sémantiques des unités lexicales utilisées dans le contexte des activités en question ; avant de pouvoir citer un passage ou les paroles de quelqu'un d'autre, il faut les avoir stockées en mémoire.

Les expressions *se passer de gâteau*, *se libérer du stress*, *douter de son succès / de lui* (*douter de* + infinitif n'est plus en usage. On retrouve cette construction chez Corneille, Racine ou Voltaire, p. ex. : « Pourriez-vous un moment douter de l'accepter ? », J. Racine, *Athalie*, III, 4), *se servir d'un dictionnaire* impliquent également la source des activités en question. En effet, il faut un gâteau pour s'en passer, il faut éprouver du stress pour pouvoir s'en libérer, on ne peut douter que de quelque chose ou de quelqu'un précédemment traités en discours et l'on peut se servir d'un objet dont l'utilité est bien connue dans une situation de communication particulière.

Le verbe *parler* mérite une attention particulière, étant donné ses différentes constructions qui, selon nous, ne sont pas équivalentes. Elles relèvent en effet de différentes conceptualisations : *parler de tout et de rien / parler de politique / parler politique / parler de la politique*. La préposition *de* a le rôle d'introduire un sujet concret avant d'en parler. Dans le cas de la présence de l'article – p. ex. : *parler de la politique actuelle du Brésil* –, la relation entre le trajecteur et le landmark est conceptualisée comme extrinsèque, en ce sens que le sujet de la conversation devient un véritable objet bien distinct des autres objets qui peuvent être choisis comme sujet de conversation.

C'est aussi le cas dans *parler de politique* ; toutefois, quand on parle de politique, en réalité on exprime ses opinions et ses sentiments sur différentes questions politiques (il y a plusieurs sujets à discuter). On peut donc parler de politique, de musique, de cinéma, de shopping pour présenter ses idées, ses points de vue, ses sentiments en rapport avec ces divers secteurs de la vie. Dans *parler politique*, la relation trajecteur/landmark devient intrinsèque, en ce sens que l'on attribue au trajecteur, ou le trajecteur s'attribue lui-même, un trait d'être professionnel dans le domaine de la politique. *Parler politique* correspondrait alors au verbe *politiquer*, où ce qui est mis en relief, c'est le fait de s'intéresser à la politique, de s'engager politiquement en situation d'interaction sociale (Gamson, 1992), (voir plus loin *se mêler de politique municipale*).

Dans la séquence [V+de+N/SN/PR/INF], il y a des verbes qui donnent accès après la préposition *de* à des syntagmes nominaux et à des syntagmes infinitifs, p. ex. : *rêver d'une petite maison* / *d'avoir une petite maison*, *s'abstenir de dessert* / *d'une démarche inutile* / *de prendre le dessert*, *avertir qqn de son départ* / *avertir qqn de payer des taxes*, *menacer de sanctions* / *d'un revolver* / *d'être long*, *remercier de la charmante soirée* (*pour un bouquet de fleurs* ; on peut aussi *remercier par un bouquet de fleurs*) / *d'avoir organisé la charmante soirée*, *se souvenir de cette histoire* / *d'avoir lu ce livre*, *décider du départ* / *de s'en aller*, *charger qqn* / *se charger de cette enquête* / *de mener cette enquête*, *se mêler des affaires d'autrui* / *de tomber* (*si la pluie se mêle de tomber* ; www.larousse.fr).

Les prédicats ci-dessus, pour pouvoir se manifester conceptuellement et ensuite pour servir de pivot lors de la construction d'un énoncé, demandent un contenu préalable à partir duquel s'effectue la conceptualisation. Ces prédicats sont donc en quelque sorte « rhématiques », c'est-à-dire que pour être employés, ils ont besoin d'un fond thématique. En effet, les actions de : *s'abstenir*, *avertir*, *remercier*, *se souvenir*, *décider*, *(se) charger*, pour se produire, nécessitent une source qui ne doit pas être nécessairement dans le discours, mais qui correspond soit à des connaissances préétablies soit à des informations antérieures qui sont connues du locuteur. La source peut être aussi un objet réel (appartenant à la scène) ou imaginé ou bien une situation imaginée à partir desquels le locuteur conceptualise la scène et construit son énoncé.

Pour être encore plus clair, revenons à nos verbes-exemples. Le prédicat *rêver d'une petite maison* se fonde sur les connaissances stéréotypées que le locuteur possède quant à la vie qui devient plus tranquille, plus sereine et plus saine dans une petite maison. Pour les actions de : *s'abstenir de*, *avertir de*, *remercier de*, *se souvenir de*, *décider de*, *(se) charger de*, *se mêler de*, il faut avoir un point d'appui (un objet, une personne, un phénomène, une activité, un événement réels ou imaginés, une prémisse dans *La soirée menace d'être longue*) qui les amorce.

Le verbe *se mêler de* semble intéressant du point de vue de l'emploi des articles et de la construction infinitive. Quand on dit *Il se mêle des affaires de ses voisins* ou *Ne te mêle pas de lui dire ce qu'il doit faire*, cela signifie que quelqu'un intervient dans les affaires de ses voisins, dont il est au courant (les connaissances préalables), sans qu'on le lui ait demandé ; et dans le deuxième exemple, plus évident, l'impératif négatif implique le contenu thématique (connu) de ce qui suit, donc le point de départ de la conceptualisation. La relation entre le trajecteur et le landmark est dans les deux cas extrinsèque. Dans *Il se mêle de politique municipale*, l'absence d'article est due à la relation intrinsèque entre le trajecteur et le landmark, en ce sens que le landmark devient une caractéristique du trajecteur qui s'intéresse à la politique (municipale), qui s'en occupe. On peut se mêler de littérature, de musique. L'énoncé *La pluie se mêle de tomber* est une conséquence de l'extension métaphorique relevant de la prémisse fondée sur l'observation des phénomènes atmosphériques. Le verbe *se mêler* se joint aussi à la préposition *à* : *se mêler au débat*, *se mêler à la foule* ; à la préposition *dans* : *se mêler dans la foule*, *se mêler dans tout ce qu'ils font* ; à la préposition *avec* : *se mêler avec les autres* (nous ne revenons qu'à la construction avec la préposition *à* dans le chapitre consacré à cette préposition particulière).

Dans la séquence **[V+de+INF]**, on distingue deux groupes de verbes, ceux qui entraînent la préposition *de* uniquement en construction infinitive et ceux qui demandent la préposition *de* non seulement en construction infinitive, mais aussi avec les syntagmes nominaux en fonction de COD. Le premier groupe est représenté par des verbes, comme *s'arrêter de parler*, *se dépêcher de partir*. Le second groupe comprend des verbes bien plus nombreux, p. ex. : *arrêter la course / de courir*, *accepter*

l'invitation / de venir, conseiller du repos / de se reposer, empêcher le sommeil / de dormir, permettre la sortie / de sortir, refuser l'admission / d'admettre, tenter sa chance / de trouver, proposer le cinéma / d'aller au cinéma, oublier le rendez-vous / d'aller au rendez-vous, finir le ménage / de faire le ménage, craindre le froid / de geler, interdire la vente / de vendre, regretter ses paroles / d'avoir dit qqch.

Les verbes du premier groupe sont avant tout pronominaux, ce qui veut dire que la position de complément d'objet est saturée. Par conséquent, il n'est possible que de rajouter l'information sur l'activité ou la caractéristique de l'objet qui sont mises en relief lors de la conceptualisation. De plus, cette activité ou cette caractéristique doit constituer le point de départ de la conceptualisation. En effet, il faut d'abord parler pour pouvoir arrêter de le faire, il faut d'abord avoir pensé au départ, l'avoir planifié pour pouvoir ensuite se dépêcher faute de temps.

Dans le cas des verbes du second groupe, la différence entre les constructions **[verbe+nom]** et **[verbe+de+inf]** serait due à diverses conceptualisations de la même scène perçue. Lors de la première image conceptuelle, c'est le trajecteur exécutant des activités qui devient saillant, tandis que les phénomènes mis en jeu et considérés comme landmarks, et dont il est question, passent au deuxième plan. Ces autres activités sont souvent exécutées par une autre entité faisant partie de la scène conceptualisée (p. ex. : *conseiller à qqn de se reposer, permettre à qqn de sortir*). Dans le cas de la seconde conceptualisation, elle commence par les landmarks et non par les trajecteurs, même s'ils gardent leur position de sujet. Si l'on dit *J'accepte votre cadeau, On nous a refusé l'admission, Je te propose une randonnée à la montagne*, la scène est alors conceptualisée en une seule séquence, le trajecteur devient l'objet à partir duquel commence la conceptualisation, il est donc l'élément situé au premier plan. En revanche, dans *J'accepte de recevoir votre cadeau, On a refusé de nous admettre, Je te propose de faire une randonnée à la montagne*, il y aurait deux séquences conceptualisées, celle qui se construit autour du prédicat principal et celle qui se construit autour de l'infinitif. La préposition *de* garderait la valeur de mise en évidence du début de la conceptualisation, ce qui n'est pas nécessaire dans le cas de la conceptualisation où la relation entre le trajecteur et le landmark est simple et directe.

Le problème de la présence de la préposition *de* et de son absence dans les constructions [V+(de) N/SN] est essentiellement lié aux critères – formels et sémantiques – de la distinction des COD et des COI. Pour les COD, le contenu sémantique du verbe devient en quelque sorte une propriété de l'objet en question, c'est pourquoi la diathèse passive est possible : *le cadeau est accepté, l'admission est refusée, une randonnée à la montagne est proposée*. En revanche, avec les verbes qui demandent un COI, comme *douter de, décider de, parler de, dépendre de, jouer de, penser de, rire de*, le sens contenu dans le verbe ne pourra pas se convertir en la propriété de l'objet en position de complément. Autrement dit, le succès ne peut pas *être douté, mais seulement être douteux, le départ peut être décidé (cela correspond à la construction *décider le départ*) ; dans le cas traité – *décider du départ* –, le départ pourrait être décisif. Et ainsi de suite. Dans le cas des verbes qui admettent les syntagmes nominaux et les syntagmes infinitifs précédés de la préposition *de* en fonction de COD, l'explication serait fondée sur diverses conceptualisations, celle non séquentielle pour les syntagmes nominaux et celle à deux séquences pour les syntagmes infinitifs.

Pour compléter l'examen, il faudrait également aborder, d'une part, les questions de la grammaticalisation et de la motivation sémantique, phénomènes pertinents dans la constitution de formes et de règles d'une langue, et, d'autre part, la question des préférences d'emploi qui influent sur leur fréquence (voir p. 45 de ce chapitre). Ainsi, l'emploi de la préposition *de* avec le verbe *se rappeler* (*Tu te rappelles son numéro de téléphone* vs *Il se rappelle de nous* ; *Tu te rappelles de m'appeler ce soir* ?) retrouverait sa motivation fonctionnelle, celle de mettre en évidence le début de la conceptualisation, c'est-à-dire l'élément à partir duquel on construit la scène. Cette motivation relèverait également d'une affinité sémantique avec le verbe *se souvenir de*. Par contre, la construction *se rappeler quelque chose* dérive du verbe *appeler*, qui demande un COD. Et cela est juste du point de vue cognitif et sémantique, car *appeler* veut dire 'désigner qqn ou qqch. par un nom', ce qui se fait de façon intrinsèque en ce sens que le landmark fait partie du trajecteur en tant qu'un de ses traits ([avoir en mémoire] – [se rappeler]). L'emploi de la préposition *de* pour introduire les pronoms recevrait une autre explication qui relèverait d'une part, d'une affinité syntaxique

avec les verbes, comme *s'adresser* et *se présenter* (*Il s'adresse à nous, Il se présente à nous*) et d'autre part, d'une aisance phonétique : il est plus facile de prononcer *Il se rappelle de nous* que **Il se nous rappelle*.

Pour le verbe *nier*, la présence de la préposition *de* semble logique, car on ne peut nier que le contenu affirmé auparavant (*On m'a déclaré coupable ; je le nie = je nie d'être coupable*). L'omission de la préposition témoignerait d'une affinité sémantique avec les verbes de déclaration, comme *affirmer*, *déclarer*, *certifier*, *attester* (*affirmer savoir, déclarer ne pas s'en souvenir, certifier avoir assisté aux cours, attester avoir été le témoin de ces faits*). Dans ce contexte, le verbe *nier* signifierait en quelque sorte son contraire, c'est-à-dire *affirmer la fausseté* (*On m'a déclaré coupable – je le nie = je déclare ne pas être coupable = je nie être coupable*).

Pour finir cette partie, arrêtons-nous encore sur le verbe *prévoir*, qui semble être parfaitement approprié à une étude cognitive ; en effet, dès le niveau conceptuel et sémantique, *prévoir* renvoie à l'idée d'un contenu préexistant. Ainsi l'emploi de la préposition *de* se justifie-t-il au niveau sémantico-syntaxique (« Ce que vous prévoyez de perdre » ; Madame de Sévigné, 8 févr. 1687). Son absence se justifie en revanche par une affinité sémantique avec les verbes, comme *penser*, *croire*, *espérer* : *Je prévois finir le travail demain* veut dire *Je me vois (maintenant) finir le travail demain* ; donc *Je pense finir demain*.

3. [SPRÉP] = [PRÉP+N/SN/INF+de], [de+N/SN+PRÉP],
[de+N/SN+de], [N/SN+de], [ADV+de+N/SN/PR],
[de+N/SN/ADJ], [de+N/SN+PRÉP+N/SN] ; [de+ADV],
[de+ADJ] ; [de+N/SN+que/où]

Le syntagme prépositionnel fonctionne soit comme locution prépositive soit comme locution adverbiale ou comme locution conjonctive. Cette distinction est simpliste, étant donné la complexité du statut morphologique et syntaxique de ces constructions plus ou moins figées et contenant au moins une préposition (Gross, 2006 ; Fagard et De Mulder, 2007). Toutefois, nous nous en servons pour deux raisons : première-

ment parce que l'étude que nous menons concerne les prépositions *de*, *à* et *en* non seulement dans les syntagmes prépositionnels, mais aussi dans l'ensemble de leur fonctionnement qui relève principalement du cognitif et se manifeste ensuite dans la langue. La langue, quant à elle, tient compte des origines des prépositions, de l'évolution des idées et des conditions de vie de ses usagers et leurs préférences d'emploi à un moment donné. La deuxième raison concerne le niveau d'organisation de données, ce qui devrait aider à suivre notre analyse.

Le plus souvent, on trouve la préposition *de* à la fin de locutions, p. ex. : *à cause de*, *à condition de*, *à côté de*, *à gauche de*, *à partir de*, *afin de*, *au lieu de*, *au contraire de*, *au moyen de*, *au sujet de*, *autour de*, *avant de*, *en bas de*, *en faveur de*, *en raison de*, *histoire de*, *loin de*, *près de*, *sous prétexte de*. Elle peut également apparaître au début de certaines locutions, p. ex. : *d'habitude*, *de rien*, *de bon matin*, *de temps en temps*, *de côté*, *d'ailleurs*, *de plus*, *de bon cœur*, *de loin*, *de la part de*, *de mon côté*, *de plus*, *de travers*, *de toute façon*. La préposition *de* au début et à la fin des locutions est rare, p. ex. : *de peur de*, *du côté de*, *de la part de*.

[PRÉP+N/SN/INF+de][de+N/SN+PRÉP][de+N/SN+de]

La préposition *de* à la fin des locutions prépositives est tout à fait justifiée, étant donné son rôle de mise en relation des entités de la scène conceptualisée, et en suivant notre optique, sa présence serait le signe du début de la conceptualisation. En d'autres termes, dans la relation **[trajecteur+loc.prép.(de)+landmark]**, le landmark, c'est-à-dire l'objet ou la situation mis au premier plan, sont les sources de ce qui est le trajecteur, c'est-à-dire l'objet ou la situation mis au second plan. Ainsi, dans des phrases comme : *Marc est resté à la maison à cause de la tempête* ; *Fermé pour cause d'incendie* ; *Il restait assis à côté de moi* ; *Y a-t-il des nouvelles au sujet de mon travail ?* ; *En raison de sa compétence, il a été désigné chef d'équipe* ; *De peur d'être critiqué, il n'a pas osé donner son avis*, la préposition *de* à la fin de la locution prépositive informe que ce qui la suit est la source de ce qui précède la locution prépositive. L'emploi d'une locution prépositive est toujours le signe d'une conceptualisation à deux (parfois à plusieurs)

séquences et la relation logique qui les unit est exprimée avec le nom faisant partie de la locution.

Parmi les exemples cités ci-dessus, il y en a 5 qui expriment la cause : la tempête (il y a une tempête) est la cause qui contraint à rester à la maison, l'incendie (le bâtiment a brûlé) est la cause qui conduit à fermer le bâtiment dévasté par les flammes, la compétence (il est compétent) est la cause/la raison pour laquelle quelqu'un a été choisi comme chef, la peur d'être critiqué (il éprouve de la peur devant les critiques d'autrui) est la cause qui pousse à ne pas prendre la parole, on demande des nouvelles parce que l'on veut savoir comment notre travail a été évalué (pour *au sujet de* voir Porhiel, 2001). La relation de lieu se note dans la locution *à côté de moi*. L'emploi de la préposition *de* marque toujours la personne (désignée *moi*) à partir de qui commence la conceptualisation de la scène. Autrement dit, c'est ce *moi* qui est le premier élément perçu et qui organise la scène : [moi assis] – [lui assis à côté].

Si la préposition *de* à la fin de la locution prépositive indique le point de départ de la conceptualisation, ce point de départ étant connu de celui qui parle, il serait alors intéressant d'approfondir la présence d'une autre préposition, notamment de la préposition *à* et de la préposition *en* (*en faveur de*, *en raison de*), en position initiale de la locution. Cette question sera reprise dans les chapitres consacrés aux prépositions *à* et *en*.

Arrêtons-nous encore ici sur les éléments qui suivent la préposition *de* dans la partie finale de la locution, à savoir les constructions : [...+de+N/SN], [...+de+INF], [...+de+N/SM/INF]. Plus précisément, nous abordons une réflexion sur le rôle de la préposition *de* dans les constructions qu'elle introduit. Dans le premier groupe, on aura p. ex. : *à cause de*, *autour de*, *en raison de*, *pour cause de*, *au sujet de*, *à propos de*. Parmi ces locutions, il y aura celles qui sont suivies d'un nom sans article : *en raison / pour cause / par suite / à la suite de travaux* (aussi *suite à des travaux*), et celles suivies d'un syntagme nominal contentant un article ou un pronom : *à cause du stress*, *à cause de / des travaux*, *à cause d'un retard*, *à cause de lui* ; *autour de la maison*, *autour d'un village*, *autour de nous* ; *au sujet du dossier* ; *à propos du film*, *à propos d'un autre sujet*, *à propos de nous*. Le deuxième

groupe, le moins nombreux, est représenté par des locutions, comme à condition d'avoir un moment, afin de pouvoir réagir, au point de mentir. Enfin, le troisième groupe est le plus représentatif, p. ex. : *faute de temps / faute de pouvoir être là, loin de nous / loin de le dire, de peur d'un malentendu / de peur d'être critiqué, au lieu d'un parapluie / au lieu d'aller se coucher, sous prétexte d'une menace / sous prétexte de nous aider.*

Deux problèmes à résoudre se font jour : celui de la présence de l'article ou de son absence au début de la locution (*de peur de mais de la part de, du côté de*) ou bien dans un syntagme nominal qui suit la préposition *de* (*pour cause de travaux, à la suite / par suite de travaux, à cause de travaux*, mais plus souvent à *cause des travaux*), et celui des contraintes de sélection des syntagmes introduits par cette préposition (*à cause de* entraîne uniquement un syntagme nominal, tandis que *de peur de* entraîne soit un syntagme nominal soit un syntagme infinitif). Puisque ces questions s'éloignent de notre ligne directrice de recherches, nous nous limitons ici à signaler que la première enquête se situe dans le domaine de l'article, et non dans le domaine des prépositions ; quant à la deuxième question, elle réside, selon nous, dans l'étude diachronique et dans les préférences d'emploi.

[ADV+de+N/SN/PR]

En ce qui concerne les locutions adverbiales contenant la préposition *de* à la fin, elles se divisent en deux groupes : les locutions de quantité (*peu de, un peu de, trop de, assez de, énormément de, suffisamment de, 3 kilos de cerises, 5 kilomètres de marche*) et celles de négation absolue (*il n'y a pas de livres, pas de souci*).

Dans ces deux cas, la préposition *de* marque le début de la conceptualisation, c'est-à-dire qu'elle introduit la source de la construction de la scène. Autrement dit, celui qui parle perçoit d'abord les objets comptables pour ensuite calculer leur quantité. La négation se comporte de la même façon ; d'ailleurs, la négation absolue est en quelque sorte quantitative – à quantité zéro. Pour qualifier quelque chose d'inexistant, il faut d'abord supposer son existence réelle ou fictive, concrète ou imaginée.

Selon nous, la locution *de nouveau*, qui correspond à la construction [de+ADJ], et la locution *de plus* correspondant à la construction [de+ADV], appartiennent, elles aussi, aux locutions de quantité. Le caractère quantitatif se laisse noter, si on les compare à des locutions contenant d'autres prépositions, comme *à nouveau* et *en plus*, comme dans les phrases :

Formulez la question à nouveau et Il est tombé de nouveau après sa chute d'hier.

Leur maison a brûlé et de plus, on a volé leur voiture et Il neige à plein ciel et en plus, il vente énormément.

La locution *à nouveau* est privée de dynamique, elle a un caractère attributif, en ce sens que la question, après avoir été reformulée, aura une forme ou un contenu modifiés, toutefois quantitativement elle reste unique (ce qui est donc visé, c'est la même question, mais modifiée, reformulée). Par contre, la locution *de nouveau* veut dire faire encore une fois, dans ce cas, elle se réfère à l'action et non à l'objet lui-même. Cela veut dire qu'il est tombé deux fois hier, il y a eu donc deux chutes.

La locution *de plus* donne à la scène un caractère séquentiel, donc la scène est dynamique. En outre, cette locution met l'accent sur l'importance de la situation qui suit par rapport à la situation qui précède. En d'autres termes, paradoxalement, c'est la deuxième situation (landmark) qui devient saillante et non celle qui se trouve au premier plan (trajecteur).

Avec la préposition *en*, la scène est privée de dynamique. La locution donne l'impression de la simultanéité des actions, en ce sens que l'une contient l'autre.

[de+N/SN] [de+N/SN+PRÉP+N/SN]

Dans ce cas, la préposition *de* sert à construire une information supplémentaire qui n'entraîne pas de changement radical de la scène conceptualisée, mais lui procure une certaine dynamique. Le rôle de la préposition *de* dans ce type de constructions consisterait à mettre en évidence les connaissances préalables qui relèvent des expériences vécues d'une situation conceptualisée. Ainsi, pour utiliser les locutions de temps, p. ex. : *d'habitude / de temps en temps je me lève à 6 heures*

/ *de bon matin*, il faut avoir fait l'expérience de se lever à 6 heures régulièrement, de se lever à 6 heures parfois ou de se lever de bon matin. *De rien* est à la fois une réaction à une excuse proférée par un tiers et une confirmation de n'avoir éprouvé rien de négatif. D'ailleurs, l'idée de négation absolue est conservée dans la locution, ce qui prouve que la préposition *de* indique la source de la conceptualisation.

Dans les locutions locatives, comme *de côté*, *de loin*, *de près*, *d'ailleurs*, la position spatiale constitue le point de départ de la conceptualisation. Dans ce cas, celui qui parle détermine d'abord une localisation, généralement par rapport à la sienne, et ensuite il introduit les autres éléments de la scène conceptualisée. Donc, l'énoncé *Tu le mets de côté* serait l'effet de la conceptualisation suivante : [établir une position + mettre dans cette position]. Il en serait de même dans le cas de la locution *de mon côté*, qui est une extension métaphorique de la locution *de côté*, et qui veut dire *en ce qui me concerne*. Il est également possible d'avoir une locution contenant la préposition *à*, comme dans *Il habite à côté*. Toutefois, elle serait plutôt une locution prépositive elliptique *à côté de*, qui garde une valeur locative, et l'on pourrait la comparer avec la locution locative *du côté de* (*Du côté de chez Swann*), celle-ci fonctionnant aussi comme extension métaphorique : *C'est notre cousine du côté de maman* ; *Je ne peux pas être du côté du directeur* ; *Du côté de la gestion de la fonction publique, le Tribunal a adopté un plan d'action qui vise les plus hauts niveaux possible* ; *Du côté de l'utilisateur, un autre défi est de déterminer la « part équitable » des avantages lorsqu'aucun contrat APA n'a été obtenu*.

La locution locative *d'ailleurs* (*Ils sont venus d'ailleurs*) est utilisée par métaphore comme introductrice d'une information complémentaire, comme dans *Pierre voit peu son frère, qui d'ailleurs ne s'en plaint pas*. La préposition *de* dans la locution est le signe de la connaissance antérieure du fait que le frère ne se plaint pas de ne pas voir Pierre. À côté de la locution *d'ailleurs*, il y a une locution avec la préposition *par* (*par ailleurs*), qui à l'origine est locative (*Il a dû passer par ailleurs*) et qui s'utilise comme extension métaphorique pour introduire une information complémentaire connue de celui qui parle, cette information étant le point de départ de la conceptualisation (*Il était latiniste et par ailleurs féru de chimie*).

Dans la locution *de toute façon*, la préposition *de* informe d'une solution envisagée auparavant, mais qui ne changera rien dans le déroulement de la situation conceptualisée.

Dans les locutions du type *de bon cœur*, *de tout son cœur*, *de tout cœur*, il faut d'abord éprouver un sentiment ou une émotion en rapport avec la situation conceptualisée pour pouvoir ensuite en parler.

Pour clore cette partie, voici quatre locutions adverbiales qui ont la même fonction discursive, mais qui sont construites avec différentes prépositions : *d'après moi*, *à mon avis*, *pour moi*, *selon moi* : *D'après moi*, les jeunes adoreront ce jeu ; *À mon avis*, tu n'as pas assez travaillé ; *Pour moi*, la ville idéale pour notre jumelage, c'est Marrakech ; *Il a fait, selon moi*, une bêtise.

Toutes ces locutions servent à présenter l'opinion de celui qui parle. Toutefois, l'emploi des diverses prépositions résulte de différentes conceptualisations (différentes imageries) de la même réalité. La préposition *de* fournit à la locution une valeur de source de ce qui suit, alors la scène est conceptualisée de façon dynamique. C'est pourquoi la locution est utilisée pour introduire la source de l'information (*d'après la police*, *d'après les autorités*, *d'après les données actuelles*, etc.). Quand on dit *à mon avis*, la préposition *à* prive la scène de dynamisme, elle devient donc statique, en ce sens que la locution introduit directement l'information telle qu'elle est vue par celui qui parle. La préposition *selon* est choisie, lorsque celui qui parle admet d'autres opinions possibles ; la sienne devient alors une opinion parmi les autres. En revanche, la préposition *pour* sert à mettre en relief l'avis de celui qui parle qui considère le contenu de son énoncé comme le meilleur choix ou la meilleure solution choisis parmi les autres possibles.

[de+N/SN+que/où]

La locution conjonctive se distingue par le fait d'introduire une proposition (subordonnée ou coordonnée). Le nom ou le syntagme nominal de la locution informe sur le rapport logique qui se noue entre la situation exprimée dans la principale et la situation contenue dans la subordonnée ou dans la coordonnée. La préposition *de* au début de la locution marque le point de départ de la conceptualisation de ce rapport. Ainsi, dans *Elle s'est maquillée de façon / manière / sorte*

que personne ne la reconnaisse, celui qui parle doit avoir l'idée du but visée par le trajecteur, et c'est à partir de ce but qu'il construit toute la scène. Toutefois, le fait qu'il s'agit d'un but est exprimé à l'aide du subjonctif. Dans *Elle s'est maquillée de façon / manière / sorte que personne ne l'a reconnue*, c'est la conséquence connue de celui qui parle et c'est cette connaissance qui constitue le point de départ de la conceptualisation ; dans *Il a écrit de façon que l'on arriverait difficilement à le lire*, la conséquence est nettement traitée comme envisagée, d'où l'emploi du conditionnel.

Quand on dit *Ne lui révélez pas tout ce que vous savez de peur qu'il ne s'inquiète*, celui qui parle envisage le sentiment de peur que l'énonciateur peut éprouver après avoir entendu la nouvelle et cela devient la source de la conceptualisation.

Pour dire *Du moment que tu seras présent, je n'ai pas à te faire de compte rendu*, celui qui parle envisage d'abord le moment à partir duquel l'interlocuteur sera présent à une réunion et il en déduit qu'il ne sera pas obligé de faire un rapport. Ce moment envisagé est le point de départ de la conceptualisation, ce qui serait marqué par l'emploi de la préposition *de*.

Avec le pronom relatif *d'où*, dont le rôle est comparable au rôle des conjonctions, l'explication semble très claire, étant donné qu'il introduit toujours des contenus connus de celui qui parle, comme dans *Nous savons d'où il vient*. L'énoncé *Nous la croyions en Europe : d'où notre surprise de la retrouver ici* est une extension métaphorique par laquelle on introduit une conséquence. Toutefois, pour l'exprimer, celui qui parle doit avoir vécu sa propre expérience, et dans l'exemple proposé, il doit éprouver de la surprise avant de la mettre en phrase. C'est à partir donc de ce sentiment de surprise que commence la conceptualisation et cela serait toujours marqué par la présence de la préposition *de*.

4. En guise de résumé

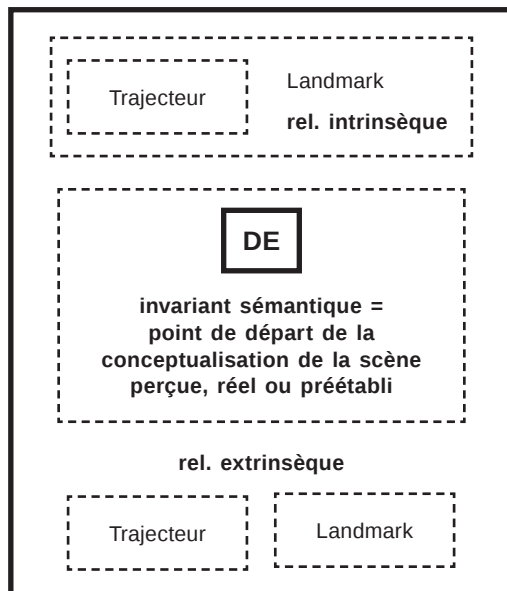
Nos analyses nous ont conduite à rassembler les caractéristiques fonctionnelles de la préposition *de* dans le tableau suivant :

Rap. attributif de matière

Rap. attributif de fonction

Rap. attributif partie/tout
contenant/contenu**Valeur statique**

Rap. de cause

Rap.
d'appartenance**Valeur dynamique**

Rap. d'agent inactif

Rap. de sujet d'interaction

Rap. de deuxième séquence

Rap. d'origine locative

Rap. de but/de conséquence

Fig. 1. Schéma sémantico-cognitif de la préposition *de*

Si l'on voulait schématiser la fonction de la préposition *de* selon l'approche cognitive, c'est-à-dire en la considérant comme dépendante de la disposition des entités perçues et des rapports qui se construisent entre ces entités (celui qui parle perçoit d'abord un landmark, même s'il est situé au second plan de la scène, et cette activité entraîne ensuite la perception d'un trajecteur situé au premier plan), le schéma de perception pour la préposition *de* serait représenté comme suit :

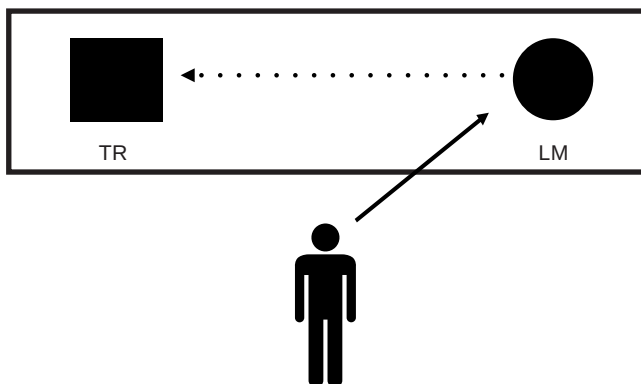


Fig. 2. Schéma de perception de la préposition *de*

Il en résulte que :

1. La préposition *de* relève de deux valeurs d'expérience de la réalité perçue, à savoir la valeur statique (la situation est conceptualisée comme état, y compris l'état résultant) et la valeur dynamique (la situation est conceptualisée soit comme un événement soit comme un processus ou comme une suite de séquences, sans tenir compte de l'accomplissement des activités perçues).
2. La relation entre le trajecteur et le landmark exprimée à l'aide de la préposition *de* est soit intrinsèque (le landmark s'incorpore au trajecteur) soit extrinsèque (il y a un trajecteur et un landmark bien distincts).
3. La préposition *de* participe à de nombreux rapports logiques entre le trajecteur et le landmark. Ces rapports sont p. ex. :
 - rapport attributif de matière : *un fromage de chèvre, une barre de chocolat, une robe de soie, frotter d'huile* ;
 - rapport attributif de fonction : *une table de nuit, servir de guide* ;
 - rapport attributif de partie/tout et contenant/contenu : *un délai de 3 jours, un bouquet de fleurs, une tasse de thé* ;
 - rapport de cause : *certains du succès, impatient de se retrouver en vacances, être récompensé de ses efforts, être couvert de neige, un vent d'orage, la peur de mourir, douter du succès, klaxonner d'impatience, de peur d'être critiqué, de bon cœur* ;

- rapport d'agent inactif : *être accompagné de ses parents, entouré d'arbres* ;
- rapport d'appartenance : *chacun de nous, le chien des voisins, un ami de mes enfants, la ville de Paris, un roi de la France, être de Katowice, être d'origine polonaise* ;
- rapport de quantité : *peu de garçons, énormément de travail, de plus, de nouveau* ;
- rapport de négation absolue : *pas de souci* ;
- rapport de manque : *se passer / se priver de gâteaux, s'abstenir de dessert / d'une démarche inutile / de le faire* ;
- rapport d'origine locative spatio-temporelle : *de loin, de bon matin, revenir de France, un roi de France, citer de mémoire, d'où, à partir de, loin de* ;
- rapport de but/de conséquence : *de façon / sorte / manière que, d'où* ;
- rapport de deuxième séquence : *tenter d'obtenir ce poste, proposer d'aller au cinéma* ;
- rapport de sujet d'interaction : *parler de Jean / de politique, se mêler des affaires d'autrui, au sujet de*.

On note que les rapports de cause et d'appartenance peuvent être intrinsèques (*être récompensé de ses efforts, chacun de nous*) et extrinsèques (*être couvert de neige, être de Katowice*).

4. La formule de l'invariant sémantique de la préposition *de* transcende tous ses emplois, en ce sens qu'elle est présente dans tous les rapports mentionnés ci-dessus (et les autres non mentionnés, mais qui relèvent des analyses précédentes). Selon la formule, la préposition *de* marque toujours le point de départ de la conceptualisation de la scène. Le plus souvent, ce point de départ correspond au landmark, c'est-à-dire à l'objet, au phénomène ou à la situation de second plan à partir desquels commence la construction de la scène (la conceptualisation). De plus, il peut être réel ou fictif, donné ou préétabli selon les expériences et les connaissances que celui qui parle possède sur le monde.

La préposition française *à**

La formule latine *Ab ovo usque ad mala*, qui se référait aux repas dans la Rome antique, commençant par un œuf et se terminant par une pomme, contient les origines latines de la préposition *à*. En effet, selon le contexte, la préposition *ad* servait à exprimer une multitude d'effets de sens qui pouvaient être ramenés à deux ensembles notionnels, soit la proximité, le contact (qu'il s'agisse ou non du terme d'un mouvement), soit le but, la visée, p. ex. : *legatos ad aliquem mittere* (envoyer des ambassadeurs à quelqu'un), *ad naturam* (conformément à la nature), *tu omnia ad pacem, ego omnia ad libertatem* (toi, c'était tout pour la paix, moi tout pour la liberté), *omnia ad bellum apta* (tout [est] adapté à la guerre).

Certains emplois de la préposition *à* remontent au fonctionnement de la préposition latine *apud*, qui concurrence la préposition *ad* uniquement dans les emplois exprimant la proximité et le contact et lorsque le substantif utilisé dans le syntagme réfère à un animé : *apud aliquem commorari* (séjourner auprès de / chez quelqu'un), *clades apud Cannas* (la défaite de [= près de] Cannes) vs *clades ad Cannas*.

Ces deux prépositions latines régissent l'accusatif. Toutefois, dès les comédies de Plaute, la construction *ad* + accusatif concurrence le datif. Chez Cicéron, la construction est régulièrement attestée, p. ex. *litteras*

* Le chapitre est basé sur la communication intitulée « Quels mots avec la préposition *à* ? Une étude de contextes dans le cadre de la linguistique cognitive » qui a été prononcée en ligne lors du colloque international *Le mot dans la langue et dans le discours 3 : la construction du sens*. Le colloque a été organisé par le département de philologie française de l'université de Vilnius et le département de français de l'université de Białystok, les 17 et 18 novembre 2020 à Vilnius.

mittere ad amicum au lieu de *litteras mittere amico*. Or, le datif est un cas foisonnant qui introduit un complément de verbe comme objet (*placere alicui* [plaire à]), objet second (*dare aliquid alicui* [donner qqch. à qqn]), un complément de nom, d'adjectif (*locus idoneus castris* [lieu adapté à un camp]), un complément de phrase (datif *sympatheticus* ; *Sese ad Caesari pedes proicere* [se prosterner aux pieds de César], où le datif *Caesari* peut permuter avec le génitif *Caesaris*) et même avec un prédicat (*mihi est liber* [un livre est à moi] = j'ai un livre).

En prenant en compte le datif latin, il est possible de rassembler les emplois de la préposition *ad* et certains emplois de la préposition *apud* sous une même étiquette sémantique qui serait « repère de visée ».

Quant à la langue française, les premières attestations de la préposition *à* sont fournies par les *Serments de Strasbourg* dès les premiers passages du texte : « [...] et **ab** Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit » ([...] et je ne tiendrai jamais **avec** Lothaire aucun plaid qui, de ma volonté, puisse être dommageable à mon frère Charles).

L'analyse de la préposition *à*, que nous proposons dans cet ouvrage, reposera principalement sur 3 points de départ, à savoir une liste de valeurs autour desquelles s'organisent les constructions (nominales, verbales, prépositionnelles) la contenant, la conception de C. Vandeloise (1987), selon qui, dans le cas des verbes de déplacement, l'emploi de la préposition *à* suit le principe d'anticipation relevant des connaissances anticipées que celui qui parle possède sur la nature de l'endroit localisé. En d'autres termes, la préposition *à* introduirait un lieu spécifié, et donc sa fonction réaliserait une localisation anticipée qui consiste à faire un mouvement préalable ou un déplacement anticipé. L'idée de l'anticipation semble être valable non seulement pour les emplois locatifs de la préposition *à*, mais aussi pour ses emplois non locatifs.

Le troisième point de départ est le travail de Ch. Marque-Pucheu (2008), pour qui la préposition *à* instaure d'une part une dynamique entre les entités en rapport, d'autre part une situation statique. La dynamique exprime soit la transmission d'un message ou d'un objet, soit le mouvement du sujet visant un objet ou réunissant deux objets, ou bien le mouvement visant un résultat. En revanche, la situation statique

témoigne d'une coïncidence d'activités. Le rapport entre les entités est contrôlé par le sujet.

On note une certaine proximité entre ces deux conceptions et la linguistique cognitive. En effet, la mise en relief du rôle des connaissances préétablies dans le traitement des données au niveau de la langue d'une part et le fait de parler de valeurs prototypiques des prépositions *de* et *à* (voir ci-dessus) d'autre part nous a fortement incitée à choisir ces deux études comme points de départ de l'analyse que nous menons dans le cadre cognitif.

La préposition *à* fonctionne sur 3 niveaux syntaxiques : dans un syntagme nominal (*une machine à vapeur, une machine à laver, une tasse à café, un pain au chocolat, facile à faire, prêt à porter*), dans un syntagme verbal (*renoncer à, parler à, s'intéresser à, s'adresser à, demander qqch. à qqn, donner qqch. à qqn, se rendre à, aller à, arriver à, apprendre à*) et dans un syntagme prépositionnel où se regroupent les locutions prépositives adverbiales et conjonctives (*à partir de, à cause de, grâce à, à mon avis, à tout à l'heure, à la prochaine, à pied, à reculons, à peine, à voix basse, jusqu'à, c'est-à-dire, à ce moment-là, à midi, à 200 km/h, relativement à, conformément à, à nouveau, à ce que, au moment où, à condition que*).

La préposition *à* soulève les mêmes problèmes que la préposition *de* (voir la partie introductive dans le chapitre consacré à la préposition *de*), ces problèmes relèvent des plans définitoire, sémantique et syntaxique. La première question (de premier plan) porte avant tout sur les syntagmes prépositionnels (appartiennent-ils aux classes des prépositions, des adverbes, des conjonctions ? sont-ils des prépositions ou des locutions ? sont-ils des locutions, des expressions, des groupes, des séquences figées ?). La deuxième question (de deuxième plan) correspond à une controverse concernant le statut de la préposition en tant qu'opérateur syntaxique dépourvu de sens, ou au contraire, en tant que porteuse de plusieurs sens (la préposition est-elle un élément de rattachement ? un signe de liaison ? un séparateur ? de quelles valeurs sémantiques est-elle porteuse ?). Enfin, la troisième question (de troisième plan) est liée aux fonctions que l'on attribue aux prépositions (introduisent-elles des arguments ? des prédicats ? ont-elles la fonction de translation ou celle de référence ?).

Si l'on analyse les valeurs et les emplois de la préposition à traditionnellement signalés dans différents ouvrages et sites Internet, on arrive alors à les regrouper en 8 catégories :

1. la localisation/la destination : *être à Paris, aller à Rome / à Chypre / au Portugal / aux environs de Lyon, donner un cadeau à Jean* ;
2. la temporalité : *à 22h30, à midi, au printemps, au XX^e siècle, à l'époque, à ce moment-là* ;
3. l'appartenance : *ce smartphone est à moi, cette voiture est à lui* ;
4. la quantification : *une maison à 150 000 euros, être à 350 km de* ;
5. la qualité : *un moulin à vent, une tasse à café, un instrument à cordes, un sac à dos, un gâteau au chocolat, une pizza aux champignons, filer à l'anglaise, difficile à apprendre, à nouveau* ;
6. le moyen : *venir à pied, aller à vélo, la pêche à la ligne* ;
7. la précision de point de vue ou de sujet d'interaction : *à mon avis, à propos de, conformément à, c'est-à-dire, à savoir, quant à la matière à traiter, quant à moi, contrairement à* ;
8. le COI : *parler à Jean, penser aux vacances, renoncer aux plaisirs, être sensible au froid, être fidèle à ce qu'on croit*.

La préposition à est souvent étudiée dans ses rapports avec la préposition de, étant donné une certaine analogie de contrastes entre les emplois de ces deux prépositions. Par exemple, pour G. Guillaume (1919 : 261), alors que la préposition de est considérée comme statique, rétrospective et relevant de l'inactuel, la préposition à est définie comme linéaire, dynamique, à visée prospective et relevant de l'actuel. De plus, il existe des verbes et des constructions qui admettent les deux prépositions. Ces prépositions soit introduisent une différence au niveau sémantico-pragmatique, p. ex. : *jouer de la guitare vs jouer au tennis, apprendre à qqn vs apprendre de qqn, penser à qqch. vs penser de qqch., rêver d'une maison à la campagne vs rêver à une vie tranquille, se mêler des affaires d'autrui vs se mêler à la conversation* ; soit il est plus difficile de saisir la différence, p. ex. : *exhorter de rester vs exhorter à rester, commencer à étudier vs commencer de peindre, s'efforcer à venir vs s'efforcer de venir, participer à la réunion vs participer du cirque, se décider à faire qqch. vs décider de faire qqch., continuer à chanter vs continuer d'aimer la musique, il est facile de le dire vs c'est facile à dire, ce livre est de Pierre vs ce livre est à Pierre*.

La préposition *à* alterne également avec d'autres prépositions, p. ex. : *une machine à écrire* vs *une machine pour écrire*, *aller au Portugal* vs *aller en Pologne*, *tourner à droite* vs *tourner sur la droite*, *réfléchir à la question* vs *réfléchir sur sa vie*, *parler à Jean* vs *parler avec Jean*.

À la lumière de ce qui a été dit ci-dessus et avant de passer aux analyses dans le cadre cognitif, formulons nos hypothèses quant au fonctionnement de la préposition *à* : 1. la préposition *à* marque les entités ou les connaissances auxquelles on arrive lors de la conceptualisation ; 2. la préposition *à* témoigne de la relation dynamique entre le trajecteur et le landmark ; 3. la relation entre le trajecteur et le landmark est extrinsèque ; 4. la préposition *à* correspond à différents emplois, qui sont : locatif, temporel, causal, attributif, quantitatif, d'appartenance, de complément d'objet indirect, de moyen/de manière.

1. [SN] = [N/SN+à+N/SN/INF], [ADJ+à+INF], [ADJ+à+SN]

Dans un syntagme nominal, la préposition *à* introduit soit les infinitifs (*une machine à laver*, *une mousse à raser*, *une crème à bronzer*, *une histoire à mourir de rire* / *à pleurer*, *un travail à rendre*, *prêt à sortir*, *facile à dire*), soit les noms et les pronoms (*une brosse à dents*, *une lime* / *un appareil à ongles*, *une tasse à café*, *un moulin à vent*, *mon mec à moi*). Avec les articles (et/ou les adjectifs), les noms font partie des syntagmes nominaux (*un pain au chocolat*, *une glace aux fraises*, *sensible au froid*).

Lorsque la préposition *à* accompagne les infinitifs [N/SN+à+INF], cela veut dire que la scène est conceptualisée de façon à souligner la propriété fonctionnelle de l'objet perçu et cette propriété constitue son trait distinctif : *c'est une machine à laver et non à écrire*, *c'est une mousse à raser et non à bronzer*, *c'est une histoire à devenir fou* / *à (faire) mourir de rire et non à mourir d'ennui* / *à pleurer*. On peut également dire : *une machine pour couper du bois*, *un appareil pour décorer les ongles* / *une machine pour les ongles*, *une machine pour mettre sous vide* / *une machine pour la conservation des aliments*. Pourtant, la différence résulte d'une autre conceptualisation, en ce sens que l'emploi de la préposition *pour* sert à mettre en relief la fonction et

non l'objet lui-même, tandis que la préposition *à* sert à identifier l'objet par sa propriété fonctionnelle.

Dans les syntagmes, comme *un travail à rendre, un document à envoyer (ce document est à remettre avant le 15 mai), des choses à faire*, la préposition *à* sert à exprimer la finalité, c'est-à-dire une activité en rapport avec le landmark que le trajecteur doit affronter et accomplir. Cette finalité garde le statut de propriété visée : un travail (doit être) rendu, le document (doit être) envoyé / remis avant le 15 mai, les choses (doivent être) faites.

Dans les syntagmes **[ADJ+à+INF]**, comme *facile à dire, prêt à porter*, la préposition *à* indiquerait la disposition de corps ou d'esprit du trajecteur en vue d'accomplir une activité. Ainsi, dire *Je suis prêt à sauter* signifie que le trajecteur se « voit » disposé à sauter ; en revanche, dire *Je suis prêt pour (passer) l'examen* signifie que la conceptualisation met en relief l'activité, donc le landmark, et non la disposition du trajecteur face à la future épreuve.

Avec les adjectifs, il est également possible d'avoir la préposition *de*, comme dans *fier de ses enfants, certain du succès, soucieux de bien faire*. La différence reposerait toujours sur les différentes modalités de conceptualisation, et plus précisément, elle relèverait de l'élément à partir duquel a commencé la conceptualisation. Dans *Il / C'est trop facile de dire je t'aime*, la préposition *de* représente ce qui a été la source ou l'origine de la conceptualisation [dire je t'aime – c'est trop facile], donc contrairement à ce que dit C. Vandeloise, le contenu introduit par la préposition *de* relève de connaissances anticipées concernant le thème de la conversation. Dans *C'est facile à dire, Ce discours, il est facile à dire*, le syntagme *facile à dire* constitue une caractéristique de l'objet situé au premier plan (trajecteur), sa fonction serait donc attributive. La préposition *à*, quant à elle, met toujours en relief l'aspect de finalité comme caractéristique et non l'objet lui-même.

Pour les noms dans les constructions **[N/SN+à+N/SN]** et **[ADJ+à+SN]**, on distingue deux variantes : celle avec la préposition simple suivie du nom (*une machine à vapeur, une tasse à café, une boîte à chaus-sures, une brosse à dents*) et celle avec la préposition contractée, ce qui correspond à la présence de l'article défini (*une maison aux volets verts, un homme à l'allure distinguée, sensible au froid, (être) exposé*

à l'attaque). Dans le premier cas, la préposition *à* garde sa fonction d'exprimer la propriété fonctionnelle et distinctive de l'objet conceptualisé : la machine fonctionne à base de vapeur et non à base d'air, la tasse fonctionne comme un récipient qui sert à boire du café et non à boire de l'alcool, la boîte fonctionne comme un conteneur destiné aux chaussures (pour mettre des chaussures dedans) et non destiné aux photos, la brosse sert à laver les dents et non à brosser les cheveux. Dans le deuxième cas, bien que la construction [*à*+Article+N] reste une propriété de l'objet conceptualisée, elle indique le caractère extrinsèque du trajecteur et du landmark, ce dernier servant à exprimer la propriété du trajecteur. Ainsi, contrairement à l'expression *une barre de chocolat*, où la barre est entièrement faite à base de chocolat, l'expression *un pain au chocolat* indique qu'il y a deux objets séparés, le pain et une ou deux barrette(s) de chocolat à l'intérieur.

Face à l'expression *un homme à l'allure distinguée*, il y aurait également deux autres variantes : *un homme d'allure distinguée* et *un homme d'une allure distinguée*, et la différence tient aux diverses conceptualisations d'un même fragment de réalité. Lors de la première conceptualisation, la caractéristique de l'individu perçu repose sur l'intention de la mettre clairement en évidence, comme dans l'expression *filer à l'anglaise*, où il y a une manière particulière de sortir qui est mise en évidence et non la personne qui sort. Il en va de même pour *travailler à la hache*. En revanche, dire *travailler avec la hache* serait le résultat d'une autre conceptualisation lors de laquelle l'objet *hache* (landmark) est conceptualisé de manière extrinsèque comme instrument et non comme manière d'exécuter l'activité (Cadiot, 1991). Il en résulte donc que l'expression *un homme à l'allure distinguée* est accompagnée d'autres caractéristiques, comme dans l'exemple qui suit : « Dans une pièce adjacente, derrière un petit bureau rempli de piles de papiers bien rangés, dans un ordre impeccable, un homme à l'allure distinguée, grand, aux épaules carrées, Normand Leblanc, portant la barbe, on aurait dit le capitaine Haddock » (R. Plamondon, *La Face cachée des fantômes*, 2015, p. 15). Dans l'expression *un homme d'allure distinguée*, la préposition *de* introduit une caractéristique conceptualisée de façon intrinsèque par rapport à la personne à qui on l'attribue et cette caractéristique devient le point de départ de la conceptualisation : on perçoit

d'abord l'allure distinguée pour l'attribuer ensuite à l'homme, ce qui se manifeste dans : « Si un vieux monsieur d'allure distinguée vient offrir à une dame un parapluie, celle-ci, malgré sa méfiance initiale, l'acceptera avec joie. Et ce sera le début d'une histoire aussi stupéfiante qu'amusante » (R. Dahl, *L'Homme au parapluie et autres nouvelles*, 1982, couverture). Il en serait de même dans les expressions de type : *une famille d'accueil, un chapeau de paille, une table de nuit*, etc. ; voir le chapitre précédent, consacré à la préposition *de*.

Enfin, dans l'expression *un homme d'une allure distinguée*, la différence relève de l'emploi de l'article indéfini, qui particularise les aspects de l'apparence de l'individu décrit. En d'autres termes, lors de la conceptualisation, parmi plusieurs tailles, allures et contenance, une taille, une allure et une contenance particulières sont mises en relief par celui qui parle, comme dans : « Fisher Ames, autre orateur de l'époque, était un homme d'une taille élevée, d'une allure distinguée et d'une contenance expressive et animée » (E.A. Vail, *De la littérature et des hommes de lettres des États-Unis d'Amérique*, 1841, p. 462). Toutefois, ici la fonction de la préposition *de* ne change pas – elle sert à introduire la propriété de l'objet situé au premier plan (trajecteur), ce qui marque le début de la conceptualisation.

Pour les constructions [ADJ+à+SN], la préposition *à* marque l'aspect extrinsèque des entités conceptualisées et met en relief la position du trajecteur par rapport au landmark auquel il doit faire face. Ainsi, dans *être sensible à, être exposé à*, celui qui parle commence la conceptualisation par l'entité qui se trouve en position de sujet, qui est trajecteur, tandis qu'avec la préposition *à*, il introduit la deuxième entité, le landmark, qu'il doit affronter.

Pour clore cette partie, on note que la préposition *à* introduit l'entité placée au second plan, dont le rôle consiste ou bien à mettre en relief la propriété fonctionnelle de l'entité placée au premier plan, qui est trajecteur, et la propriété introduite constitue d'emblée un trait distinctif, ou bien il s'agit d'une propriété à valeur distinctive du trajecteur. Ce rôle consiste également soit à mettre en relief la finalité à affronter par le trajecteur ou bien la finalité conçue comme une caractéristique de l'entité dont on parle. De plus, la préposition *à* signifie que le landmark est conçu de façon extrinsèque par rapport au trajecteur. Finalement, la

préposition à dans ce type de constructions relève d'une relation visée vers le landmark, par conséquent, au niveau conceptuel, la relation est dynamique.

2. [SV] = [V+à+N/SN/PR], [V+à+INF], [V+à+N/SN/PR/INF]

Dans le groupe de verbes qui n'admettent que les noms et les syntagmes nominaux introduits par la préposition à, il y a ceux à un seul complément (*aller au Portugal / à Cuba / à la campagne / à la cuisine, croire aux fantômes / à la promesse de son ami, réfléchir aux conséquences, répondre à Jean / à une question / à ses besoins, parler à Jean, téléphoner au directeur, participer à la réunion, assister au spectacle, appartenir à Jean, ce sont les idées à Jean* (vs *ce sont les idées de Jean*), *s'attendre au refus, jouer au tennis* (mais *jouer de la guitare*) et ceux à deux compléments (*annoncer la nouvelle à sa mère, apporter le dossier au secrétariat, chanter une chanson à ses amis, confirmer l'arrivée de l'avion aux passagers, écrire un texto à son ami, emprunter une somme à la banque, prêter 20 euros à son ami* (par extension métaphorique *prêter attention aux détails*), *adapter son comportement aux circonstances / s'adapter à la nouvelle situation, adresser des reproches à son ami / s'adresser au public, se fier à Jean / aux apparences, opposer un argument à son adversaire / s'opposer au projet de Jean*).

Dans le groupe de verbes et constructions verbales qui admettent la préposition à suivie seulement d'un infinitif, on relève p. ex. : *hésiter à partir* (mais p. ex. *hésiter quant au départ, sur le choix à faire*), *se disposer à changer d'emploi* (mais *on dispose des verres sur la table et on dispose d'une voiture, de pas mal d'argent*), *perdre du temps à s'amuser, encourager son ami à poursuivre ses études, obliger les étudiants à se présenter à 8 heures, s'obliger à aider ses parents* (mais *être obligé de tout recommencer*), *se décider à divorcer* (mais *se décider pour une paire de chaussures*) ; le verbe *avoir* dans son emploi modal appartient à ce groupe : *j'ai à te parler, il a à se lever tôt*.

Le troisième groupe contient les verbes qui sont suivis soit de syntagmes nominaux soit d'infinitifs (*renoncer aux plaisirs / à participer*

au projet, contribuer au succès du projet / à rendre le travail plus efficace, appliquer la règle à tout le monde / appliquer son intelligence à résoudre une énigme, s'appliquer à l'étude / à étudier l'anglais, s'amuser à des jeux stupides / à contredire Jean (mais s'amuser de tout), inviter Jean au dîner / à dîner, tenir à Jean / à arriver avant midi, réussir à l'examen (vs réussir son examen) / à lui parler, habituer un chien à la propreté / à ne pas japper, s'habituer au changement d'horaire / à travailler pendant la nuit).

Il y a aussi des verbes difficiles à classer, étant donné qu'ils possèdent des propriétés syntaxiques plus complexes. Parmi ces verbes, nous avons rangé p. ex. : les verbes *donner, apprendre, offrir, manquer*, mais aussi *interdire, permettre, promettre, proposer, recommander* et *servir* (*donner un cadeau à ses parents / donner à manger à son chien ; apprendre la nouvelle à Jean / apprendre la nouvelle de Jean / apprendre l'anglais aux enfants / apprendre aux enfants à parler anglais / apprendre du professeur à parler anglais ; offrir un cadeau à son ami / offrir à son ami de l'aider / s'offrir à travailler avec nous (mais aussi s'offrir de travailler avec nous et s'offrir pour travailler avec nous) ; manquer à Jean / manquer à sa parole (mais manquer d'expérience / de médicaments et manquer son train / une bonne occasion) / manquer de respect à Jean / manquer se faire renverser par une voiture (mais aussi manquer de se faire renverser par une voiture) / ne pas manquer de le faire / se manquer de 5 minutes ; interdire l'alcool au malade / interdire au malade de boire de l'alcool / s'interdire les sucreries / s'interdire de faire la grasse matinée ; promettre une promenade à Jean / promettre à Jean de faire une promenade / promettre Jean à une brillante carrière / se promettre un rendez-vous / se promettre de ne rien dire ; proposer son aide à Jean / proposer à Jean de l'aider / se proposer de prendre des vacances (mais aussi se proposer pour aider son ami) ; servir à Jean au maintien de l'ordre / à maintenir de l'ordre (mais aussi servir de débarras / se servir de Jean / se servir un verre de vin)).*

Parmi les constructions **[V+à+N/SN/PR]**, il s'en trouve celles à valeur locative, p. ex. : *aller / être au Japon, aux États-Unis, à Paris, aux Canaries, à Cuba, à la piscine, à la maison, à la salle de bains, au cinéma, au salon de coiffure, à la mer*. Avec les noms géographiques,

la question des prépositions en général et en particulier celle de la présence de l'article à la forme contractée trouvent des explications avant tout en diachronie. Les chercheurs sont d'accord pour dire que les prépositions *à* et *en* sont les plus anciennement attestées avec les toponymes (Sicardi, 1962 ; Mussi, 2008). Dans l'*Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines* de De Felice et al. parue en 1776 et dans l'ouvrage de Girault-Duvivier, *Grammaire des grammaires* paru en 1844, on explique l'emploi des prépositions devant les noms de pays par le fait que ces pays étaient connus et fréquentés ou bien mal connus et donc à découvrir. Si l'on pouvait les pénétrer, y entrer, on leur donnait le statut de référence univoque. C'est pourquoi on disait p. ex. *aller en Portugal*. Par contre, avec les pays lointains, il était difficile qu'on les traverse, dont parfois on s'approchait à peine et que, par conséquent, on ne connaissait pas ; c'est pourquoi, on utilisait la préposition *à*, comme dans *aller à la Chine*. Il était également difficile de pénétrer de petites îles isolées ou faisant partie d'archipels : *aller à Cuba*, *à Madagascar*, *à Majorque*, *à Tenerife*, *à La Réunion* et *aller aux Canaries*, *aux Baléares*, *aux Antilles*, *aux Seychelles*. Les îles connues, fréquemment visitées étaient accompagnées de la préposition *en* : *aller en Corse*, *en Sicile*, *en Guadeloupe*.

Avec les découvertes de nouveaux mondes et de nouveaux pays, l'emploi des prépositions *à* et *en* devant les noms géographiques a évolué, s'est stabilisé en suivant les règles, et les possibilités se sont enrichies des prépositions *dans*, *sur* et *chez*. La préposition *dans* apparaît avec les régions et les départements au genre masculin (*aller dans le Beaujolais*, *dans le Limousin*, *dans le Périgord*, *dans la Lozère*, *dans les Pyrénées-Orientales*, *dans la Manche*, *dans le Massif central*, *dans le Nord*, *dans le Sud-Est*) ; elle apparaît également avec les noms des pays ou des villes ayant un complément (*aller dans la France du Nord* / *dans le Nord de la France*, *se balader dans le Paris d'autrefois* / *dans Paris à vélo*) et avec les noms de chaînes de montagnes et de mers ou d'océans (*aller dans les Alpes*, *dans le Jura*, *se retrouver dans l'Atlantique*, *dans la mer Rouge*, *dans le golfe de Finlande*, *dans la baie de Naples*). La préposition *dans* est aussi employée avec certains noms communs de lieu (*aller dans le jardin*, *dans la rue*, *dans la salle de bains* ; *être dans la gare*, *dans le cinéma*, *dans la classe*).

Quant à la préposition *sur*, elle apparaît avec une partie de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur (*aller / être sur la Côte d’Azur*, mais aussi *aller / être sur la Côte d’Émeraude / d’Opale* ; pourtant, on dit *aller dans les Côtes-d’Armor*), avec des endroits de circulation urbaine (*aller / être sur le boulevard, sur la place, sur l’avenue, aller / habiter sur Paris*), avec quelques lieux familiers (*aller / être sur la terrasse, sur le balcon*) et par extension métaphorique, elle s’utilise avec les noms de réseaux informatiques (*aller sur Internet, sur Facebook, sur Twitter*). Finalement, avec les noms propres et/ou indiquant les noms de personnes ou de magasins, on utilise généralement la préposition *chez* (*aller chez Paul, chez le coiffeur, chez McDonald’s / chez Auchan / chez Carrefour*). Nous reviendrons encore aux emplois locatifs dans le chapitre consacré à la préposition *en*.

Face à la richesse des prépositions et de leurs variantes avec l’article défini contracté dans un emploi locatif, deux remarques feront office de synthèse. La première concerne le choix de prépositions avec les noms de lieux. Si ce choix relève du cognitif, il aurait trois motivations : tout d’abord, la connaissance des lieux géographiques, qui est une question individuelle ; ensuite, certains emplois sont motivés en diachronie ; enfin, il faut tenir compte de la fréquence d’usage : on retient mieux ce qui se répète (plus souvent, on entend dire *aller en France* que par exemple *aller dans le Massif central*).

Ces trois aspects expliquent en quelque sorte la complexité du choix des prépositions avec les noms de lieux, notamment avec les toponymes, que l’on observe surtout en ligne : il suffit de fouiller différents moteurs de recherches sur Internet pour voir à quel point l’emploi des prépositions dans un contexte locatif devient compliqué non seulement pour ceux qui apprennent le français, mais aussi pour les usagers natifs de la langue française.

La deuxième remarque est liée à la présence de l’article. L’article défini avec les toponymes a pour fonction d’indiquer un certain espace limité et homogène, possédant des caractéristiques qui le distinguent d’autres territoires et lieux, et composé de plusieurs lieux bien identifiés. Ainsi, la différence entre *aller à Cuba* et *aller aux Canaries* résulterait de différentes conceptualisations en diachronie : Cuba était conceptualisée comme une petite île distincte dans les Antilles, simplement comme

une ville appartenant à un pays ; l'île était très peu connue. Par contre, les îles Canaries, elles, constituent un archipel composé de plusieurs petites îles considérées comme des villes qui se trouvent à l'intérieur d'un pays. Une fois l'archipel découvert, il fallait donc l'explorer pour le connaître. C'est pourquoi, on dit *aller aux Antilles* et *aller à Cuba* et *aller aux Canaries*, mais *aller à Tenerife*. Dans le cas de Cuba, il est intéressant que le nom de la capitale s'emploie avec l'article : *La Havane*. Ce serait la trace que l'endroit n'était pas traité en tant que ville au moment de sa découverte. Par contre, on a Santiago de Cuba, étant donné que la ville avait été fondée par le découvreur de l'île et son premier gouverneur Diego Velázquez de Cuéllar.

Avec les noms communs des lieux bien connus, la préposition à marque le caractère dynamique de la scène conceptualisée. Le locuteur « voit » le trajecteur en mouvement vers un point de destination qui est landmark. Ainsi, dans *aller / être à l'église*, *à la banque*, *à la campagne*, *au travail*, la préposition à introduit le but locatif dans les limites duquel se trouvera le trajecteur au terme de son déplacement. De plus, l'emploi de la préposition à impliquerait le but précis du déplacement, ce qui est lié à la connaissance des activités propres à cet endroit : on va à l'église pour assister à la messe, on va au parc pour se balader, on va au travail pour gagner sa vie. On peut également dire : *aller / être dans l'église de Saint-Antoine / dans une église, ne pas aller / être à l'église / dans une église depuis des années*), *attendre qqn à l'église à 10 heures / dans l'église à 10 heures et se dérouler (la cérémonie) en l'église Saint-Marc*. On note que la conceptualisation dépasse les caractéristiques de l'objet perçu, qui reste toujours un édifice de culte catholique. Dès lors, il ne s'agirait pas du type de relation : qu'elle soit dynamique ou statique, la combinaison des prépositions reste la même. Cela signifie que lors de la conceptualisation, on met en évidence les activités propres à ces lieux et non les lieux en tant que bâtiments, même si l'aspect d'objet-lieu reste toujours en vigueur, ce qui est marqué par la présence de l'article. Autrement dit, la conceptualisation consisterait à reconnaître un lieu concret délimité dans l'espace et ensuite à lui attribuer une affectation et des activités, comme dans : *La cérémonie se déroulera en l'église ou dans l'église (Saint-Antoine de Padoue)*.

La préposition *dans* marque la conceptualisation à partir de l'intérieur du lieu où se situe la personne qui parle ; par contre, la préposition *en* est le signe d'une conceptualisation à partir des activités et des événements qui se déroulent dans cet endroit et qui le distinguent des autres endroits associés à d'autres fonctions, comme la banque, la maison ou l'école. C'est pourquoi dire : **Je te rejoindrai en l'église (de) Saint-Nicolas* ou **Le dimanche, il va souvent en l'église (de) Saint-Étienne* est inexact, car il s'agit d'un endroit d'arrivée qui est le bâtiment de l'église. Il est possible d'avoir les prépositions *à* et *dans* pour exprimer soit l'espace de l'église et de ses environs pour la préposition *à*, soit l'espace délimité du bâtiment de l'église à l'intérieur de laquelle on a rendez-vous ou à l'intérieur de laquelle on se trouve après avoir parcouru le trajet pour la préposition *dans*. On dira donc : *Je te rejoindrai à/dans l'église (de) Saint-Nicolas* et *Le dimanche, il va souvent à/dans l'église (de) Saint-Étienne*.

La fonction d'introduire le COI serait l'extension métaphorique de l'emploi locatif de la préposition *à*. En effet, la scène conceptualisée garderait l'idée de visée-destination, comme dans *annoncer la nouvelle à sa mère, apporter le dossier au secrétariat, chanter une chanson à ses amis, confirmer l'arrivée de l'avion aux passagers, écrire un texto à son ami, emprunter une somme à la banque, prêter 20 euros à son ami / prêter attention aux détails, adresser des reproches à son ami / s'adresser au public, téléphoner au directeur*.

La destination peut se manifester sous d'autres aspects, qui sont métaphoriques. Dans *réfléchir aux conséquences*, l'activité de réfléchir a pour « destination » imaginer les conséquences de la situation précédemment décrite ; dans *répondre à Jean / à une question / à ses besoins*, l'activité de répondre vise à une « destination » qui est Jean, à la question posée et aux besoins de quelqu'un. Il en irait de même pour *s'attendre au refus, adapter son comportement aux circonstances / s'adapter à la nouvelle situation, se fier à Jean / aux apparences, opposer un argument à son adversaire / s'opposer au projet de Jean*. Quand on dit *Ce livre appartient à Jean* ou *Ce sont les idées à Jean*, l'idée de visée est gardée et elle relève du fait d'indiquer le propriétaire du livre et au sens métaphorique, des idées. Dans *participer à la réunion, assister au spectacle*, ce qui est visé, c'est le but qui entraîne une

personne à prendre part à l'activité. Lorsque l'on dit *jouer au tennis*, cela implique que le tennis est visé parmi tous les jeux auxquels on peut jouer, tandis que dans *jouer du piano*, la préposition *de* met en évidence le fait que pour jouer du piano, il faut d'abord avoir un piano.

Dire *croire aux fantômes* / *à la promesse de son ami* / *à un accident* signifie l'objet auquel se réfère la croyance, il est donc visé. Toutefois, le verbe *croire* admet d'autres constructions, p. ex. : *on croit en Dieu* / *en son père* / *en la médecine* et aussi *on croit une telle histoire* / *quelqu'un* / *marcher sur l'eau*. L'emploi de plusieurs prépositions rend compte de différentes conceptualisations d'un même fragment de réalité perçu. Avec la préposition *en*, la scène conceptualisée consisterait à mettre le trajecteur au dedans de l'objet de croyance, ce qui renforce le sentiment de foi et de confiance (nous en reviendrons dans le chapitre consacré à la préposition *en*). Sans préposition, la relation entre le trajecteur et le landmark est directe, en ce sens que le verbe *croire* devient verbe d'opinion. Alors dire *croire cet homme* / *ces paroles* / *cette histoire* / *pouvoir arriver à temps* signifie imaginer comme si c'était vrai : X croit cet homme = X considère ce que cet homme dit comme vrai ; X croit ces paroles = X considère ce qui est dit comme vrai ; X croit cette histoire = X tient cette histoire pour vraie ; X croit faire qqch. = X considère p comme éventuel / très probable. Voyons encore le verbe *viser*, pertinent dans le cas du fonctionnement de la préposition *à*. On peut *viser un canard*, *un point* et l'on peut *viser à la jambe* / *à se concilier avec tout le monde*. Dans le cas de [viser+COD], l'action de viser relève du fait de voir, tandis que dans [viser+à+COI], l'action viser relève du fait d'avoir une destination à atteindre.

Pour finir cette partie, prenons encore le verbe *parler*. On peut *parler à quelqu'un*, *avec quelqu'un* et *de quelqu'un*. Quand *on parle de Jean*, cela signifie que Jean devient sujet de la conversation. La préposition *de* informe que Jean est traité comme point de départ de la conceptualisation ; en effet, normalement, il faut avoir un sujet pour ensuite pouvoir en parler. Avec la préposition *à*, Jean devient le landmark visé auquel s'adresse le trajecteur (c'est le trajecteur qui parle) ; en revanche, la préposition *avec* donne à l'activité de parler un trait de dialogue, en ce sens que le trajecteur et le landmark prennent tous les deux la parole.

Passons maintenant à la construction [V+à+N/SN/PR/INF]. Comme dans le cas des verbes qui admettent soit des syntagmes nominaux soit des syntagmes infinitifs introduits par la préposition *de*, le fait de les avoir après la présence de la préposition *à* est la conséquence de différentes conceptualisations, l'une correspondant à une seule scène-image et l'autre correspondant à une séquence de deux scènes. Toutefois, la fonction de la préposition *à* demeure la même : elle sert à introduire ce qui est visé. La situation est donc imaginée comme dynamique, dont le but (landmark) à atteindre (par le trajecteur) est prospectif. Cette explication est valable pour : *renoncer aux plaisirs / à participer au projet, contribuer au succès du projet / à rendre le travail plus efficace, appliquer la règle à tout le monde / appliquer son intelligence à résoudre une énigme, s'appliquer à l'étude / à étudier l'anglais, inviter Jean au dîner / à dîner, tenir à Jean / à arriver avant midi, habituer un chien à la propreté / à ne pas japper, s'habituer au changement d'horaire / à travailler pendant la nuit*. Dans *s'amuser à des jeux stupides*, la situation ressemble à celle de *jouer aux échecs*. Ce qui est donc mis en relief, ce sont les activités de s'amuser et de jouer, la façon de jouer et le type de jeu rétrogradent au deuxième plan. Le verbe *s'amuser* s'emploie aussi avec la préposition *de* : *s'amuser de tout / de Jean*. Ici, la situation est renversée, c'est-à-dire que le point de départ de la conceptualisation est l'objet d'amusement et non l'action elle-même de s'amuser. Pour finir, arrêtons-nous encore sur le verbe *réussir*, qui admet un complément direct et un complément indirect introduit par la préposition *à*, comme dans *réussir à l'examen / à prendre la parole et réussir son examen / une mayonnaise*. Quand on réussit quelque chose, cela témoigne d'un rapport direct entre le trajecteur et le landmark, en ce sens que le trajecteur, qui est l'agent de l'action, rend l'objet de l'action réussi. La présence de la préposition *à* témoigne d'une autre conceptualisation, lors de laquelle l'objet de l'action est conçu comme un but à atteindre, même si l'on sait déjà que ce but a été atteint. Ce qui devient saillant, c'est l'effort et la persévérance du trajecteur dans la réussite de l'activité exercée.

Le groupe [V+à+INF] comprend des verbes, comme *hésiter à partir, se disposer à changer d'emploi, perdre du temps à s'amuser, encourager son ami à poursuivre ses études, obliger les étudiants à se présenter*

à 8 heures, s'obliger à aider ses parents, décider ses parents à partir, se décider à divorcer, avoir à envoyer. Même si le fait exprimé en position de COI est thématique, comme c'était le cas pour la préposition *de* qui introduisait des contenus relevant des connaissances préétablies, la différence émergerait de diverses conceptualisations, notamment des points de départ différents à partir desquels on construit la scène. La préposition *de* sert à mettre en évidence le point de départ de la conceptualisation, tandis que la préposition *à* indique l'objet ou la situation mis au second plan, c'est-à-dire l'objet ou la situation qui sont visés et soumis à l'activité contenue dans le prédicat, ce dernier devenant le point de départ de la conceptualisation. Ainsi, on vise à partir, mais on hésite encore ; on vise à changer de travail et l'on se dispose ; on vise à ce que l'ami poursuive ses études et on l'encourage ; on vise à aider ses parents et l'on s'oblige à le faire ; on vise à divorcer et l'on se décide ; on vise à envoyer le document et l'on est sur le point de le faire.

Le verbe *hésiter* admet des constructions avec un complément précédé de plusieurs prépositions ou locutions ; on peut donc dire : *hésiter sur le choix à faire, hésiter quant au départ, hésiter dans les affaires, hésiter devant la possibilité de choisir, hésiter entre plusieurs suppositions*. Même si la préposition *à* devant le SN n'est pas admise par des dictionnaires et institutions de référence, on peut la retrouver sur Internet, p. ex. *hésiter à la vaccination*. Les emplois de ces prépositions et locutions avec le verbe *hésiter* sont des extensions métaphoriques fondées sur diverses valeurs locatives et ici, elles servent à introduire la question considérée du point de vue du trajecteur. Dans tous ces cas, les conceptualisations sont statiques et processuelles, à une seule séquence (une seule scène) qui contient une relation intrinsèque entre le trajecteur et le landmark, en ce sens que c'est le trajecteur qui doit faire le choix.

Pour compléter, il serait intéressant d'ajouter qu'au XIX^e siècle encore, le verbe *hésiter* s'employait avec les prépositions *de* et *pour* + infinitif : « Mais quels sont les éléments de l'art ? Seconde question à laquelle j'hésitai pendant plusieurs mois de répondre » (A. Bertrand, *Gaspard de la nuit*, 1842) ; « Madame la marquise de T... hésitait pour acheter un meuble sur lequel enchérissait Madame D... » (A. Dumas

fil, *La Dame aux camélias*, 1848) (source : <https://www.cnrtl.fr/definition/hésiter>). La construction avec la préposition *pour* signifie avoir fait son choix et hésiter juste au moment de l'achat.

Pour le verbe *se disposer à* + infinitif, il faudrait ajouter que sa forme non pronominale admet un COD ou un COI introduit par la préposition *de*, p. ex. *disposer des verres sur la table, disposer d'une voiture*. Le COD serait la conséquence d'une relation directe extrinsèque entre le trajecteur et le landmark lors de la conceptualisation, tandis que la préposition *de* garderait sa fonction, celle d'introduire le point de départ de la conceptualisation ; en effet, il faut tout d'abord avoir un objet pour pouvoir l'utiliser.

Quant au verbe *obliger qqn à* + infinitif / *s'obliger à* + infinitif, au XX^e siècle encore, il fonctionnait aussi avec la préposition *de* : « Voilà l'idiot que j'étais et que je fusse demeuré peut-être sans l'hémoptysie qui terrifia ma mère et qui, deux mois avant le concours de normale, m'obligea de tout abandonner » (F. Mauriac, *Le Nœud de vipères*, 1932) (source <https://www.cnrtl.fr/definition/obligé>). Cette préposition reste valable si le verbe est à la forme passive : *être obligé de tout recommencer*, et cela relèverait de la conceptualisation, notamment de l'objet qui est le point à partir duquel se construit la scène.

Le verbe *décider qqn à* + infinitif / *se décider à* + infinitif fonctionne également avec la préposition *de* (*décider de* + SN/INF) et avec la préposition *pour* (*se décider pour une paire de chaussures*). Dans le premier cas, le SN constituerait le point de départ de la conceptualisation et ici, ce point de départ serait le contenu préétabli, c'est-à-dire considéré avant que la décision soit prise. En revanche, dans le second cas, la préposition *pour* serait le signe d'une conceptualisation fondée sur un choix (comme dans *hésiter pour* et *pour moi, c'est non*).

L'emploi du verbe *avoir* dans la construction *avoir à faire* n'est pas sans rappeler que ce verbe est à l'origine des formes du futur en français : la forme synthétique latine *cantabo* a été supplanté par la forme analytique (*habeo cantare* et puis *cantare habeo*), elle même redevenant la forme synthétique du futur simple *canterai* (Marchello-Nizia, 1999 ; Huchon, 2002). La préposition *à* dans la construction relève du prospectif valable pour la signification attachée aux formes analytiques

du futur en diachronie et marque ce qui est visé par le trajecteur (le but à atteindre).

Comme on peut voir avec les exemples analysés ci-dessus, le choix de prépositions relève en premier lieu du cognitif, c'est-à-dire qu'il dépend principalement de l'objet, du phénomène ou de la situation conçus comme point de départ de la conceptualisation (les premiers perçus) et à partir desquels s'établit une relation avec une autre entité appartenant à la scène. Les autres facteurs qui décident du choix des prépositions sont le processus de grammaticalisation et les préférences d'emploi, les deux déterminant la fréquence d'usage.

Passons maintenant aux verbes à plusieurs structures syntaxiques, parmi lesquels se trouvent ceux qui admettent deux visées, p. ex. : *donner à manger à son chien, apprendre aux enfants à parler anglais, servir à Jean au maintien de l'ordre / à maintenir de l'ordre*. Le double emploi de la préposition *à* est justifié par le fait qu'il y aurait deux visées : une visée qui est objet et une visée qui est activité.

Les verbes en emploi *à* une visée-objet sont p. ex. : *donner un cadeau à ses parents, apprendre la nouvelle à Jean, apprendre l'anglais aux enfants, offrir un cadeau à son ami, interdire l'alcool au malade, s'interdire les sucreries, promettre une promenade à Jean, promettre Jean à une brillante carrière, se promettre un rendez-vous, proposer son aide à Jean, servir à Jean, se servir un verre de vin, manquer à Jean, manquer à sa parole, s'offrir à travailler avec nous*. Avec les verbes à deux compléments, la relation entre le trajecteur et le landmark (il en va de même pour les cas pronominaux, où le landmark s'identifie au trajecteur) consiste en la transmission d'un troisième objet, qu'il soit objet concret, connaissance, activité. En d'autres termes, le trajecteur transmet un objet au landmark visé.

Qu'il y ait divers points de départ et diverses visées lors de la conceptualisation, cela se note dans le cas du verbe *s'offrir* qui s'utilise avec les prépositions *à*, *de* et *pour* + infinitif, p. ex. : *s'offrir à travailler avec nous, s'offrir de prendre la relève et s'offrir pour travailler avec nous*.

La plupart des verbes à une seule visée admettent aussi des contenus introduits par la préposition *de*, p. ex. : *apprendre du professeur à parler anglais, offrir à son ami de l'aider, interdire au malade de boire de l'alcool, s'interdire de faire la grasse matinée, promettre à Jean de*

faire une promenade, se promettre de ne rien dire, proposer à Jean de l'aider, se proposer de prendre les vacances, manquer de respect à Jean, manquer de se faire renverser par une voiture, se manquer de 5 minutes, ne pas manquer de le faire. La préposition *de* garde la fonction d'informer de la source de l'activité exprimée dans le contenu du prédicat. Elle désigne également ce qui est le point de départ de la conceptualisation.

Dans le cas du verbe *apprendre*, on peut dire *apprendre la nouvelle de Jean*, ce qui ne change rien quant à l'interprétation de la fonction de la préposition *de*. Le verbe *se proposer* admet la préposition *pour* à côté de la préposition *à* : *se proposer pour aider son ami*. La différence résulterait de différentes conceptualisations, en ce sens que la préposition *à* marque ce qui est visé et la préposition *pour* indique qu'il y a eu un choix. Avec le verbe *servir* / *se servir*, on a des constructions, comme *servir de débarras, se servir de Jean*, où la fonction de la préposition *de* reste valable (voir le chapitre précédent). Pour terminer, analysons encore le verbe *manquer*. Quand on dit que l'on manque quelque chose (*manquer l'occasion / l'avion / l'école / son plat*), cela signifie que la relation entre le trajecteur et le landmark est directe, en ce sens que le trajecteur a fait (intentionnellement ou non) en sorte de ne pas réussir. Avec la préposition *de*, comme dans *manquer d'expérience / de médicaments, manquer de se faire renverser par une voiture*, c'est l'information d'une carence qui est transmise. Pour le dernier exemple, on dit aussi *manquer se faire renverser par une voiture* et dans ce cas, l'information n'est pas totalement niée (la négation n'est pas absolue), en ce sens que celui qui parle garderait l'image de quelqu'un qui était sur le point de se faire renverser, même si, finalement, l'accident n'a pas eu lieu (on a parlé du rôle de la préposition *de* dans le cas de la négation absolue, ce qui est d'ailleurs compatible avec sa fonction d'indiquer le début de la conceptualisation : on ne nie que ce qui est préalablement connu). La préposition *à*, en revanche, informe de ce qui est à la fois visé et raté (*La flèche manque au crochet, Jean manque à la réunion, Jean manque à ses promesses, Il manque cent euros à ma caisse*).

Pour clôturer la partie consacrée aux syntagmes verbaux, il serait intéressant d'aborder la question de la préposition avec les verbes, comme *continuer* et *commencer* : *continuer à chanter / continuer*

d'aimer la musique, commencer de déjeuner / commencer à raccourcir. Quelles que soient les explications de ce phénomène (Fagard et Krawczak, 2017), dans notre optique, le choix de la préposition aurait avant tout une motivation cognitive, ensuite une motivation en diachronie et, finalement, une motivation fondée sur les préférences d'emploi et sur la fréquence d'usage. On peut donc *continuer le travail, le jeu, ses mensonges* et l'on peut *continuer à/de travailler, à/de jouer, à/de mentir*. On peut *commencer le travail, le jeu, ses mensonges, le spectacle* et l'on peut *commencer à/de travailler, à/de jouer, à/de mentir, à/de représenter le spectacle*. Au niveau cognitif, si l'on continue à faire qqch., on met en relief l'action de poursuivre une activité (de continuer) et non l'activité elle-même, qui passe au deuxième plan. La préposition *à* introduirait l'idée d'interruption de l'activité pour mettre en relief le fait de la reprendre. Avec la préposition *de*, c'est l'activité qui devient saillante et non l'action de la continuer, ce qui donne l'impression de continuité de l'activité. Il en irait de même pour le verbe *commencer*, mais avec cette différence que le prédicat *commencer* est ponctuel, événementiel : son emploi entraîne donc le même effet quant à l'activité qui commence. C'est pourquoi le verbe *commencer* est plus utilisé avec la préposition *à* qu'avec la préposition *de*. Le plan cognitif devient pertinent dans des cas comme *s'approcher du parc* et *aller au parc / dans le parc*, où la situation semble comparable ; en effet, *aller au parc* implique l'action de *s'approcher*, qui pourtant admet la préposition *de*. Le verbe *aller* est un verbe à visée locative, tandis que le verbe *s'approcher* fonctionne à partir de l'endroit où l'on va. Cet endroit n'est pas donc visé, mais il est le point de départ de l'action de *s'approcher*, ce qui veut dire que la distance est calculée à partir du lieu d'arrivée et non à partir du lieu de départ du déplacement.

3. [SPRÉP] = [à+N/SN/INF+PRÉP], [PRÉP+N/SN+à],
 [N/SN/PRÉP+à], [à+N/SN/ADJ/INF/ADV],
 [ADV+à], [à+CE+que], [de+N/ADV+à+CE+que],
 [PRÉP+à+CE+que], [à+N/SN/ADV/INF+que/où]

Dans la construction [**à+N/SN/INF+PRÉP**], la préposition qui se trouve à la fin est principalement la préposition *de*, comme dans : *à partir de*, *à compter de*, *à cause de*, *à côté de*, *à gauche de*, *à défaut de*, *à force de*, *à la faveur de*, *à l'égard de*, *au sujet de*, *à raison de*, *au-delà de*, *au lieu de*, *au prix de*, *afin de*, *autour de*, *auprès de*. Dans ce groupe, on a plusieurs variantes, qui sont : [**à+N+de**], [**à+ArtDéf+N+de**], [**à+INF+de**], [**à incorporé au SN+de**]. Quelle que soit la construction de la locution, la préposition *à* sert toujours à introduire l'élément visé par le trajecteur. En l'absence d'article et face au contenu qui est le point de départ de la conceptualisation, dont la préposition *de* est le signe, la préposition *à* sert à introduire le rapport entre le trajecteur et le landmark, le premier visant au second. Ainsi, quand on dit *Jean n'est pas venu à cause de travaux à la maison / de ça / de toi*, celui qui parle connaît déjà la cause de l'absence de Jean et son objet visé est de la communiquer. Dans les constructions locatives *à côté de*, *à gauche de*, le lieu serait le point de départ de la conceptualisation, en ce sens que c'est à partir de cette connaissance que le rapport entre le trajecteur et le landmark s'établit de façon stable. La préposition *à*, quant à elle, informe de la position visée du trajecteur à partir de sa position du départ. Dans le cas *La pharmacie se trouve à gauche du cinéma*, celui qui parle a dû d'abord percevoir le cinéma pour pouvoir ensuite établir le rapport spatial (*à gauche*) entre la pharmacie et le cinéma. Avec les infinitifs, le rapport devient dynamique et la locution informe que l'on vise à l'accomplissement d'une activité. Quand on dit *À compter du mois de juin nous serons en vacances*, ce qui est visé, c'est l'activité de compter les jours pour arriver à celui du début des vacances, qui est connu et par conséquent établi comme point de départ de la conceptualisation ; d'où la préposition *de*.

Tout en tenant compte des processus de grammaticalisation et des préférences des usagers du français (rappelons qu'au XIX^e siècle encore,

la locution conjonctive *à cause que* était utilisée pour ensuite faire place à la locution *parce que*), le fait de garder l'article dans les locutions, comme d'ailleurs dans toutes les constructions, relèverait tout d'abord du cognitif et serait le signe d'une mise en relief du type de relation qui devient landmark et non de la situation considérée comme le deuxième élément du rapport. On peut donc dire : *Les pluies sont cause de graves inondations* et *Les pluies sont la cause de graves inondations* ; *Ce médicament est à base d'insuline* et *Dans mon domaine, la loyauté est à la base de tout* ; *On a voté en faveur de Jean* et *À la faveur de la nuit, le voleur est entré dans la maison* ; *Le terrain est vendu à raison de cinq euros le mètre* et *La production croît en raison des besoins des clients* ; *Jean a donné sa démission pour raison de santé* et *Jean n'est pas venu pour la raison que ses enfants lui ont demandé de venir les voir*.

Ainsi, dire *à base de* signifie que le rapport entre le trajecteur et le landmark est intrinsèque, c'est-à-dire que le landmark, faisant partie du trajecteur, devient sa caractéristique. Dans *être à la base de*, c'est la base qui devient un landmark visé, comme dans le cas de l'emploi locatif *être au cinéma / à la piscine*. En revanche, l'élément après la préposition *de* correspondrait à l'objet dont la base fait partie, et cet objet est le premier à être perçu lors de la conceptualisation, comme dans *être au pied / au sommet de la montagne*. Pour en revenir aux constructions examinées, celui qui parle doit d'abord percevoir le trajecteur, qui peut être lui-même, et ensuite le landmark, p. ex. la montagne, et il doit viser soit le pied soit le sommet, pour finalement considérer cette partie comme un véritable landmark. On citera encore la locution *sur la base de*, comme dans *Les conclusions ont été établies sur la base des informations reçues de la part des parties ayant coopéré*. La préposition *sur* servirait par métaphore à introduire une « surface » sur laquelle se trouvent des objets ou des substances, comme dans *Il y a un chat sur le toit*, *Il y a des fleurs sur la pelouse*, *Elle a mis du rouge sur ses lèvres*. Pour revenir à notre exemple, il faut d'abord avoir des informations pour établir des conclusions = les conclusions sont établies sur la base d'informations.

Dans *À la faveur de la nuit, le voleur est entré dans la maison*, l'accent serait mis sur la circonstance favorable qui accompagne l'action

d'entrer et non sur le facteur la déterminant (la nuit), même si ce facteur est le point de départ de la conceptualisation. Le schéma conceptuel correspondrait à l'enchaînement suivant : [celui qui parle perçoit d'abord la nuit – il conçoit la nuit comme facteur favorisant l'action du voleur – il construit la scène au niveau conceptuel-sémantique (le voleur entre dans la maison) – il verbalise].

Quand on dit *en faveur de*, la locution renvoie au deuxième objet qui est landmark, en lui attribuant la caractéristique d'être favori (une analyse plus détaillée sera proposée dans le chapitre dédié à la préposition *en*).

La locution à *raison de* suivrait la même interprétation que la locution à *cause de*, sauf qu'elle introduit un motif explicite qui entraîne une situation conceptualisée. Donc, *Le terrain est vendu à raison de cinq euros le mètre* veut dire que la somme que vaut un mètre carré de terre, et qui est connue, entraîne la vente du terrain, tout en tenant compte des exigences supplémentaires qu'il doit y avoir. Dans *Je veux être jugé à raison de mes capacités*, les capacités, tout en étant le point de départ de la conceptualisation, deviennent le landmark qui entraîne l'expression de la volonté d'être jugé, ce qui correspondrait au schéma conceptuel suivant : [les capacités de X – X (sa volonté) – être jugé (par Y)]. Dans le cas de la locution *en raison de*, la préposition *en* signalerait une autre conceptualisation, à savoir celle qui consiste à identifier le fait exprimé après la préposition *de* avec la raison elle-même. Ainsi, quand on dit *En raison de sa compétence, Jean a été désigné chef d'équipe*, cela signifie que la raison acquiert un trait attributif, d'où l'inclusion conceptuelle de la compétence dans la motivation (compétence raisonnée) d'avoir désigné Jean chef d'équipe (une analyse plus détaillée sera proposée dans le chapitre consacré à la préposition *en*).

Le fait de garder l'article dans *au sujet de*, à *l'égard de*, *au lieu de* résulte de la volonté d'attribuer au sujet, à *l'égard* et *au lieu* la fonction de landmark qui est en rapport extrinsèque avec le trajecteur. Donc, ce qui suit la préposition *de* est conceptualisé comme point de départ de la construction de la scène, il devient le sujet, *l'égard* et le lieu visés comme landmarks par rapport au trajecteur, p. ex. : *Jean souhaite ajouter quelque chose au sujet de la politique étrangère, Il est indifférent à l'égard de ceux qui ont perdu leur famille, Le Soleil est immense*

à l'égard de la Lune et de la Terre, Jean a mis un short au lieu d'un pantalon, Tu ferais mieux de m'aider au lieu de rêvasser. Dans tous ces cas, ce qui est visé, c'est le type de rapport et non l'objet ou la situation en rapport, même si cet objet ou la situation sont posés comme points de référence de la conceptualisation, c'est-à-dire les premiers éléments saisis lors de ce processus.

La fonction de la préposition *à*, à savoir introduire ce qui est visé lors de la conceptualisation, reste valable aussi pour les constructions qui ont recours à cette même préposition en position finale : [PRÉP+N/SN+à], [N/SN/PRÉP+à] et [ADV+à]. Quand on dit p. ex. *Habillez-vous de façon / sorte / manière à être à l'aise*, cela signifie que celui qui parle se focalise d'abord sur la façon d'être à l'aise, d'où la présence de la préposition *de*, et ensuite il établit un rapport entre le trajecteur et le landmark qui consiste à viser à ce dernier ; c'est pourquoi, on trouve la préposition *à* qui introduit ce qui est visé, notamment ce qui est conceptualisé comme point d'arrivée.

Il en serait de même dans *Par rapport à moi, tu fais plus de progrès*, *Par rapport à l'année dernière, les énergies renouvelables ont progressé de 7,6 %*, où la préposition *à* sert à indiquer le point d'arrivée lors de la conceptualisation. Plus précisément, on présente l'état actuel (tu fais des progrès et les énergies renouvelables ont progressé) et l'on arrive à l'état qui sert de point de comparaison (moi, je fais moins de progrès ; l'année dernière, les énergies renouvelables ne se sont pas développées si vite).

Avec *grâce à*, *jusqu'à* et avec *relativement à*, *conformément à*, *parallèlement à*, celui qui parle introduit l'objet ou la situation visés, c'est-à-dire ces informations qui sont conceptualisées en deuxième lieu. En effet, les circonstances ne servent qu'à compléter la situation mise au premier plan. Ainsi, dans *Grâce à son aide, nous avons réussi*, *Elle travaillera jusqu'au soir*, *Il irait jusqu'à pleurer pour les convaincre*, le contenu circonstanciel est exprimé après la préposition *à* (son aide, le soir, pleurer) et le type de rapport qui s'établit entre le trajecteur et le landmark est inclus dans le mot qui accompagne la préposition : *grâce* veut dire 'par l'activité heureuse et favorable de quelqu'un ou de quelque chose', *jusque* indique une limite spatiale ou temporelle. La même explication vaut également pour le cas de syntagmes adverbiaux.

Dans les phrases *Relativement à ce voyage, nous attendons d'autres renseignements, Ces programmes peuvent être étendus conformément à cette procédure, Parallèlement à ses études, Simon fait partie d'un orchestre*, le voyage, la procédure et les études sont conceptualisés comme landmarks visés par rapport au trajecteur.

Pour compléter la réflexion, ajoutons que jusqu'au XIX^e siècle, à côté de la locution *grâce à*, on pouvait rencontrer la locution *grâce de* : « Une compagnie étrangère est venue cet hiver [...] proposer le défrichement de la campagne romaine : Ah ! Messieurs, grâce de vos cottages et de vos jardins anglais sur le Janicule ! » (F.-R. de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. 3, 1848, p. 438). Cela se justifierait par une conceptualisation différente qui consiste à « voir » la circonstance comme premier élément de la scène. Avec le temps et les préférences d'emploi, la locution *grâce de* a cessé d'être employée.

Les constructions [**à+N/SN/INF/ADV**] servent, elles aussi, à introduire des circonstances qui accompagnent la situation contenue dans la principale. La circonstance peut être temporelle (*à bientôt, à la prochaine, à ce moment-là, à midi, à peine, à l'heure, tout à l'heure, à tout à l'heure, au printemps*), elle peut exprimer un moyen ou une manière (*à pied, à reculons, à 200 km/h, à l'heure, à voix basse, à nouveau*) ou bien une explication (*à savoir, c'est-à-dire, à dire vrai / à vrai dire, à mon avis*).

Dans le cas des circonstances temporelles, la locution *à bientôt* correspond à la construction [**à+ADV**]. La fonction de la préposition *à* consiste à introduire ce qui est visé, notamment le désir de celui qui parle de revoir au plus tôt son interlocuteur. Il en serait de même pour la locution *à la prochaine (fois)*, sauf que la circonstance temporelle est exprimée à l'aide d'un syntagme nominal elliptique. La locution *à tout à l'heure* a comme base la locution *à l'heure*, qui indique que les activités attribuées au trajecteur sont réalisées au moment exigé : *Il est toujours à l'heure, Il fait tout à l'heure*, et c'est la ponctualité qui est visée par celui qui parle. On peut également, par extension métaphorique, *être payé à l'heure* ou on peut *mettre l'horloge à l'heure*. Dans les deux cas, la préposition *à* introduit ce qui est visé en rapport avec le trajecteur. La deuxième étape de la formation de la locution *à tout à l'heure* conduit à la locution *tout à l'heure*, comme dans *Jean*

va venir tout à l'heure, où elle renvoie à la situation future, *Je pensais tout à l'heure à toi, et te voilà*, où la même expression renvoie cette fois au passé. De toute façon, contrairement à ce que propose le TLFi, selon nous, *tout* n'est pas adverbe à l'origine, mais un pronom indéfini au sens de 'toutes les choses'. Il s'agit donc de dire que la réalisation de l'activité est conceptualisée comme se produisant à un moment coïncidant exactement avec le moment de l'énonciation, d'où l'oscillation de la locution entre le futur proche et le passé qui devient proche. Finalement, *à tout à l'heure* acquiert le même statut que les locutions, comme *à bientôt*, *à demain*, *à midi*. La fonction de la préposition *à* reste valable : elle introduit ce qui est visé en rapport avec le trajecteur.

Quand on dit *à midi*, l'absence d'article se justifie par l'emploi métaphorique du nom *midi*, qui réfère au milieu du jour (12 heures) et non à la direction du soleil, p. ex. *Où vas-tu manger à midi ?* et au contraire, avec l'article défini contracté *Notre appartement est exposé au midi*. Si l'on dit *Où vas-tu manger ce midi ?*, l'intervalle de temps est conceptualisé comme approximatif pour ne pas indiquer l'heure exacte du repas. Il en irait de même pour la locution *à peine*, où par extension métaphorique, à partir du XIV^e siècle, le nom *peine* commence à signifier que la situation dont on parle est conçue comme pas tout à fait accomplie (pour l'accomplir, il faut se donner de la peine), p. ex. : *À peine arrivés, ils se sont mis à faire le ménage, La broderie couvrait à peine les chevilles*. Donc, ce qui est visé, c'est en réalité, l'état du trajecteur ou du landmark, donc [ils (trajecteur) arrivés à peine] et [les chevilles (landmark) à peine couvertes].

La locution *à ce moment-là* renvoie aussi bien au passé qu'au futur (*En juin, je passe mon permis de conduire. À ce moment-là je serais prêt*), tandis que la locution *en ce moment* renvoie au présent. Ce qui les distingue, c'est avant tout l'emploi de différentes prépositions. Pour le présent, la préposition *en* est justifiée comme la conséquence de la conceptualisation qui consiste à « immerger » le trajecteur et le landmark dans le temps présent pour mettre en relief l'actualité de la scène. La préposition *à*, par contre, relèverait de sa fonction qui est d'introduire ce qui est visé, la scène manque d'actualité aussi bien au passé (*tout à l'heure, à ce moment-là*) qu'au futur (*à bientôt, à tout à l'heure*).

Pour la locution *au printemps* (par rapport aux locutions *en été*, *en hiver*, *en automne*), l'emploi de la préposition *à* aurait une explication à la fois historique, cognitive et phonétique. Selon le TLFi, on peut dire p. ex. *en automne* et *à l'automne*, et ce doublet témoignerait des fonctions des prépositions : *en* indique une conceptualisation consistant à faire immerger le trajecteur dans le landmark, et la préposition *à* indique que le landmark est visé à partir (du point de vue) du trajecteur : [en automne = durant l'automne] ; [à l'automne = quand l'automne arrive]. Le nom *printemps* a comme base lexicale le substantif *temps* qui, par extension métaphorique, renvoie à différentes époques visées lors de la conceptualisation, comme quand on dit *au temps des cerises*, *au temps de la jeunesse*, *aux temps des Romains* ; on a donc *au premier (prime) temps*, c'est-à-dire la période qui commence le cycle annuel des saisons. Enfin, la présence des voyelles ou d'un h muet en position initiale dans *été*, *automne* et *hiver* conduit à la préposition *en* pour faciliter la prononciation. Pour la même raison phonétique, on a la préposition contractée *au* avec le nom *printemps* (l'absence d'article sera étudiée dans le chapitre consacré à la préposition *en*).

Les locutions *à mon avis* et *à nouveau* ont été analysées par rapport à leurs correspondants contenant la préposition *de* : *d'après (moi)* et *de nouveau*. Rappelons ici que le rôle de la préposition *à* consistait à priver la scène de dynamique et à lui attribuer la fonction d'unifier en quelque sorte le trajecteur et le landmark : [situation décrite – à mon avis (situation décrite)] ; ce qui est visé, c'est l'action de présenter son avis et [une activité – à nouveau (une même activité modifiée)] ; ce qui est visé, c'est l'action de modifier qqch. Toutefois, la présence de la préposition *à* met en relief le caractère distinctif de l'objet ou de la situation dont il est question. Autrement dit, la locution *à mon avis* sert à distinguer cet avis d'autres possibles et la locution *à nouveau* a la fonction d'établir une distinction entre les deux états d'une même activité.

Passons aux constructions conjonctives [*à*+CE+**que**], [*de*+N/ADV+*à*+CE+**que**]. Dans ces cas, la préposition *à* introduit ce qui est visé par rapport au trajecteur lors de la conceptualisation. L'élément visé est exprimé au moyen du pronom démonstratif en emploi cataphorique *ce*, complété ensuite par le contenu de la proposition subordonnée,

p. ex. : *Je m'oppose à ce que Jean vienne, Elle s'attend à ce qu'il vienne demain.* Au lieu d'avoir le subjonctif, on peut avoir aussi l'indicatif, comme dans *À ce qu'il paraît, ce chanteur est très doué*, où le rôle de la préposition *à* est conforme à notre analyse. Par contre, le choix des modes, notamment du subjonctif, a été approfondi dans Kwapisz-Osadnik, 2002 (*Le subjonctif et l'expression de l'expérience. Esquisse cognitive de la dynamique des modes indicatif / subjonctif en français*).

Il en serait de même pour les locutions *de façon / manière à ce que, jusqu'à ce que, d'ici à ce que*, qui apportent une précision concernant le rapport qui s'établit entre le trajecteur et le landmark lors de la conceptualisation ; on a donc un rapport de but, un rapport temporel d'accomplissement, un rapport temporel de commencement. Le contenu de la subordonnée est conçu comme landmark visé par rapport au trajecteur.

Dans [*à+N/SN/ADV/INF+que/où*], la préposition *à* se trouve tout au début de la locution et elle peut avoir la forme contractée dans *au moment où*, et la forme simple dans *à condition que, à moins que*. Comme cela a été dit précédemment, la forme contractée est le signe que lors de la conceptualisation, c'est le moment qui a été passé comme landmark et non la situation en cours de déroulement. *Au moment où elle partait, on a sonné* veut finalement dire que l'activité accomplie par la personne en question n'a aucune importance, mais qu'il s'est produit un événement inopiné – quelqu'un a sonné à la porte – qui a interrompu l'activité en cours. Avec *à condition que, à moins que*, la préposition *à* vise le rapport qui se noue entre le trajecteur et le landmark (ici le rapport de condition) ; donc le landmark est l'élément qui suit la locution.

4. En guise de résumé

L'étude de la préposition *à* se résumerait dans le schéma qui suit :

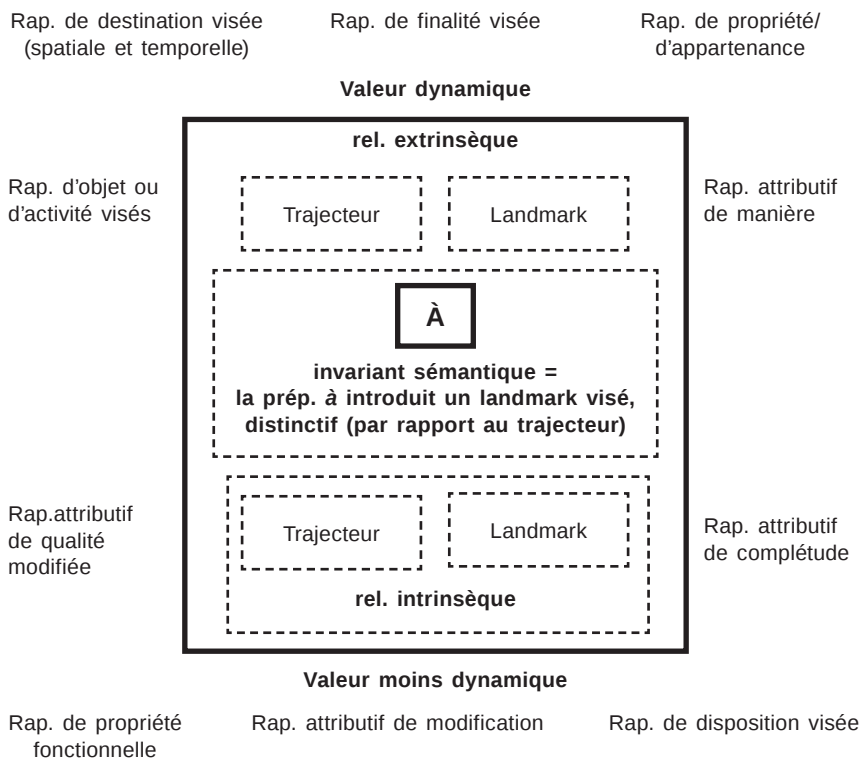


Fig. 3. Schéma sémantico-cognitif de la préposition à

Le schème de la perception pour la préposition à relevant du cognitif, c'est-à-dire comme la représentation de la disposition des entités perçues et des rapports qui se construisent entre ces entités lors de la construction de la scène (celui qui parle perçoit d'abord le trajecteur à partir duquel advient la perception du landmark), aurait la forme comme suit :

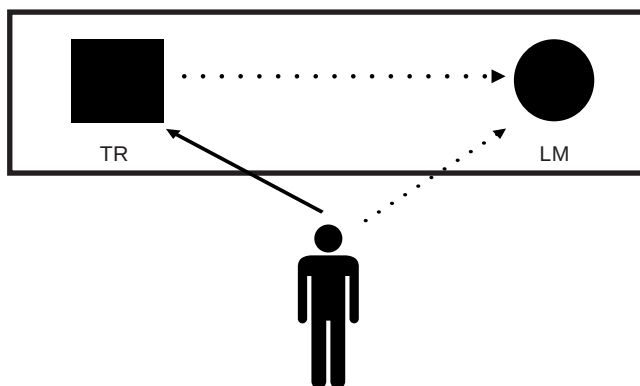


Fig. 4. Schéma de perception de la préposition à

Il en résulte que :

1. La préposition à relève d'une seule valeur d'expérience de la réalité perçue, à savoir la valeur dynamique (souvent, la situation est conceptualisée comme une suite de séquences). Toutefois, même si la scène garde son caractère dynamique, la disposition des entités perçues acquiert un trait de propriété, en ce sens qu'une entité perçue est conceptualisée comme une propriété ou une disposition de l'autre entité. Elle devient landmark et cette autre entité est trajecteur.
2. La relation entre le trajecteur et le landmark exprimée à l'aide de la préposition à est soit extrinsèque (il y a un trajecteur et un landmark bien distincts) soit intrinsèque (le landmark s'incorpore au trajecteur en tant que propriété fonctionnelle ou disposition à faire qqch.).
3. La préposition à concourt à l'expression de divers rapports logiques entre le trajecteur et le landmark. Ces rapports sont p. ex. :
 - rapport de destination (spatiale et temporelle) visée : *(aller / être) à Paris / au cinéma, à 10 heures / à midi, participer à un colloque* ;
 - rapport d'objet ou d'activité visés : *parler à Jean, téléphoner à Jean, penser à Jean, donner à Jean, apprendre à Jean, croire au Père Noël, hésiter à faire qqch., à partir de, à compter de* ;
 - rapport de finalité visée : *renoncer à qqch. / à faire qqch., décider Jean à faire qqch., avoir à faire, au sujet de, à mon avis, à condition que, de manière à, une maison à 150 000 euros* ;

- rapport de propriété/d'appartenance : *ce sont les livres à Pierre, c'est à moi, cette maison appartient à mes grands-parents* ;
- rapport attributif de propriété fonctionnelle : *une machine à laver, une tasse à café* ;
- rapport attributif de qualité modifiée : *à nouveau, à base d'insuline* ;
- rapport attributif de complétude : *c'est-à-dire, à savoir* ;
- rapport de disposition visée : *être prêt à répondre, continuer à faire qqch., commencer à faire qqch.* ;
- rapport attributif de manière : *sortir à l'anglaise, venir à pied / à vélo, la pêche à la ligne, à la base de.*

On note que les rapports attributif de qualité modifiée et attributif de manière peuvent être aussi bien intrinsèques (*à nouveau, sortir à l'anglaise*) qu'extrinsèques (*à base d'insuline, venir à vélo*).

4. La formule de l'invariant sémantique de la préposition *à* transcende tous ses emplois, en ce sens qu'elle est présente dans tous les rapports mentionnés ci-dessus (et les autres non mentionnés, mais qui relèvent des analyses précédentes). Selon la formule, la préposition *à* marque toujours le landmark qui est visé lors de la conceptualisation. Ce landmark peut être un objet, un phénomène ou une situation mise au second plan vers lesquels va la perception de celui qui parle. Celui-ci perçoit donc tout d'abord un élément de la scène qui est trajecteur, pour aller ensuite vers un second objet, le landmark.

La préposition française *en*

La préposition *en* fait partie de syntagmes nominaux (*une robe en laine, une table en bois, un article en français, riche en pétrole*), de syntagmes verbaux (*croire en Dieu, se transformer en fleurs, aller en Afrique / en France, voyager en avion / en train, être en prison / en larmes / en vacances, se sentir en danger, s'habiller en bleu*) et de syntagmes prépositionnels (*en ce moment, en face de, en dessous de, en raison de*). Ces constructions concourent à l'expression de diverses valeurs, p. ex. :

- la valeur locative spatiale : *aller / être en France / en Israël, en ville, en prison, en face de, tenir en main, se retrouver en un lieu agréable, mettre en place* ;
- la valeur locative temporelle : *en été, en ce moment, en semaine, en 2020, en deux jours, en même temps* ;
- la valeur de moyen : *aller (quelque part) en voiture / en train* ;
- la valeur de manière : *couper en petits morceaux, marcher en silence, classer en groupes, décrire en détail, vivre en parasite, venir en personne, participer au colloque en présentiel* ;
- la valeur de transformation : *(se) déguiser en Pierrot, (se) transformer en or, changer l'eau en vin* ;
- la valeur de matière : *une table en bois, une robe en laine* ;
- la valeur de spécialisation/de domaine : *en linguistique, un expert en la matière, en considération de, prendre en considération* ;
- la valeur de point de vue : *en ce qui me concerne, en revanche, en quelque sorte, en effet, en fait, en réalité, en outre* ;
- la valeur de cause : *en raison de, en votre absence* ;
- la valeur de but : *en vue de* ;

- la valeur de qualité : *être en larmes / en beauté / en colère, s'imaginer en péril, en plus, écrire en polonais, en rouge, être en pantoufles, riche en pétrole.*

La préposition *in* apparaît dans la phrase ouvrant les fameux commentaires sur *La Guerre des Gaules* de Jules César : « Gallia est omnis divisa in partes tres... ».

En latin, la préposition *in* fonctionne soit avec l'ablatif soit avec l'accusatif. Avec l'ablatif, elle sert à exprimer un rapport locatif ; plus précisément, elle pose un cadre à l'intérieur duquel se situe un phénomène ou une situation (un état, un événement ou un processus). Ce cadre peut être spatial (*in studio currere* [courir dans le stade], *in urbe vivere* [vivre dans la ville]), mais il peut être également temporel (*in bello* [en temps de guerre], *in consulatu* [durant le consulat], *in pace* [en temps de paix]). De plus, il peut être assimilé à un ensemble d'éléments de tout ordre (*pontem facere in flumine* [construire un pont sur le fleuve], *in bonis civibus haberi* [être compté parmi les bons citoyens], *peccare in civibus* [commettre une faute envers les citoyens], *exercitatus in armis* [entraîné au maniement des armes]).

Avec l'accusatif, la préposition *in* marque un rapport locatif de déplacement (rapport dynamique) visant un espace clos, spatial ou temporel, à l'intérieur duquel aboutit le mouvement (*in oppidum veniunt* [ils parviennent à la place forte], *in Graeciam profiscisci* [partir en Grèce / pour la Grèce], *in iudicium venire* [venir devant le tribunal], *in dies* [de jour en jour], *in horas* [d'heure en heure], *in futurum* [pour l'avenir]). C'est cette même signification d'intérieur de cible dont on vise le centre qui se trouve à la base des idées de finalité et de manière (*pecunia in rem militarem data* [de l'argent versé pour des opérations militaires], *terra uertitur in aquam* [la terre se change en eau], *in speciem* [pour l'apparence], *mirum in modum* [de manière admirable], *in rem esse* [être conforme à la situation]). Les expressions *amor in patriam* (l'attachement à la patrie), *odium in malos cives* (la haine envers les mauvais citoyens) expriment, quant à elles, la cible atteinte par une disposition mentale. Il est important de signaler pour finir que l'espace nettement délimité peut être appréhendé en deux ou trois dimensions. Dans ce dernier cas, *in* correspond généralement à la préposition *dans*, mais dans le premier, le syntagme traduit un contact de surface que rend la

préposition *sur*, p. ex. : *habere coronam in capite* (avoir une couronne sur la tête), *ascendere in murum* (monter sur le mur).

En français, dans les *Serments de Strasbourg*, on note la présence de la préposition *in* (« Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro comun saluament, d'ist di in auant, in quant Deus sauir et podir me dunat, si saluarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa [...] »), mais dans la *Cantilène de sainte Eulalie*, la préposition apparaît sous la forme d'*en* (« Elle non eskoltet les mals conselliers, qu'elle Deo raniet chi maent sus en ciel » ; « Enz en l'fou la getterent, com arde tost »). La forme alternative *enz* apparaît dans *Le voyage de saint Brendan* pour devenir *denz* dans *Chronique des ducs de Normandie*, les deux ouvrages remontant au XII^e siècle (Fagard et Combettes, 2013).

La préposition *en* a suscité un vif intérêt chez nombre de linguistes (Tamba, 1983 ; Franckel et Lebaud, 1991 ; Khammari, 2006 ; Amiot et De Mulder, 2011 ; Saffi et Soliman, 2011 ; Vigier, 2013 ; Hamma, 2016) pour trois raisons principales : premièrement, parce que cette préposition n'est que partiellement neutre (elle informe sur le type de rapport, à savoir le fait d'être ou d'aller à l'intérieur d'un lieu ou d'une cible) ; deuxièmement, en raison de l'existence de la préposition *dans*, qui sert à exprimer le même rapport (*aller en France* / *aller dans le Beaujolais*) ; enfin, la préposition *en* entre dans la constitution des gérondifs (De Mulder et Amiot, 2013). De plus, se pose la question de son appartenance aux parties du discours : *en* est-ce une préposition ?, un adverbe ?, un article partitif ?, un pronom ? ou encore un préfixe ?

Pour G. Guillaume (1919), la préposition *en* relève du virtuel, du rétrospectif, du statique, de l'intériorisé (la préposition *dans* serait un construit angulaire (ponctuel), actuel et extériorisé). A. Eskénazi (1987) souligne que la fonction de la préposition *en* consiste à introduire un élément inhérent à l'identité de l'individu, ce qui relève du virtuel et non de l'actuel (Reboul, 1994). P. Štichauer (2008), qui met l'accent sur la scalarité de la locativité, note que la préposition *en* serait intermédiaire entre les prépositions *dans* et *à*, étant donné que l'on peut la nominaliser sous la forme d'un anaphorique (Noailly, 1999), comme dans : *les étudiants sont en classe* = ils y sont (locatif) et ils le sont (attributif). La préposition *dans* exprimerait plus nettement le concept de localisation, tandis que la préposition *à* posséderait une valeur de

locativité très faible. De leur côté, D. Amiot et W. De Mulder (2011) voient dans le fonctionnement de la préposition *en* un trait qualitatif contingent.

La conception de G. Guillaume, comme cela a déjà été mentionné précédemment, mais aussi les études d'I. Tamba (1983) et de J.-J. Franckel avec D. Lebaud (1991) présentent de nombreux aspects communs avec la linguistique cognitive, qui constitue le fondement méthodologique des analyses présentées dans cet ouvrage. Pour G. Guillaume,

la langue est dans la pensée humaine le psychomécanisme, en position d'instrument regardant, qu'elle a édifié en elle par des actes appropriés dont c'était l'unique visée ; et, afin de pouvoir utilement – d'une manière qui le lui fasse voir – regarder l'univers réel. Et la langue n'est que cela : une systémologie regardante. (Cornillac, 2010 : 17)

Tout en tenant compte des différences considérables entre la psychomécanique et la grammaire cognitive de R. Langacker, cette constatation suffit à noter une convergence de ses recherches (Kwapisz-Osadnik, 2019). I. Tamba, pour sa part, met l'accent sur l'importance de trois niveaux qui déterminent la construction des énoncés. Ce sont : le niveau notionnel, le niveau prédicatif et le niveau énonciatif. Au niveau notionnel, « le linguistique filtre certaines propriétés physico-culturelles qui vont conditionner de façon plus ou moins stricte un ordre référentiel » (1983 : 127). Au niveau prédicatif interviennent des relateurs qui établissent des rapports inter-notionnels entre les entités référentielles et au niveau énonciatif, par rapport à la situation énonciative, se déterminent les valeurs référentielles qui permettent d'identifier les entités. En linguistique cognitive, ces trois niveaux sont en quelque sorte inséparables. Enfin, J.-J. Franckel et D. Lebaud sont à la recherche d'une invariance de fonctionnement de la préposition *en*, ce qui fait immédiatement penser à la notion d'invariant sémantique. Pour les deux chercheurs, l'invariance de la préposition *en* résulte de la mobilisation de « deux termes distincts pour fonder une occurrence complexe qui est à la fois circonstancielle par son ancrage spatio-temporel et typique par sa détermination qualitative » (1991 : 75).

Ceci dit, les hypothèses concernant le fonctionnement de la préposition *en* sont les suivantes : 1. la préposition *en* marque les entités qui sont conceptualisées à partir d'un rapport d'inclusion ; 2. la préposition *en* témoigne de la relation statique entre le trajecteur et le landmark ; 3. la relation entre le trajecteur et le landmark est intrinsèque ; 4. la préposition *en* correspond à différents emplois qui se réduisent en : emploi locatif (spatial et temporel), emploi attributif d'état qui passe, emploi restrictif (de domaine, de point de vue), emploi attributif de qualité.

1. [SN] = [N/SN+en+N/SN/PR], [ADJ+en+N]

Dans un syntagme nominal, la préposition *en* introduit les noms (*une robe en soie, une table en chêne, une maison en carton / en banlieue, un séjour en France, un homme en colère, un poème en italien, un paiement en ligne, la croyance en Dieu / en qqn / en l'avenir, des paroles en l'air, la confiance en soi, un spécialiste en linguistique, riche en pétrole, pauvre en blé*). On note qu'il y a très peu d'exemples (à peine deux exemples cités plus haut *en l'avenir* et *en l'air*) avec un syntagme nominal composé de l'article défini et d'un nom qui suit la préposition *en*. Les infinitifs sont absents dans les constructions nominales contenant la préposition *en*.

Dans les constructions [N/SN+en+N/SN/PR] et [ADJ+en+N], la préposition *en* peut fournir soit une information de localisation (*un séjour en France, une maison en banlieue*), soit une information de matière (*une table en marbre, une horloge en or, une maison en brique* ; et par extension métaphorique : *un roman en polonais, un spécialiste en linguistique, riche en pétrole, pauvre en blé, le discours en matière de sport*). Cette information peut être l'objet d'une croyance et d'une confiance. Dans tous ces cas, le rôle de la préposition *en* marque un rapport d'inclusion qui s'établit entre le trajecteur et le landmark lors de la conceptualisation. La question de la localisation sera approfondie plus loin, ici nous nous intéressons à l'idée de matière.

I. Tamba (1983) constate que le syntagme [en+matière] confère à l'objet les propriétés qui dégagent de la matière. Ainsi, dire *un manteau en laine* signifie que le manteau est chaud, pratique, confortable, en

revanche dire *un manteau de laine* relève des connaissances préétablies (Tamba parle de préconstruit) et suppose qu'il y a d'autres espèces de manteaux, p. ex. un manteau de vison, d'automne, de femme, de Jean. Cette explication confirme la fonction cognitive de la préposition *de*, qui est le point de départ pour la construction de la scène, conception qui ressort de nos analyses. De son côté, la préposition *en* donne à la scène un aspect statique et intrinsèque, lorsqu'il s'agit du rapport qui s'établit entre les objets perçus. On note donc que les deux prépositions introduisent des informations qualitatives de matière, la différence entre elles tient au fait qu'elles sont chacune la conséquence de deux conceptualisations différentes. Tandis que la préposition *de* marque le point de départ de la conceptualisation – d'abord, il faut avoir des connaissances sur les manteaux –, la préposition *en* marque que le trajecteur et le landmark sont conceptualisés de façon unifiée et simultanée, comme si le landmark était immergé dans le trajecteur. Il en va de même pour les extensions métaphoriques. Dire que *le livre est en polonais* signifie qu'il est entièrement écrit en polonais. Dire *Ce pays est riche en pétrole* indique que la richesse de ce pays se trouve dans le pétrole (le pays est une région pétrolière).

Les locutions, comme *un spécialiste en linguistique*, *un expert en psychologie cognitive*, ont des équivalents contenant la préposition *dans* ; en effet, on est *spécialiste dans le domaine de la linguistique* et l'on est *expert dans le secteur de la psychologie cognitive*. La différence serait liée à différentes conceptualisations, en ce sens que la préposition *en* relève du rapport intrinsèque entre le trajecteur et le landmark (spécialiste linguiste, expert psychologue cognitif), tandis que la préposition *dans* serait l'effet du rapport extrinsèque consistant à disposer le trajecteur dans le landmark, qui est un domaine vaste mais aussi limité et nettement différencié par rapport aux autres domaines dans lesquels on peut se spécialiser. Cet emploi serait une extension métaphorique de l'emploi locatif [X est dans un conteneur] (nous y revenons à l'occasion des analyses des syntagmes verbaux).

Quand on dit *la croyance en Dieu* / *en l'avenir*, *la confiance en soi*, *des paroles en l'air*, on a d'ailleurs des syntagmes verbaux correspondants : *croire en Dieu* / *en l'avenir* (mais aussi *croire à l'avenir*), *se confier en Dieu* (mais *se confier à son frère* et *se fier aux appa-*

rences), *regarder en l'air*. La préposition *en* aurait le rôle d'informer de l'effet de la conceptualisation qui consiste à donner un aspect de transcendance directe au rapport entre le trajecteur et le landmark. En d'autres termes, le landmark transcende le trajecteur : Dieu transcende notre croyance, quelqu'un transcende la confiance. La présence de l'article dans *la croyance en l'avenir* priverait la scène de cet aspect de transcendance directe, en ce sens que tout d'abord, l'avenir devient conceptualisé comme une entité autonome (landmark) pour ensuite la traiter comme transcendant le trajecteur. L'article dans le syntagme *en l'air* informe qu'il y a deux entités distinctes mais conceptualisées en rapport intrinsèque. Dire *Ce sont des paroles en l'air* signifie par métaphore que ces paroles sont sans fondement (nous reviendrons sur cette question dans la partie consacrée aux syntagmes verbaux).

2. [SV] = [V+en+N/SN/PR]

L'analyse des constructions [V+en+N/SN/PR] commencera par l'emploi locatif de la préposition *en*. En français, elle introduit **les pays, les régions, les départements, les grandes îles et les villes** de genre féminin comme de genre masculin qui commencent par une voyelle (*aller en Italie, en Bourgogne, en Savoie, en Corse, en Iran, en Avignon*). Elle introduit également quelques autres endroits où l'on se trouve (*être en prison / en classe*) ou bien où l'on « met » quelque chose (*mettre en ligne / en place*), mais on peut avoir l'article défini dans la construction, p. ex. *regarder en l'air, se dérouler* (une cérémonie) *en l'église*).

Dans le contexte locatif, la préposition *en* alterne avec les prépositions *à, dans, sur* et *chez*. La première s'utilise devant les pays, certaines îles au genre masculin et au pluriel (*aller au Portugal, à Cuba, aux Canaries, aux États-Unis*), devant plusieurs noms des lieux qui font partie de la vie quotidienne (*aller à la piscine, à la maison, à la salle de bains, au cinéma, au salon de coiffure, à la mer*) et devant les villes (*aller à Paris, au Caire*). La seconde apparaît avec les régions et les départements au genre masculin (*aller dans le Beaujolais, dans le Limousin, dans le Périgord, dans la Lozère, dans les Pyrénées-Orientales, dans la Manche, dans le Massif central, dans le Nord, dans le*

Sud-Est) ; elle apparaît également avec les noms des pays ou des villes ayant un complément (*aller dans la France du Nord / dans le Nord de la France, se balader dans le Paris d'autrefois / dans Paris à vélo*) et avec les noms de chaînes de montagnes et de mers ou d'océans (*aller dans les Alpes, dans le Jura, se retrouver dans l'Atlantique, dans la mer Rouge, dans le golfe de Finlande, dans la baie de Naples*). La préposition *dans* est aussi employée avec certains noms communs de lieu (*aller dans le jardin, dans la rue, dans la salle de bains ; être dans la gare, dans le cinéma, dans la classe*). Quant à la troisième préposition – la préposition *sur* –, elle apparaît avec une partie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (*aller / être sur la Côte d'Azur ; aussi sur la Côte d'Émeraude / d'Opale ; mais passer ses vacances en Côte d'Or*), avec des endroits de circulation urbaine (*aller / être sur le boulevard, sur la place, sur l'avenue*), avec quelques noms des lieux familiers (*aller / être sur la terrasse, sur le balcon*) et par extension métaphorique, elle s'utilise avec les noms de réseaux informatiques (*aller sur Internet, sur Facebook, sur Twitter*). Finalement, avec les noms propres et/ou indiquant les noms de personnes ou de magasins, on utilise généralement la préposition *chez* (*aller chez Paul, chez le coiffeur, chez McDonald's / chez Auchan / chez Carrefour*).

Pour les endroits géographiques, le problème relève de diverses sources, dont nous avons déjà parlé à l'occasion des analyses de la préposition *à* ; la première raison relève du diachronique, la deuxième relève de l'ontologique et la troisième relève des préférences d'emploi. Comme on l'a déjà vu, la préposition *en* + N (sans article) indique des lieux qui ont les origines anciennement connues et nommées, c'est-à-dire avant que l'article se stabilise en français. Selon P. Sicardi, « [l']uso della preposizione è utile per capire la cronologia dei toponimi in quanto quelli retti da "in" sono più antichi » (1962 : 21–22). Toutefois, il y a des opinions qui privilégient la préposition *à*, par exemple celle de S. Mussi :

Nella linguistica, preposizioni ed articoli posti davanti ai toponimi sono tra gli elementi che permettono di determinare il periodo di formazione degli stessi : in particolare, è noto che la preposizione

a veniva utilizzata prima che si affermasse l'uso dell'articolo agli inizi del Medioevo. (2008 : 10)

Quoi qu'il en soit, ces deux prépositions sont les plus fréquentes et se font en concurrence dans leurs emplois locatifs. Les connaissances du monde que les usagers d'une langue donnée possèdent influent également sur le choix de la préposition avec les noms géographiques. Ces connaissances concernent non seulement les endroits auxquels est associée l'histoire de leur découverte, mais elles sont aussi relatives à la langue, notamment à la fréquence d'usage, qui relève des préférences linguistiques des usagers d'une langue donnée.

Dès lors, seront précédés de la préposition *en* et sans article les noms des lieux historiquement reconnus et identifiés, la préposition servant, à ce qu'il semble, à préciser l'endroit par rapport aux autres lieux du même type où l'on se « voyait » arriver. Les noms de lieux employés avec la préposition *à* et un article semblent avoir été découverts plus tard ; pour pouvoir les identifier et les « interioriser », c'est-à-dire les connaître, il fallait d'abord pénétrer ces territoires étrangers. Dans ce cas, l'article servait à indiquer l'endroit dans les limites duquel on se « voyait » arriver.

Quant à la préposition *dans*, elle est une « création » française dont les premières apparitions remontent au XII^e siècle (Fahlin, 1942). Par rapport aux prépositions *en* et *à*, son rôle locatif consiste à indiquer un référent précis qui a une étendue vaste mais en même temps limitée (fermée). On conçoit cet endroit en 3 dimensions. Ainsi, on peut *aller / être à Paris* et *aller / marcher / être dans Paris*, p. ex. : « Le fils d'un jardinier [...] était entré dans Arles » (Ch. Maurras, *Le Chemin de Paradis. Mythes et fabliaux*, 1894, p. 103 ; en ligne sur archive.org), « À Lille et dans Paris, que les roses hautaines tombent sous votre main » (J. Moréas, *Les Stances*, 1901, p. 133 ; lire en ligne sur Gallica). On peut également *aller / être en France* et *aller / être dans notre douce France*, *aller / être en Virginie* et *aller / être dans la Virginie*, *aller / être en Lorraine* et *aller / être dans sa Lorraine natale*.

Avec les noms des régions, des départements, la préposition *en* alterne avec la préposition *dans* : *aller / être en Californie*, *en Alsace* et *aller / être dans le Beaujolais*, *dans la Manche*, *dans la Lozère*. La

préposition *dans* accompagne également les espaces naturels : *aller / être dans les Alpes, dans le Jura, dans l'Atlantique, dans la mer Rouge, dans le golfe de Finlande, dans le détroit de Gibraltar*. Pour les arrondissements à Paris, on note la préposition *dans* et la préposition *à* : *aller / être dans le treizième (arrondissement), dans le Marais* et *aller / être à la Courneuve, à la Bastille*.

Les raisons auraient une motivation à la fois cognitive (la préposition *dans* se réfère aux endroits vastes, creux. Il s'agit des lieux à l'intérieur desquels on peut imaginer se trouver par la métaphore du conteneur. En revanche, la préposition *en* ne contient pas d'information sur la dimension et le caractère du territoire conceptualisé), historique (la préposition *en* s'emploierait avec les endroits qui, pas plus que d'indications historiques, ont été identifiés et connus le plus tôt), administrative (la préposition *en* marque plutôt les lieux par leur nom propre pour les distinguer des autres du même domaine officiel, tandis que la préposition *dans* marquerait les endroits naturels) et usuelle (la fréquence d'usage qui détermine lesdites normes d'emploi).

Une explication similaire s'applique aux noms de **lieux familiers** avec lesquels on emploie deux, voire trois prépositions, p. ex. : *aller / être à la maison / dans la maison, à la salle de bains / dans la salle de bains, à la gare / dans la gare, à la mer / dans la mer ; aller / être dans la rue, dans sa chambre, dans la classe / en classe, dans la prison / en prison, à l'église / dans l'église / dans une église / se dérouler en l'église* ; et aussi *être à sa place / en place / sur place, être dans l'air / en l'air*. Comme on le remarque, la question du dynamisme de la scène n'est pas prise en compte, elle reste dans le prédicat, par contre l'emploi des prépositions témoigne de différences conceptuelles qui s'esquissent lors de la construction de la scène. La préposition *dans* rend la scène statique, en ce sens que celui qui parle imagine le rapport entre le trajecteur et le landmark comme si le landmark se trouvait déjà « enfermé » dans le trajecteur. La préposition *à*, quant à elle, ne prive pas la scène de dynamique, étant donné que le landmark est conceptualisé comme un endroit visé pour une activité à exercer. Ainsi, *aller / être à la cuisine* signifie y aller / être pour faire qqch. qui se fait dans cet endroit (laver les plats, éplucher les légumes, faire un

gâteau) et *aller / être dans la cuisine* consiste à localiser le trajecteur dans le landmark.

Il y a aussi des préférences d'emploi, p. ex. *aller / être dans la chambre* plutôt que *aller / être à la chambre* et *aller / être dans la classe / en classe* plutôt que *aller / être à la classe* (?) (on peut présenter qqch. *à la classe*, c'est-à-dire aux camarades de classe, qui sont visés), et il y a des emplois métaphoriques, p. ex. *être dans la rue* et *être à la rue*, cette dernière voulant dire 'être sans domicile, sans toit'. La préposition *à* aurait une fonction attributive, comme c'était dans le cas de l'expression *un homme à l'allure distinguée* analysée dans le chapitre consacré à la préposition *à*.

Dire *aller / être en prison, en classe, mettre en place* limite en quelque sorte le trait (locatif) de manière à mettre en relief la situation dans laquelle on se trouve. La préposition *en* aurait un effet plutôt attributif que locatif, comme dans *les étudiants sont en classe* = ils y sont (locatif) et ils le sont (attributif) (Noailly, 1999). Quand on met qqch. *en place*, cela veut dire que l'on range cette chose à l'endroit convenable et de façon ordonnée (la chose est bien placée), comme on range des choses dans des boîtes ou dans d'autres conteneurs pour mettre l'appartement, la maison ou la chambre en ordre, p. ex. *on met les couverts en place*. Par extension métaphorique, on peut *mettre en place un système de contrôle européen*, ce qui veut dire que ce système est prêt à fonctionner (tout est bien placé pour pouvoir fonctionner sans problème). Il en va de même pour les expressions *En place !* ou *Mettez-vous en place !*, par lesquelles on donne le signal du départ (les personnes à qui l'on s'adresse sont bien placées pour commencer une tâche). La préposition *en* serait donc le signe du rapport intrinsèque entre le trajecteur et le landmark, le landmark devenant une propriété du trajecteur.

Par contre, si l'on met qqch. *à sa place*, la préposition *à* indique l'endroit visé, l'endroit où habituellement on range cette chose. Dans l'énoncé *À ta place, je le ferais*, l'expression *à ta place* (si j'étais à ta place) signale que celui qui parle s'imagine être son interlocuteur et le rôle de la préposition *à* consiste à mettre en relief ce qui est visé. Finalement, si *on reste / est / déjeune sur place*, cela indique l'endroit où le trajecteur s'arrête pour un certain temps, la scène devient donc

statique, temporellement privée de mouvement. Dans les deux cas, le rapport entre le trajecteur et le landmark est extrinsèque, mais la préposition *à* s'impose parce qu'elle provient de la scène conceptualisée comme dynamique ; par contre, la préposition *sur* est l'effet de la conceptualisation statique (Hernández, 2008).

La valeur locative, même si elle est affaiblie dans les syntagmes **[V+en+N/PR]**, constitue la base des constructions verbales que l'on peut appeler des locatifs métaphoriques, p. ex. : *tenir / avoir en main, mettre / avoir en tête, mettre en bouteille / en boîte / en question, garder en mémoire, rester en ligne, mettre en pages, lire / grandir / être en moi / toi, aller / voyager / se déplacer en avion / en train, être en larmes / en crise / en vacances / en beauté / en cours, se sentir en danger, être en l'air, se dérouler en l'église, lire / écrire en français*. Toutes ces expressions ont leurs correspondants contenant d'autres prépositions, notamment la préposition *dans* ; en effet, on peut dire : *Jean tient ce petit oiseau dans sa main (ses mains) / entre ses mains, J'ai tellement d'idées dans ma tête (qui trottent dans ma tête) / Jean est tombé sur la tête / Le bouchon est coincé dans la bouteille, Ce détail s'est gravé dans ma mémoire, On est quatre sur la même ligne, La prédication au cours de la messe dans la forme extraordinaire du rite doit être dans la ligne de l'enseignement de Vatican II, L'annexe se trouve à la page 121 / Lire la nouvelle en première page / Sur cette page, il y a de nombreuses illustrations, J'ai lu ça dans Aristote, J'ai oublié mon livre dans l'avion, Le secteur financier est dans une crise très grave / Dans sa colère, Jean n'est pas capable de réagir, Il y de la rumba dans l'air, La cérémonie se déroulera dans l'église Saint-Paul, Il y a beaucoup de voyelles dans la langue française*.

On observe qu'avec la préposition *en*, c'est la situation dans laquelle s'établit le rapport entre le trajecteur et le landmark qui devient sail-lante et non le lieu : *tenir en main* = avoir à sa disposition, *mettre en bouteille* = embouteiller le vin pour vendre, *avoir en tête* = penser à qqch., *garder en mémoire* = se rappeler, mémoriser, *rester en ligne* = rester connecté / ne pas quitter Internet, *mettre en pages* = formater un texte, *être / grandir en qqn* = avoir des idées, *voyager en avion* = prendre un avion pour se déplacer, *être en larmes* = pleurer, *être en*

crise = vivre une situation difficile, *être en vacances* = ne pas travailler pour se reposer, *se sentir en danger* = éprouver le sentiment de danger.

La préposition *dans* serait déterminée par une autre conceptualisation au cours de laquelle le trajecteur est « mis » dans le landmark locatif. Il est donc conceptualisé comme un objet concret – un conteneur – où se trouve le trajecteur : *lire qqch. dans Aristote* = lire dans ses œuvres, *stocker qqch. dans la tête / dans la mémoire* = avoir une idée particulière / un souvenir particulier (comme contenus mentaux) localisés, *être dans une crise très grave* = vivre une crise ; le syntagme prépositionnel *dans la ligne de* sera analysé plus loin. La préposition *en* constitue donc bien la preuve du rapport intrinsèque entre le trajecteur et le landmark, tandis que la préposition *dans* relève du rapport extrinsèque entre ces deux éléments ; en effet, *X est en colère* veut dire que X est furieux et *Dans sa colère, X fait qqch.* signifie que la colère entraîne l'action de X (Borillo parle de relation de consécutivité, 2010). On imagine la séquence des scènes suivantes : [TR dans LM = le conteneur [colère] – TR fait qqch. dans les limites du conteneur]. Si l'on compare les énoncés, comme *Il est beau* et *Il est en beauté*, on note que le contenu est le même, toutefois il y a une différence au niveau syntaxique et cette différence repose sur deux conceptualisations qui divergent. Lors de la première conceptualisation la scène contient un objet auquel on attribue la propriété d'être beau ; en revanche, la seconde conceptualisation met en évidence deux objets : un trajecteur et un landmark, ce dernier prenant une forme concrète de conteneur. Toutefois, le rapport entre le trajecteur et le landmark devient intrinsèque (Amiot et De Mulder parlent de qualité contingente, 2011).

Dire que *le livre est en français* signifie que l'on parle d'une caractéristique du livre (il est entièrement français). Par contre, dire que *la plaque est gravée dans la langue polonaise* veut dire par extension métaphorique que l'on reconnaît l'objet-plaque « localisé » dans la langue polonaise. Il en va de même pour *Le certificat est établi dans la langue de la décision* et pour *Cette information devrait figurer sur l'emballage, dans la langue locale du consommateur*, où les objets [certificat] et [information] (le texte porté par ces objets) sont conceptuellement placés dans les conteneurs [langue de décision] et [langue locale du consommateur].

Suivant ce raisonnement, la différence entre *un expert en gestion* et *travailler dans l'administration* devient plus claire. Elle consiste en ce que le rapport intrinsèque entre le trajecteur et le landmark détermine l'emploi de la préposition *en*, et le rapport extrinsèque locatif conduit au choix de la préposition *dans*. On peut également dire *travailler en clinique* par rapport à *travailler dans une clinique*. De toute façon, la préposition *en* introduit toujours une propriété du trajecteur et la préposition *dans* a la fonction d'indiquer l'endroit particulier où le trajecteur se trouve et/ou exerce une activité.

La préposition *en* suivie d'un nom accompagné d'un article, comme *en l'air* ou *en l'église*, est très rare. Cette construction correspondrait à la conceptualisation qui consiste à reconnaître une localisation, d'où la présence de l'article, et à attribuer au trajecteur les propriétés qui en découlent ; par extension métaphorique, *en l'air* veut dire 'avoir la propriété d'être détruit ou rejeté' (*jeter / envoyer / ficher qqch. en l'air*) ou encore sans résultat (*regarder / rester / parler en l'air*). Dans *La cérémonie se déroulera en l'église Saint-Antoine de Padoue*, la préposition *en* met en relief la spécificité de l'endroit où se déroule le rituel symbolique du mariage, l'article sert à individualiser un bâtiment concret. L'énoncé avec la préposition *dans* est aussi valable : *La cérémonie se déroulera dans l'église Saint-Antoine de Padoue*, toutefois la préposition *dans* marque la conceptualisation à partir de l'intérieur du lieu ; en revanche, la préposition *en* serait le signe d'une conceptualisation à partir des activités et des événements qui se déroulent dans cet endroit et qui le distinguent des autres endroits associés à d'autres fonctions, comme la banque, la maison ou l'école. C'est pourquoi dire : **Je te rejoindrai en l'église Saint-Nicolas* ou **Le dimanche, il va souvent en l'église Saint-Étienne* est inexact, car il s'agit d'un endroit d'arrivée qui est le bâtiment de l'église (Saint-Nicolas ou Saint-Étienne). Rappelons qu'il est possible d'avoir les prépositions *à* et *dans* pour exprimer soit l'espace de l'église et de ses environs pour la préposition *à*, soit l'espace délimité du bâtiment de l'église à l'intérieur de laquelle on a rendez-vous ou à l'intérieur de laquelle on se trouve après avoir parcouru le trajet. On dirait donc : *Je te rejoindrai à / dans l'église Saint-Nicolas* et *Le dimanche, il va souvent à / dans l'église de Saint-Étienne*. Il y aurait une raison pour ne pas utiliser la construction *en air*

et elle relève du cognitif : l'air n'a pas de dimensions d'objet, comme le marbre ou la laine, qui donnent *une table en marbre* et *une robe en laine* (revenir à la partie dédiée aux SN).

Quand on dit *Il y a de l'orage / de la bagarre dans l'air*, l'air devient l'endroit où prennent corps les événements. On peut encore exposer qqch. *à l'air*, ce qui veut dire que l'objet-trajecteur est placé de sorte à ne pas être enfermé (le landmark est donc visé).

Le trait locatif ressort aussi de l'emploi de la préposition *en* pour indiquer les moyens de transport qui ont un intérieur où se trouve celui qui voyage, p. ex. : *voyager en voiture / en avion / en train / en bateau / en métro*. Toutefois, le rapport entre le trajecteur et le landmark est intrinsèque. La scène met en relief une situation de déplacement. Avec la préposition *dans* (et avec d'autres prépositions), le rapport entre le trajecteur et le landmark est extrinsèque : les moyens de transport sont conceptualisés comme des conteneurs-landmarks dans les limites desquels se trouvent les trajecteurs qui se déplacent, p. ex. : *Dans le métro, il y avait très peu de monde, J'ai d'abord oublié mes lunettes de soleil dans le train, Sur le bateau, j'ai rencontré une vieille amie*. On se déplace également *à vélo / à moto / à cheval*, même si l'on trouve couramment : *en moto / en vélo / en skate / en trottinette*. La préposition *à* dans ce type de construction marque la situation dans laquelle le trajecteur vise à se placer pour se tenir sur la selle. Le rapport entre le trajecteur et le landmark est visiblement extrinsèque. D'autres prépositions sont également possibles, p. ex. : *Jean est venu sur son vélo, Jean fait une balade sur son beau cheval*.

Une valeur temporelle, avatar de la valeur locative, émane de la construction *faire qqch. en deux minutes / en deux jours*, par rapport à *faire qqch. dans deux minutes / dans deux jours*. La préposition *en* relève de la relation intrinsèque qui s'établit entre le trajecteur et le landmark en ce sens que le laps de temps devient une caractéristique de l'activité-trajecteur ; en revanche, la préposition *dans* donne à la scène plus d'espace temporel dans les limites desquelles quelqu'un exerce l'activité.

Passons aux autres verbes qui entraînent la préposition *en*, p. ex. : *croire en Dieu, se transformer en fleurs, s'habiller en bleu, parler / agir*

en président, consister en bananes et cocos, couper / casser / détruire en morceaux, se déguiser en clown, changer en euros.

Quand on dit *croire en Dieu / en l'avenir, se confier en Dieu*, cela implique l'idée de transcendance fondée sur le rapport intrinsèque qui s'établit entre le trajecteur et le landmark lors de la conceptualisation. La préposition *en* aurait la fonction de mettre en relief les qualités qui découlent du fait de la foi ou de la confiance en X : on croit donc en les possibilités de X (comme dans le cas d'un manteau en laine). Par contre dire *croire aux fantômes* ou *se confier à cet homme* veut dire que le trajecteur admet d'abord l'existence du landmark et ensuite tout ce qui en découle. Le rapport entre le trajecteur et le landmark est donc extrinsèque et la préposition *à* marque l'objet visé par l'activité du trajecteur. Il en va de même pour *se fier aux apparences* : le trajecteur vise les apparences comme objet de sa confiance. Toutefois, *on se méfie des apparences*, où la préposition *de* introduit le point de départ de la conceptualisation : des apparences sont d'abord perçues et elles sont ensuite soumises à la méfiance de X. On peut encore *croire cet homme / cette histoire / marcher sur l'eau*, où le rapport entre le trajecteur et le landmark consiste à « voir », imaginer comme vrai ce que cet homme raconte, prendre pour réel le contenu de l'histoire ou bien la situation décrite. Dans ce contexte *croire* signifie 'voir, imaginer quelque chose'.

Avec les verbes de transformation, comme *transformer, changer, déguiser, casser, couper*, la préposition *en* marque le même objet sous une nouvelle apparence, ce qui relève du rapport intrinsèque entre le trajecteur et le landmark lors de la conceptualisation. On dit p. ex. : *On transforme le bois en papier, Le vilain petit canard s'est transformé en cygne, On change des dollars en euros, L'alchimiste a changé le fer en or, Jean a déguisé son fils en pirate, Jean s'est déguisé en pirate, Jean a cassé le vase en mille morceaux, Jean coupe la viande en tranches.*

Il en irait de même pour le verbe *consister* qui témoigne d'une conceptualisation reposant sur l'idée de transformation de l'objet ou de la situation perçus. En effet, dire *Ce dessert consiste en un mélange de chocolat et de noisettes* relève d'une transformation de chocolat et de noisettes en dessert ; demander *En quoi consiste mon erreur ?*, c'est s'interroger sur un/des composant(s) de l'erreur. Le verbe *consister* fonctionne aussi avec la préposition *à* + infinitif, comme dans *Son pro-*

jet consiste à embellir les environs de l'école. La préposition *à* garde sa fonction d'introduire ce qui est visé par le trajecteur.

Pour *s'habiller en bleu* et *parler / agir en président*, la préposition *en* est l'effet du rapport intrinsèque établi entre le trajecteur et le landmark lors de la conceptualisation, ce dernier devient une caractéristique du trajecteur. L'idée de transformation est en quelque sorte gardée ; en effet, on s'habille en bleu, on agit en président comme si la couleur bleue et la fonction de président étaient une sorte de déguisement temporel.

Pour clôturer cette partie, une remarque portera sur l'absence de construction [V+en+INF]. Puisque les infinitifs relèvent d'une conceptualisation à deux séquences, qui est dynamique, et que la préposition *en* est la conséquence d'une conceptualisation statique – le trajecteur est « situé » dans le landmark –, alors cognitivement, la construction [V+en+INF] n'est pas possible. Pourtant, le français possède le gérondif formé du participe présent d'un verbe et de la préposition *en* et dont nous parlerons après l'étude des syntagmes prépositionnels.

3. [SPRÉP] = [en+N/SN+PRÉP], [PRÉP+N/ADV+en+N],
[en+N/SN/PR], [en+ADV], [en+N/SN/ADV/V+que],
[en+CE+qui+V]

Les syntagmes prépositionnels contenant la préposition *en* sont problématiques, surtout lorsqu'ils ont comme base un adverbe ; en effet, il existe beaucoup de locutions qui ne contiennent pas d'adverbes, mais qui fonctionnent comme tels et elles appartiennent au groupe [en+N/SN/PR], p. ex. : *en permanence*, *en revanche*, *en bas*, *en été / en hiver / en automne*, *en même temps*, *en soi*. Pour ce qui est du syntagme [en+ADV], nous n'avons trouvé que quelques exemples, qui sont : *en plus*, *en moins*, *en outre*. La construction [en+N/SN+PRÉP] est représentée par des locutions, comme : *en hommage à*, *en matière de*, *en bas de*, *en cours de*, *en cas de*, *en dehors de*, *en face de*, *en présence de*, *en qualité de*, *en raison de*, *en réponse à*, *en écho à*. Les locutions, comme *de temps en temps*, *de moins en moins* appartiennent au groupe [PRÉP+N+en+N]. Finalement, parmi la construction [en+N/SN/ADV/V+que], on range p. ex. : *en tant que*, *en sorte que* (*de sorte que*), *en*

cas que (au cas que), en attendant que, en admettant que, en supposant que (à supposer que), en ce qui me concerne.

Dans les constructions [**en+N/SN/PR**], la préposition *en* aurait la fonction d'indiquer que le contenu auquel la locution se réfère est métaphoriquement mis dans un conteneur pour décrire la situation conceptualisée. Ainsi, dans les énoncés : *Cette pharmacie est ouverte en permanence, Je t'accompagne chez toi, en revanche, je ne resterai pas manger, Elle habite en bas, Jean fait deux choses en même temps (à temps)*, la préposition *en* marque qu'une caractéristique est attribuée à la situation conceptualisée et que cette caractéristique prend la forme d'un conteneur dans lequel on place la situation, p. ex. : [la pharmacie ouverte] imaginée comme immergée dans le conteneur [permanence] = sans interruption ; [ne pas rester manger] imaginée comme immergée dans le conteneur [revanche] = indique une situation opposée à celle à laquelle on s'attend ; [elle habite] imaginée comme immergée dans le conteneur [bas] = au niveau inférieur du bâtiment ; [Jean fait deux choses] imaginée comme immergée dans le conteneur [temps] = simultanément.

Essayons d'analyser la question à partir du niveau conceptuel, qui relève du cognitif, en étudiant d'autres locutions qui contiennent d'autres prépositions et qui, à première vue, expriment les mêmes rapports logiques :

- *Cette pharmacie est ouverte en permanence, mais à temps partiel / Les pompiers sont de permanence / Jean travaille à la demande* : La préposition *en* est déterminée par le rapport intrinsèque entre le trajecteur et le landmark et par conséquent, par la scène conceptualisée comme statique (on aurait une caractéristique du trajecteur). Il en serait de même pour la locution *être de permanence*, mais avec cette différence que la préposition *de* introduit le point de départ de la conceptualisation : [permanence] – [les pompiers], car on sait (du fait des connaissances préétablies) qu'il y a des métiers, notamment les pompiers, qui demandent d'être au travail en cas d'urgence, d'incident ou d'incendie. Par contre, la préposition *à* relève du rapport extrinsèque entre le trajecteur et le landmark ; en effet, quand on travaille à temps partiel ou à la demande, le fait d'aller au travail est conceptualisé comme visé, en ce sens qu'il y a des interruptions ;

on vise donc à travailler comme cela était prévu dans le contrat ou à chaque fois que l'on nous le demande (sur *en urgence*, *d'urgence* et dans *l'urgence*, voir Leeman et Vaguer, 2015).

- *En revanche, je ne resterai pas manger / par contre, ... / au contraire, ... :*

La locution *en revanche* ne se fonde pas sur l'idée d'opposition, mais en premier lieu, sur l'idée d'un bénéfice supplémentaire ; en effet, elle induit l'espoir de gagner un avantage : [je ferai p et par conséquent (= en revanche), je ne devrai pas faire q]. Pour sa part, la locution *au contraire* indique d'abord ce qui est visé, d'où la présence de la préposition *à* ; ensuite, elle informe que la situation conceptualisée comme visée se trouve en opposition d'intérêt avec l'autre situation conceptualisée en même temps, même si cette dernière n'est pas exprimée, comme dans *Le champagne ne nuit pas, au contraire* (Duhamel, 1935 : 218). La locution *par contre* se compose de deux prépositions : la préposition *par* donne à la scène un caractère dynamique de passage qui conduit à un état tout à fait différent de celui du départ, d'où la présence de la préposition *contre*, p. ex. : *Il pleut aujourd'hui, par contre il fera beau demain*.

- *Elle habite en bas / au-dessous / à l'étage inférieur :*

La préposition *en* dans la locution *en bas* indique le rapport intrinsèque entre le trajecteur et le landmark, en ce sens que ce dernier (l'endroit) est conceptualisé comme une caractéristique du trajecteur. Par contre, la préposition *à* indique l'endroit qui est visé lors de la conceptualisation (*à l'étage inférieur*). La locution *au-dessous* se compose de la préposition *à* et du substantif *le dessous*, qui signifie la partie inférieure de qqch. L'ensemble signifie que ce qui est visé de façon à être localisé, c'est effectivement le côté inférieur de l'espace conceptualisé.

- *Jean fait deux choses en même temps / dans le même temps / au même temps / à temps (en parallèle / à la fois / au même moment / à l'heure) :*

Quand on fait qqch. *en même temps*, cela implique que plusieurs activités sont accomplies ensemble. Il y aurait donc un seul landmark et un seul trajecteur. Quand on fait qqch. *dans le même temps*, le temps est conceptualisé comme un conteneur où on « localise » le trajecteur

et ses activités. Nous sommes d'accord avec C. Vaguer, pour qui le syntagme *en même temps* est qualitatif (les activités peuvent être caractérisées d'un point de vue temporel) ; par contre, le groupe *dans le même temps* est cadratif, en ce sens que la construction constitue un cadre « conditionnant les modalités d'existence » (2018 : 276) du trajecteur (les activités sont localisées dans une même période de temps). Finalement, quand on fait qqch. *au même temps*, c'est la localisation temporelle qui est visée par le trajecteur (la localisation temporelle est visée pour les activités). Dire *Nous sommes partis au même temps*, *Nous étions à l'école en même temps*, *Dans le même temps, la sonnette a retenti* correspond par conséquent à la séquence des scènes suivantes : [X et Y commencent à se déplacer au moment Z] – [L'arrivée en même temps de X et de Y = X arrivé au moment Z₁ et Y arrivé à l'endroit au moment Z₁] – [Lors de l'arrivée de X et de Y au moment Z₁ (la sonnette a retenti)].

Pour les saisons de l'année, le cas des prépositions a déjà été traité dans le chapitre consacré à la préposition *à*, à propos de la locution *au printemps*. Les autres saisons sont principalement accompagnées de la préposition *en* : *en été*, *en automne* et *en hiver*, même s'il est possible de rencontrer la préposition *à* (Molinier, 1990 et Bescherelle. ca). Ce phénomène peut être analysé sous différents angles : sous un angle historique (*en* + *le* s'est contracté en *enl* / *el* / *eu* / *ou* (*au*)), sous un angle phonétique (*en* s'emploie avec les noms commençant par une voyelle et par un h muet, p. ex. : *en été*, *en Irak*, *en Avignon*), sous un angle usuel (les emplois les plus fréquents sont *au printemps*, *en été*, *en automne* et *en hiver*). Toutefois, tous les noms des saisons de l'année peuvent s'employer avec la préposition *à*, p. ex. : *À l'automne, Jean était déjà parti*, *À l'hiver, sa thèse n'était pas commencée*, *Le bail de location expire à l'été 2022* ; et même avec la préposition *dans*, p. ex. : *Nous étions dans l'hiver 1940–1941*. Dans tous les cas, la préposition *à* garde la fonction d'introduire ce qui est visé, notamment l'arrivée des saisons de l'année particulières (quand l'automne / l'hiver s'approchait, quand arrivera l'été 2022), la préposition *dans*, quant à elle, sert à « situer » le trajecteur dans une période de temps concrète. Si l'on tient compte de tous les facteurs influant sur l'emploi des prépositions

avec les noms des saisons de l'année, on aboutit à un éclaircissement plus complet du phénomène.

La construction [**en+ADV**] est essentiellement illustrée par *en plus*, *en moins*, *en outre*. L'analyse de la locution *en plus* a été proposée à l'occasion de l'étude de la locution *de plus*. Rappelons que la préposition *en* donne à la séquence des scènes conceptualisées un caractère simultané et par conséquent statique, en ce sens que l'une contient l'autre. Quand on dit *au plus*, c'est la limite de l'activité qui est visée, p. ex. : *Nous marcherons pendant six kilomètres au plus*. La locution *en outre* a pour base l'adverbe locatif *outre*, qui veut dire 'un endroit éloigné (au-delà)'. Par extension métaphorique, l'adverbe tend à fonctionner comme préposition, p. ex. : *Outre ses études* (en dehors de ses études), *il travaille à temps partiel*. Avec la préposition *en*, la construction introduit une situation-landmark située au-delà d'une limite posée par celui qui parle, plus précisément par la situation-trajecteur. La situation-landmark se passe donc dans un autre espace (espace d'*outre*), comme dans *En outre, elle partit deux semaines en vacances*.

La locution *en moins*, même si elle contient un adverbe, appartient également au groupe de syntagmes nominaux, car elle peut se référer aux noms ou aux syntagmes nominaux, mais son rôle consiste à indiquer l'absence d'un ou plusieurs objets évoqués dans l'énoncé ou les objets eux-mêmes, p. ex. : *Il y a trois verres en moins* (= il y a 3 verres qui manquent), *Grâce à toi, j'ai un souci en moins* (= il y a 1 souci disparu). De son côté, la locution *de moins* est quantitative. En effet, quand on dit *J'ai trouvé dans votre compte cent euros de moins*, *Il va essayer de moins voyager*, cela veut dire qu'il manque 100 euros sur le compte (une somme de 100 euros a été retranchée) et que les voyages seront limités (moins de voyages). À côté de la locution *de moins* fonctionne la locution *du moins*, formée de la préposition *de* et de l'adverbe substantivé *le moins*, p. ex. : *Tu ne peux pas venir, mais du moins, préviens-les de ton absence*. La préposition *de* introduit le point de départ de la conceptualisation qui consiste à informer que l'effort engagé pour prévenir de l'absence est vraiment minime par rapport à l'effet positif reçu. La séquence des scènes serait la suivante : [X ne viendra pas] – [L'effort de prévenir de l'absence sera moindre que l'effet positif d'avoir prévenu les autres] = Celui qui parle donne le

conseil de prévenir. On finira par les locutions contenant la préposition *à* et qui sont *au moins*, *à moins*, p. ex. : *Jean a perdu au moins cinq kilos*, *Au moins, écris-nous pour nous donner de tes nouvelles*, *Je vous attends demain, n'y manquez pas, au moins*, *On s'effraie à moins*. La préposition *à* contractée indique ce qui est visé comme minimum. Dans le premier exemple, il s'agirait de viser la perte de 5 kilos, tout en sachant que l'on peut perdre plus. Dans le deuxième exemple, il s'agirait de viser l'activité d'écrire un message pour donner des nouvelles, tout en sachant que l'on peut faire plus pour rester en contact, et dans le troisième, il s'agirait de viser le rendez-vous, tout en sachant que l'on peut avoir d'autres activités. La locution *au moins* indique donc que ce qui est en réalité visé, c'est une certaine limite imposée à l'activité (perdre 5 kilos et pas plus) ou aux activités (écrire un message et venir au rendez-vous) exercées par le trajecteur. La locution *à moins* signifie la moindre raison visée.

Dans le cas de [en+N/SN+PRÉP], la préposition *en* se situe tout au début de la construction et indique un rapport d'inclusion entre le trajecteur et le landmark, ainsi la situation conceptualisée devient statique. La préposition *à* en position finale indique un rapport extrinsèque entre le trajecteur et le landmark, ce dernier étant visé, et la préposition *de* en position finale signale le point de départ de la conceptualisation, c'est-à-dire un élément ou une situation à partir de laquelle commence ou a commencé la construction de la scène.

Ainsi, dans *En hommage à ma mère, on l'a appelée Caroline*, *Je vous remercie pour la lettre que j'ai reçue aujourd'hui en réponse à ma question*, *En écho à la définition élargie de la notion de culture*, *la Déclaration aborde le double défi de la diversité culturelle*, les situations de rendre hommage à qqn, de répondre à une question et d'évoquer une définition de la culture sont conceptualisées en même temps, en ce sens que le landmark devient une caractéristique du trajecteur : une mère appréciée, la question traitée, la définition évoquée.

Il en va de même pour une série d'énoncés, comme : *Jean est très fort en matière de sport / en matière musicale*, *Les réformes sont en cours d'élaboration*, *En cas de pluie, l'exposition sera reportée*, *En dehors de quelques amis, Jean ne voit personne*, *Jean habite en face de l'école*, *En qualité de président du jury, Jean accorde son vote à ce*

roman, En raison de ses compétences, Jean a été désigné président du jury, La maison est en bas de la côte. La préposition *en* serait la conséquence d'une conceptualisation consistant à « voir » le trajecteur et le landmark en rapport intrinsèque et de façon à ce que le landmark soit une caractéristique du trajecteur. Ainsi, on aura les schémas conceptuels suivants : [[Jean compétent] matière /sport/], [[les réformes élaborées] cours = au moment où on le dit /élaboration/], [[l'exposition reportée] cas /pluie/], [[Jean tout seul] dehors /quelques amis/], [[Jean habite] face /Jean voit l'école/], [[Jean vote pour le roman] qualité [président du jury/], [[Jean désigné président du jury] raison /Jean compétent/], [[la maison située] bas /la côte/]. La préposition *de*, quant à elle, garde sa fonction, celle d'introduire le point de départ de la conceptualisation ; en effet, il faut connaître le domaine pour caractériser Jean comme quelqu'un de compétent, il faut avoir des connaissances sur l'élaboration des réformes pour dire qu'elles sont en cours, il faut savoir que la météo a annoncé de la pluie pour dire que l'exposition n'aura pas lieu, il faut savoir que Jean voit quand même quelques amis pour dire qu'il ne voit personne, il faut savoir qu'il y a l'école dans les environs de l'endroit où habite Jean pour préciser la localisation et ainsi de suite.

Les locutions *en cours*, *en dehors*, *en bas*, *en face* peuvent fonctionner comme des syntagmes nominaux et/ou comme des syntagmes adverbiaux, p. ex. : *Les travaux (sont) en cours*, *En dehors, il pleut*, *Les voisins (habitent) (d') en bas*, *Jean regarde son père en face*. L'explication du fonctionnement de la préposition *en* reste valable dans tous ces cas.

Pour ce qui est de la locution *en matière de*, il est possible d'avoir l'article, mais cette fois-ci, la locution correspond à la construction [ADJ+en+SN], comme dans *Je ne suis pas compétent en la matière*. L'article « concrétise » la matière, en ce sens qu'il renvoie au discours où la matière était évoquée, ce qui donne le schéma suivant : [[Moi compétent] la matière].

Arrêtons-nous encore sur la construction *être en train de* (*s'amuser, lire*). Par métaphore, la locution signifie que l'activité est conceptualisée comme un processus téléique. Le trajecteur est donc « vu » comme situé à l'intérieur du déploiement de différentes activités.

Les locutions, comme *de temps en temps*, *de moins en moins* appartiennent au groupe [PRÉP+N/ADV+en+N]. La préposition *de* en position initiale marquerait le point de départ de la conceptualisation ; par contre, la préposition *en* marquerait l'interruption de la durée continue du temps, ce qui correspondrait au schéma suivant : [[une activité commence dans un intervalle de temps] [elle continue jusqu'à ce qu'] elle tombe dans un autre intervalle de temps]. C'est pourquoi la locution accompagne les activités événementielles ou processuelles téléiques, p. ex. : *On se voit avec Jean de temps en temps*, *De temps en temps*, *je me lève à 5 heures*, et non **Jean était jeune / est fort en maths de temps en temps*. De son côté, la construction *de temps à autre* serait la conséquence d'une autre conceptualisation lors de laquelle le deuxième intervalle de temps est conceptualisé comme étant visé et non atteint de façon intrinsèque. Le schéma conceptuel s'analyserait comme suit : [une activité commence dans un intervalle de temps] – [elle continue jusqu'à un autre intervalle de temps], comme dans *Vérifier de temps à autre la pression et la corriger si nécessaire*.

La locution *de moins en moins* serait la conséquence d'une conceptualisation semblable, mais cette fois-ci, il s'agirait d'exprimer une diminution quantitative et progressive d'objets identiques, d'activités identiques ou de caractéristiques identiques, comme dans *Jean et Marc se voient de moins en moins*, *Il y a de moins en moins de gens à Paris*, *Les autres zones deviennent de moins en moins positives*.

Parmi les constructions du type [en+N/ADV/V+que], on citera p. ex. : *en tant que*, *en sorte que* (*de sorte que*), *en attendant que*, *en admettant que*, *en supposant que* (*à supposer / supposé / que*), *en ce qui (me) concerne*.

Dans les énoncés *Jean est là en tant que délégué de son pays* et *Je m'intéresse à cette question en tant qu'elle me concerne*, la locution *en tant que* introduit une caractéristique-landmark qui s'applique au trajecteur : [Jean = délégué de son pays], [la question = intéressante, rentable]. Il en serait de même pour *En ce qui me concerne, je suis d'accord* et pour *En ce qui concerne le projet, j'accepte d'y adhérer*, où la préposition *en* met en évidence un caractère intrinsèque, notamment qualitatif, du rapport entre le trajecteur et le landmark qui s'établit lors de la conceptualisation : [[mon avis] moi] – [je suis d'accord], [[les objectifs,

les buts, le déroulement] le projet] – [j’accepte d’adhérer à l’équipe]. On peut également dire *Quant à moi, je suis d’accord, Quant au projet / Pour ce qui est du projet, j’accepte d’y adhérer* et cette variété serait liée à différentes conceptualisations d’un même fragment de réalité perçu. La présence de la préposition *à* marque le landmark visé par rapport au trajecteur : [plusieurs participants] – [moi visé] – [je suis d’accord], [plusieurs thèmes discutés] – [le projet visé] – [j’accepte d’y adhérer]. La préposition *pour* remplirait la même fonction, celle d’indiquer le landmark visé, mais avec cette différence qu’elle « sélectionne » un landmark parmi d’autres possibles, comme c’était dans le cas des locutions, telles que *une machine à écrire* vs *une machine pour écrire* (il y a plusieurs objets servant à écrire) et *c’est à moi* vs *c’est pour toi* (il y a plusieurs personnes qui peuvent devenir propriétaires) (voir dans Anscombe, 2006, où le chercheur met l’accent sur le rôle de discours virtuels dans la sélection des locutions en question).

Pour dire *Faites en sorte que nous arrivions à temps*, il a fallu conceptuellement « mettre » l’activité [faire] dans le conteneur de moyens [sorte] pour atteindre un but [arriver à temps]. Si l’on dit *Il s’est réveillé trop tard, de sorte qu’il a raté son train*, on se réfère à la situation acquise avant de produire l’énoncé. C’est pourquoi, on note la présence de la préposition *de* qui marque le point de départ de la conceptualisation de la séquence des scènes : [s’être réveillé trop tard] ← [avoir raté son train].

Les locutions *en attendant que*, *en supposant que* sont des constructions contenant le gérondif (Kwapisz-Osadnik, 2010, examine les différences entre l’emploi du gérondif et du participe présent dans un cadre cognitif). Le choix du gérondif indique qu’il s’agit de situations mises au second plan, elles sont donc considérées comme circonstancielles et peuvent avoir différentes valeurs, p. ex. temporelle, causale, concessive ou conditionnelle. Les circonstances sont conceptualisées comme processus, événements ou états, qui accompagnent une situation celle-ci étant un processus ou un événement, en ce sens qu’elles deviennent des conteneurs dans lesquels celui qui parle « place » la situation de premier plan exprimée dans la principale. D’où la présence de la préposition *en* dans la construction gérondive.

Ainsi, les énoncés comme *En étant poli, vous obtiendrez plus facilement satisfaction, En voulant déboucher la bouteille, il s'est blessé, En levant les yeux au ciel, l'inconnu soupira, Le magasin, en vendant des fruits, a augmenté ses profits* seraient la conséquence des conceptualisations suivantes : [[obtenir satisfaction] être poli], [[s'être blessé] vouloir déboucher la bouteille], [[sourir] lever les yeux au ciel], [[augmenter ses profits] vendre des fruits].

Alors, dans les énoncés comme *Restez avec moi en attendant que la zone soit sécurisée, En supposant qu'il atteigne le sommet, il ne pourra pas redescendre par l'autre versant*, les locutions conjonctives jouent le rôle de gérondif qui introduisent la situation mise au second plan. On en arrive aux schèmes conceptuels suivants : [[rester avec X] la zone sera sécurisée], [[redescendre du sommet] atteindre le sommet].

Pour finir, voyons encore les locutions à *supposer que* et *supposé que*, qui alternent avec la locution *en supposant que*. Même si toutes les trois véhiculent globalement la même idée, celle de supposer une situation comme réelle, la différence relèverait du cognitif, c'est-à-dire de la conceptualisation de ce qui est supposé. Dans *Ses frères sont encore plus ronds que d'habitude, à supposer que ce soit possible, Mais je veux voir l'expression sur ton visage quand tu vas le lire, à supposer que tu aies encore un visage après l'explosion de ta tête*, la combinaison de la préposition *à* et de l'infinitif marque que le contenu supposé est visé par rapport à la situation mise au premier plan : [les frères plus ronds] – [cela est possible], [vouloir voir l'expression du visage de X] – [par métaphore, le visage de X pourra encore exprimer les émotions et les sentiments de X]. Dans *Supposé qu'il pleuve demain, nous reporterons l'activité à jeudi*, l'emploi du participe passé serait conditionné par le fait d'avoir conceptualisé la situation comme déjà présumée : [il pleut demain = situation supposée]. En ce qui concerne l'emploi des modes avec les locutions de supposition, nous nous référons à l'ouvrage *Le subjonctif et l'expression de l'expérience. Esquisse cognitive de la dynamique des modes indicatif / subjonctif en français* (Kwapisz-Osadnik, 2002).

4. En guise de résumé

Le fonctionnement de la préposition *en* correspondrait aux valeurs et rapports suivants :

Rap. attributif de matière

Rap. attributif résultatif

Rap. attributif fonctionnel

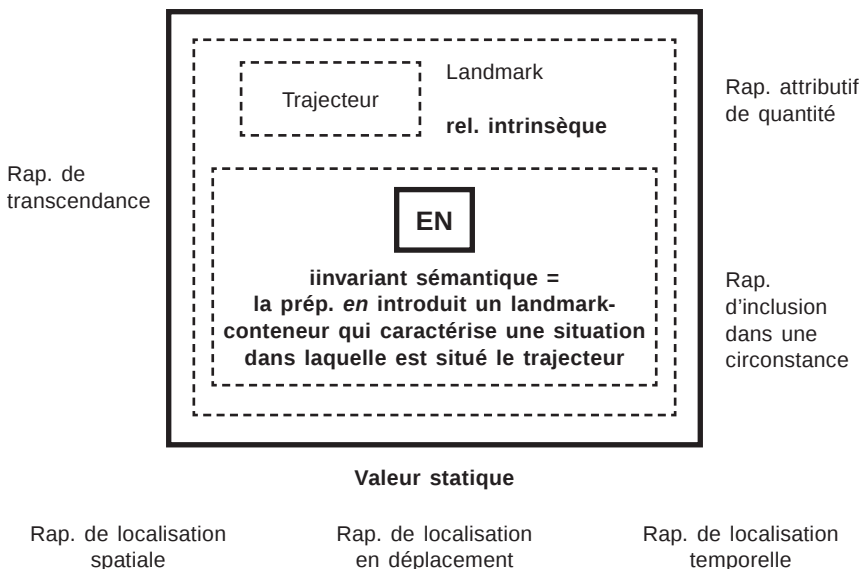


Fig. 5. Schéma sémantico-cognitif de la préposition *en*

Le schème fonctionnel de la préposition *en* relevant du cognitif, c'est-à-dire comme consécutif de la disposition des entités perçues et des rapports qui se construisent entre ces entités lors de la construction de la scène (le trajecteur est en rapport d'inclusion avec le landmark), aurait la forme suivante :

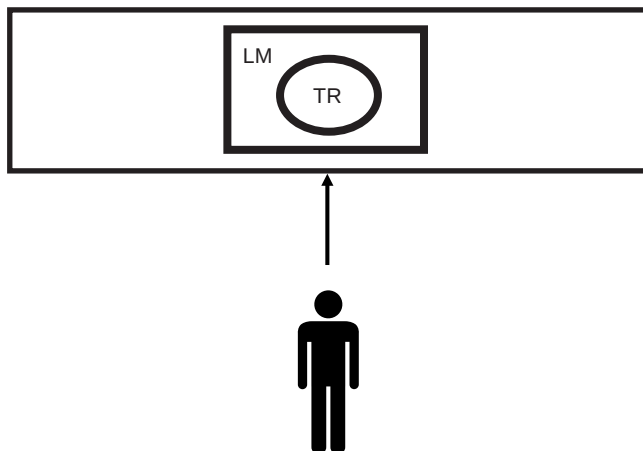


Fig. 6. Schéma de perception de la préposition *en*

Il en résulte que :

1. La préposition *en* relève d'une seule valeur d'expérience de la réalité perçue, à savoir de la valeur statique (la situation est conceptualisée comme état, état résultant inclus). La disposition conceptuelle des entités perçues repose sur l'inclusion d'une entité dans l'autre et la scène acquiert un trait qualitatif et non locatif.
2. La relation entre le trajecteur et le landmark exprimée à l'aide de la préposition *en* est intrinsèque (le landmark devient un conteneur où se trouve et agit le trajecteur).
3. La préposition *en* fait partie de divers rapports logiques entre le trajecteur et le landmark. Ces rapports sont p. ex. :
 - le rapport attributif de matière : *une table en bois, une robe en soie, un expert en linguistique, en matière de, riche en pétrole, en sorte que* ;
 - le rapport attributif résultatif : *se déguiser en pirate, couper en morceaux, mettre qqn en colère, mettre qqch. en l'air* ;
 - le rapport attributif fonctionnel : *agir en président, en tant que, en fonction de* ;
 - le rapport attributif de quantité : *en plus, en moins, en deux jours* ;
 - le rapport d'inclusion dans une circonstance : *en hommage à, en cas de, en présence de* ;

- le rapport de transcendance : *la croyance / croire en Dieu, avoir confiance en l'avenir* ;
- le rapport de locativité spatiale : *aller / être en France / en prison / en forêt, tenir en main, mettre en tête, avoir en mémoire, en bas (de), en face (de)* ;
- le rapport de locativité en déplacement : *aller en voiture / en train / en métro / en vélo* ;
- le rapport de locativité temporelle : *en été, en ce moment, en même temps, en 2020, en avril*.

On note que souvent, la préposition *en* évoque des extensions métaphoriques fondées sur la valeur de localisation, p. ex. : *être / aller en France* vs *être en colère / en larmes* vs *mettre en bouteille* vs *riche en pétrole* vs *en deux jours* vs *en hommage à*.

4. La formule de l'invariant sémantique de la préposition *en* transcende tous ses emplois, en ce sens qu'elle est présente dans tous les rapports mentionnés ci-dessus (et les autres non mentionnés, mais qui relèvent des analyses précédentes). Selon la formule, la préposition *en* marque toujours le landmark qui « sert » de conteneur où est placé le trajecteur. Le landmark peut être un objet, un espace, un phénomène, une fonction, une matière ou une situation de second plan. Son rôle est de caractériser l'objet ou la situation mis au premier plan (les trajecteur) qui se trouvent et/ou agissent à l'intérieur du landmark.

En guise de conclusion

La recherche que nous avons effectuée s'est principalement fondée sur les résultats de précédents travaux consacrés à l'analyse du fonctionnement des prépositions en général et des prépositions *de*, *à* et *en* en particulier. Certains résultats ont été confirmés, certains ont été complétés et certains ont été infirmés. Par exemple, la fonction d'introducteur de certains contenus qui sont en rapport avec d'autres dans une phrase ne fait pas de doute ; *grosso modo*, toutes les valeurs sémantiques attribuées aux prépositions en question ont été retrouvées lors de l'étude présentée dans cet ouvrage. Par contre, il s'est avéré que, dans l'optique proposée, ni le principe d'anticipation ni le caractère statique attribués à la préposition *à* ne sont valables. Toutefois, toutes les recherches fondées sur le rôle de l'activité mentale de l'esprit (notamment les connaissances préétablies, les représentations mentales plus ou moins schématiques et les prototypes) ont été développées, selon la méthodologie cognitive adoptée dans ce travail. En effet, l'étude ici proposée se situe dans le cadre de la linguistique cognitive, ce qui conduit aux fondements méthodologiques, selon lesquels l'emploi des prépositions relève du cognitif ; plus précisément, le choix de la préposition est la conséquence d'une conceptualisation qui repose sur l'expérience directe du monde. Rappelons que la conceptualisation consiste à construire mentalement une scène ou une séquence de scènes, c'est-à-dire à établir un rapport, aussi bien entre les entités perçues dans une scène, qu'entre les scènes faisant partie d'une séquence. Ces entités peuvent être des objets, des personnes, des lieux, des périodes de temps, des phénomènes ou des situations.

L'emploi des prépositions, dont la fonction est de relier deux unités de langue, rend compte de la nature du rapport qui s'établit entre les entités auxquelles correspondent ces unités lors de la conceptualisation. Toutefois, même si ce rapport est qualifié d'identique, les prépositions informent du déroulement de la conceptualisation. Ainsi, dans *une robe de laine* et *une robe en laine*, *une lime / un appareil à ongles / à couper les ongles* et *un appareil pour couper les ongles*, *aller en forêt* et *aller dans une forêt*, *aller en métro* et *aller à vélo*, *en raison de* et *à cause de*, *ce livre est de Jean* et *ce livre est à Jean*, *à 2 heures* et *en deux heures*, *continuer à chanter* et *continuer de chanter*, on note les rapports suivants : de matière, de destination, de lieu, de moyen (de transport), de cause, de possession, de temps, de COD. Comme nous l'avons déjà dit, le choix de la préposition est la conséquence de la construction de la scène qui, finalement, consiste à interpréter un fragment de réalité perçu, notamment le rapport que celui qui conceptualise « voit/ imagine » entre les entités appartenant à la scène et/ou les concepts stockés en mémoire et évoqués lors de la conceptualisation. Ainsi, l'énoncé *Jean téléphone à Sophie* est la conséquence de la conceptualisation d'une scène à deux entités-personnes en rapport extrinsèque, l'entité située au premier plan est appelée trajecteur et l'entité située au second plan est appelée landmark ; en revanche, l'énoncé *C'est une tasse à café* dénote deux objets, dont l'un est perçu (une tasse) et l'autre évoqué (le café) : une tasse est trajecteur et le café devient landmark, les deux restant en rapport intrinsèque, car il s'agit d'une propriété fonctionnelle de la tasse. Dans *C'est une tasse de café*, il y a également deux objets, et les deux appartiennent à la scène : une tasse et du café. La préposition *de* marque le point de départ de la conceptualisation, en ce que celui qui parle « voit/imagine » d'abord le café (il a envie de boire du café) et ensuite il met la boisson dans une tasse, ce qui relève à la fois du rapport contenant/contenu et du rapport quantitatif (une seule tasse).

À côté des **facteurs cognitifs** relevant de l'expérience du monde, notamment de la perception de la réalité, il en existe d'autres, certains **diachroniques** (p. ex. la coprésence d'emplois pour *s'échapper de prison* vs *s'échapper de la prison* ou bien *s'efforcer de faire qqch.* vs *s'efforcer à faire qqch.*, *obliger qqn à faire qqch.* vs *obliger qqn de faire qqch.*), d'autres **préférentiels** (p. ex. la préférence donnée aux

constructions *obliger qqn à faire qqch.* et *commencer à faire qqch.* vs *commencer de faire qqch.*).

Chaque préposition entraîne une vision spécifique d'agencement des entités perçues en interaction, cette vision se reflétant dans la construction des énoncés, surtout dans le choix des éléments lexicaux et des structures morpho-syntaxiques propres à une langue donnée.

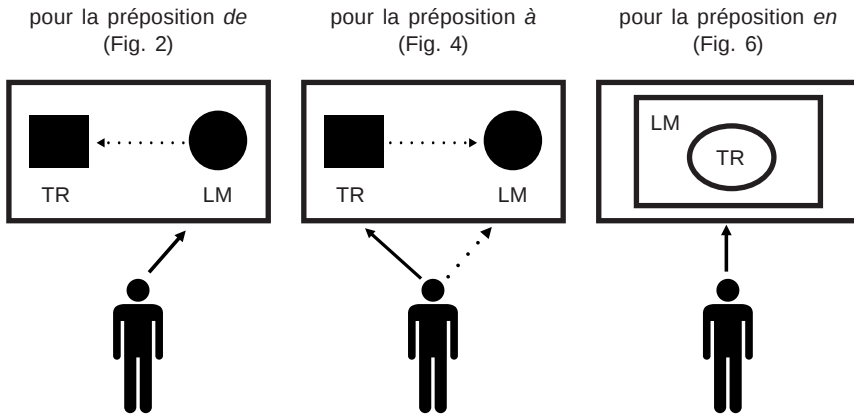
Que se passerait-il si l'on enlevait la préposition ou si l'on mettait l'une au lieu d'une autre ? Dans le premier cas, souvent le message deviendrait opaque et conduirait à des malentendus, p. ex. : *Je viens (x) Varsovie à 18 heures, Je le fais (x) 2/deux heures, penser / parler (x) Jean.* Dans le deuxième cas, à côté de malentendus, on pourrait se demander s'il serait possible de sentir l'odeur de résine lors d'une promenade en forêt ou dans une/la forêt.

Puisque le choix de la préposition relève du cognitif et que ce choix reflète diverses manières de saisir la scène et de la construire dans un agencement des entités perçues, c'est-à-dire principalement selon le rapport entre le trajecteur et le landmark, il est permis d'admettre une certaine régularité entre le processus de construction de la scène, l'agencement des entités et l'emploi des prépositions. Cette régularité se résume dans les formules de l'invariant sémantique de chaque préposition étudiée dans ce travail. Puisqu'il repose sur des mécanismes d'ordre cognitif, l'invariant sémantique joue un rôle fondamental pour comprendre le fonctionnement des prépositions, des prépositions neutres en particulier.

L'analyse effectuée a conduit à proposer les formules des **invariants sémantiques** des prépositions *de*, *à* et *en* qui sont les suivantes :

1. pour la préposition *de* = introducteur d'un landmark – point de départ (réel ou préétabli) de la conceptualisation de la scène perçue ;
2. pour la préposition *à* = introducteur d'un landmark visé et distinctif du trajecteur ;
3. pour la préposition *en* = introducteur d'un landmark – conteneur qui caractérise une situation dans laquelle est situé un trajecteur.

Les schémas de perception sur laquelle se fondent la conceptualisation et, par conséquent, le choix de la préposition s'effectuent, selon nous, comme suit :



Concernant le fonctionnement des prépositions, nos hypothèses de départ étaient ainsi formulées :

1. la préposition *de* marque les connaissances préétablies qui relèvent principalement de la source de la conceptualisation, elle témoigne soit de la relation dynamique soit de la relation statique établie entre le trajecteur et le landmark et cette relation est intrinsèque ;
2. la préposition *à* marque les entités ou les connaissances auxquelles on arrive lors de la conceptualisation, elle témoigne de la relation dynamique entre le trajecteur et le landmark et cette relation est extrinsèque ;
3. la préposition *en* marque les entités qui sont conceptualisées à partir d'un rapport d'inclusion, elle témoigne de la relation statique entre le trajecteur et le landmark et cette relation est intrinsèque.

L'étude effectuée a permis de vérifier ces hypothèses et d'arriver aux conclusions suivantes :

1. La préposition *de* rend compte des rapports conceptualisés soit comme statiques (la scène correspond à un état, y compris un état résultant), soit comme dynamiques (la scène correspond à un seul événement, à un seul processus ou bien à une séquence de scènes qui peuvent être événements et/ou processus). Les activités sont conceptualisées sans qu'elles s'accomplissent lors de la conceptualisation. Le rapport qui se stabilise entre le trajecteur et le landmark est soit intrinsèque, en ce sens que le landmark s'incorpore au trajecteur, soit extrinsèque, c'est-à-dire que la scène contient deux entités distinctes.

2. La préposition *à* témoigne des rapports conceptualisés comme plus ou moins dynamiques. Lorsque le landmark est conceptualisé comme une propriété ou une disposition du trajecteur, la situation devient moins dynamique, tout en gardant un caractère séquentiel accompagnant la disposition des entités qui appartiennent à la scène. Le rapport entre le trajecteur et le landmark est en majeure partie extrinsèque ; toutefois, il peut être aussi intrinsèque, quand le landmark s'incorpore au trajecteur en tant que propriété fonctionnelle de ce dernier ou une disposition à faire qqch.
3. La préposition *en* indique que la scène est conceptualisée comme statique, elle correspond donc à un état, un état résultant compris. La disposition conceptuelle des entités perçues repose sur l'inclusion d'une entité dans l'autre et la scène acquiert un trait qualitatif. Le rapport entre le trajecteur et le landmark est intrinsèque, en ce sens que le landmark devient un conteneur où se trouve et où peut agir le trajecteur.

La comparaison des rapports entre les entités perçues, c'est-à-dire entre le trajecteur et le landmark, qui se stabilisent lors de la conceptualisation aboutit à la représentation ci-dessous :

rapports / prépositions	de	à	en
situation statique	+	–	+
situation dynamique	+	+	–
relation intrinsèque	+	+	+
relation extrinsèque	+	+	–

En formulant les hypothèses de départ, nous avons assigné les **emplois** suivants aux prépositions :

1. à la préposition *de* sont assignés des emplois, tels que les emplois locatif, causal, d'agent inactif, attributif à base du rapport partie/tout, d'appartenance, partitif, de complément d'objet, d'instrument/moyen ;
2. à la préposition *à* correspondent des emplois, comme les emplois locatif, temporel, causal, attributif, quantitatif, d'appartenance, de complément d'objet, de moyen/de manière ;

3. à la préposition *en* sont assignés 3 emplois, qui sont : l'emploi locatif (spatial et temporel), l'emploi attributif d'état qui évolue, l'emploi restrictif (de domaine, de point de vue), l'emploi attributif de qualité.

Après les analyses, les emplois auxquels participent les prépositions *de*, *à* et *en* se sont avérés plus nombreux (au départ, la préposition *de* avait été assignée à 8 emplois pour finalement arriver à 13, la préposition *à* avait été assignée à 8 emplois pour arriver à 9 et la préposition *en* avait été assignée à 3 emplois pour arriver à 9). Ainsi :

1. La préposition *de* fait partie des emplois suivants : attributif de matière, attributif de fonction, attributif de partie/tout et contenant/contenu, de cause, d'agent inactif, d'appartenance, de quantité, de négation absolue, de manque, d'origine locative spatio-temporelle, de but/de conséquence, de deuxième séquence, de sujet d'interaction. Certains emplois relèvent principalement de la relation intrinsèque, p. ex. l'attributif de matière, l'attributif de fonction, l'attributif de partie/tout et contenant/contenu, et les autres relèvent de la relation extrinsèque : emplois d'agent inactif, de quantité, de négation absolue, de manque, d'origine locative spatio-temporelle, de but/de conséquence, de deuxième séquence, de sujet d'interaction. Enfin, il y a des emplois qui sont fondés soit sur la relation intrinsèque soit sur la relation extrinsèque et cela dépend aussi de la présence de l'article dont le rôle consiste surtout à « mettre en objet » l'entité conceptualisée. Ces différences se vérifient visiblement dans p. ex. : *un roi de France* vs *un/le roi de la France*, *s'échapper de prison* vs *s'échapper de la prison*, *plusieurs élèves absents* vs *plusieurs élèves d'absents*.
2. La préposition *à* fait partie des emplois suivants : destination (spatiale et temporelle) visée, objet ou activité visés, finalité visée, propriété/appartenance, attributif de propriété fonctionnelle, attributif de qualité modifiée, attributif de complétude, de disposition visée, attributif de manière.

Les emplois qui relèvent de la relation intrinsèque sont les suivants : emplois attributif de propriété fonctionnelle, attributif de complétude, de disposition visée. Les emplois fondés sur la relation extrinsèque sont : emplois de destination (spatiale et temporelle) visée, d'objet ou d'activité visés, de finalité visée, de propriété/d'appartenance ;

par contre les emplois attributif de qualité modifiée et attributif de manière peuvent relever soit de la relation intrinsèque (*à nouveau, filer à l'anglaise*) soit de la relation extrinsèque (*à base d'insuline, venir à vélo*).

3. La préposition *en* fait partie des emplois suivants : emplois attributif de matière, attributif résultatif, attributif fonctionnel, attributif de quantité, d'inclusion dans une circonstance, de transcendance, de localisation spatiale, de localisation en déplacement, de localisation temporelle.

Tous ces emplois relèvent de la relation intrinsèque qui se stabilise parmi les entités conceptualisées.

Si l'on voulait comparer les valeurs notionnelles et discursives sur lesquelles se fondent les emplois de ces trois prépositions, on obtiendrait un tableau suivant :

valeurs / prépositions	de	à	en
attributive	+	+	+
de localisation spatiale	+	+	+
de localisation temporelle	+	+	+
de circonstance (cause, but, finalité, conséquence, autres)	+	+	+
de précision en discours	+	+	+
d'appartenance	+	+	+ (très peu)
de quantité	+	+ (très peu)	+
de négation absolue	+	–	–
de manque	+	–	–
d'agent inactif	+	–	–
d'objet, d'activité ou de disposition visés	–	+	–
d'inclusion	–	–	+
de transformation	–	–	+

De ce tableau, il ressort que les **valeurs** notionnelles et discursives communes aux emplois des trois prépositions sont les valeurs attributive (p. ex. : *une robe de laine* vs *une robe en laine* vs *une tasse à café*), de localisation spatiale (p. ex. : *venir de France* vs *aller en France* vs *aller à Paris*), de localisation temporelle (p. ex. : *à 2 heures* vs *en deux heures*, *de temps en temps*, *le meeting de demain*), de circonstance (p. ex. : *crever de fatigue*, *renoncer à faire qqch.*, *à condition que*, *en raison de*, *en cas de*, *en hommage*), de précision discursive (p. ex. : *au sujet de*, *en ce qui concerne*, *d'après*), d'appartenance (p. ex. : *le livre de Pierre*, *mon mec à moi*, *tenir en main*), de quantité (p. ex. : *de plus*, *en moins*, *à compter de*). Les valeurs de négation et de manque ainsi que la valeur d'agent inactif ne peuvent s'exprimer qu'à travers certains emplois de la préposition *de* (p. ex. : *pas de souci*, *manquer de*, *être aimé de*). La valeur d'objet visé / d'activité visée / de disposition visée est propre à la préposition *à* (p. ex. : *viser à la jambe*, *toucher au but*, *hésiter à faire qqch.*, *être prêt à sortir*) et les valeurs d'inclusion et de transformation se manifestent dans des emplois de la préposition *en* (p. ex. : *en cas de*, *en présence de*, *la croyance / croire en Dieu*, *se déguiser en clown*, *couper en morceaux*).

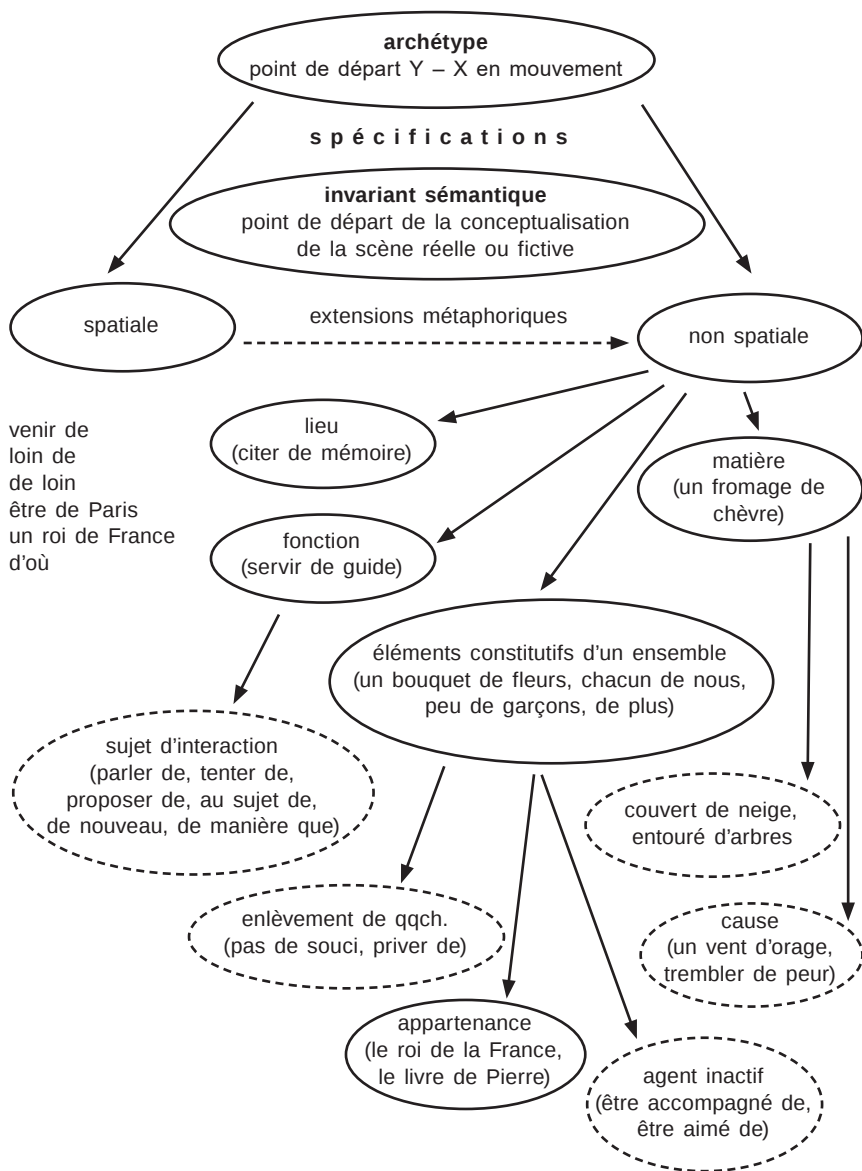
Parmi les emplois, il y en a qui sont considérés comme **prototypiques**, c'est-à-dire « intuitivement le plus souvent employés par les usagers d'une langue donnée » (Desclés et Banyś, 1997 : 31). Dans le cas de nos prépositions, ces emplois relèvent d'une valeur spatiale (Fortis, 1996 ; Groussier, 1997), comme dans *venir de France / du Portugal / de Paris* et *aller en France / à Paris* ; la préposition *de* marque la direction [point de départ] – [déplacement], la préposition *à* marque la direction [déplacement] – [point d'arrivée] et la préposition *en* marque la direction [déplacement] – [situé dedans]. Les schèmes sémantico-cognitifs de ces emplois prototypiques constituent une base pour les emplois qui correspondent à des **extensions métaphoriques**. On les relève dans presque tous les emplois de la préposition *de*, p. ex. : *venir de*, *s'échapper de*, *se rapprocher de*, *une table de nuit*, *parler de*, *d'habitude* et ainsi de suite. Elles sont présentes dans presque tous les emplois de la préposition *à*, p. ex. : *aller à Paris / aller à la piscine*, *viser à*, *parler à*, *une tasse à café*, *renoncer à*, *à condition que*, etc. Il en va de même pour les emplois de la préposition *en*, qui sont dans la

majorité des cas métaphoriques, p. ex. : *être / aller en France, tenir en main, avoir en mémoire, être en colère / en larmes, riche en pétrole, en deux jours, en hommage à, croire en l'avenir*.

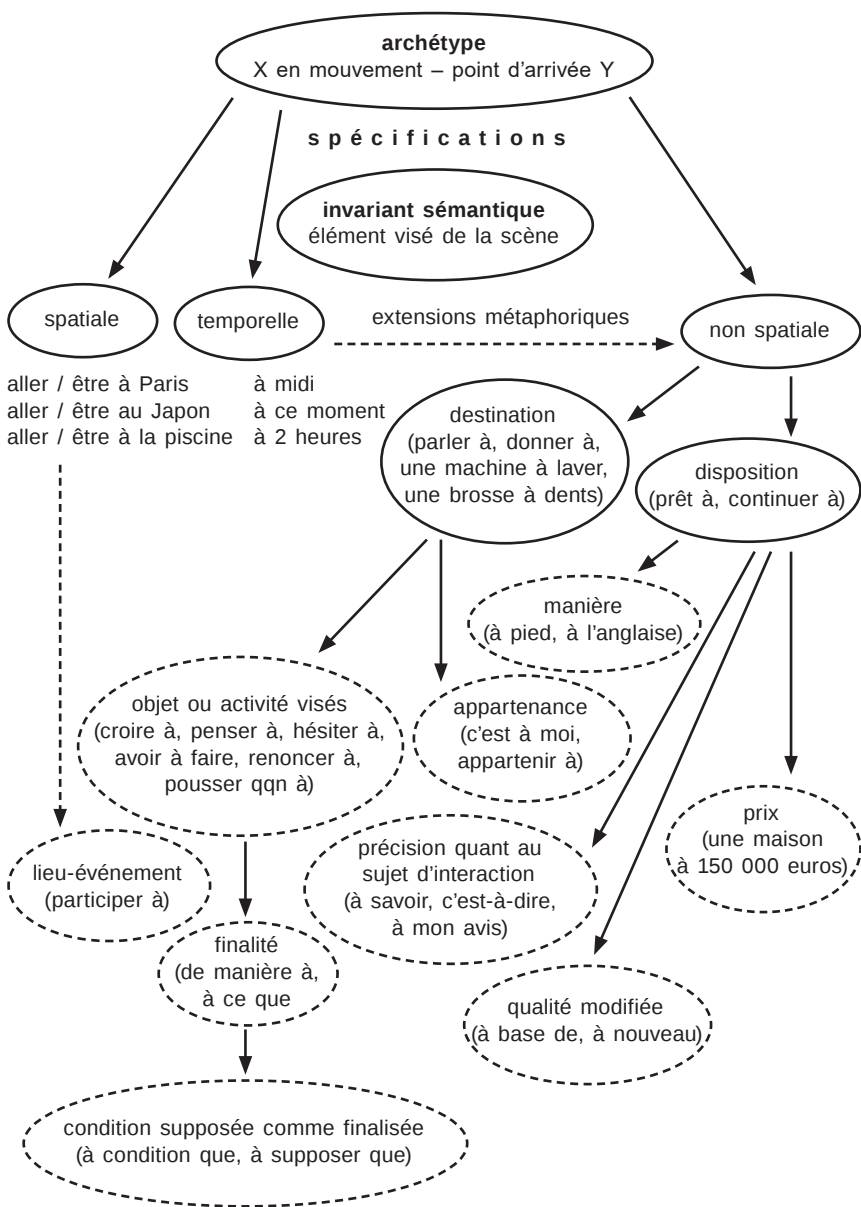
Pour (re)produire les **champs sémantico-cognitifs** des prépositions *de*, *à* et *en* (sous forme d'un schéma global), il faudrait partir de leurs invariants sémantiques, dont les formules relèvent de la perception des entités l'une par rapport à l'autre. Ensuite, il faut tenir compte des scènes qui proviennent de l'expérience directe et des scènes qui sont des effets du processus de métaphorisation (comme on l'a déjà dit, les emplois relevant de l'expérience directe sont considérés comme prototypiques). Enfin, le réseau des emplois des prépositions ainsi obtenu est complet mais également simplifié, étant donné les difficultés à tenir compte à la fois des emplois des prépositions et des informations conceptuelles provenant des autres unités lexicales et grammaticales qui donnent l'ossature lexico-grammaticale à l'énoncé.

Le champ sémantico-cognitif de chaque préposition aurait comme point de départ l'archétype fondé sur la perception d'un rapport spatial entre les entités de la scène (voir Fig. 2, 4 et 6). Cet archétype évoque certaines expériences primitives élaborées en schémas préconceptuels selon nos capacités cognitives et qui sont à la base de toute conceptualisation. Ces expériences primitives sont p. ex. : le mouvement, l'activité, le contrôle, la transformation, l'état, l'événement, le processus, les phases de déroulement de l'activité et du processus, la répétitivité, l'objet (comptable, massif, individuel, collectif, classe d'objets) et la localisation spatiale. Enfin, les schèmes préconceptuels contribuent à la construction conceptuelle de la scène, à laquelle participent également la langue et les autres ressources linguistiques (voir le chapitre consacré à la linguistique cognitive). La conséquence de ce traitement des données, qui se déroule simultanément à plusieurs niveaux, se traduit en acte de langage (en événement de parole).

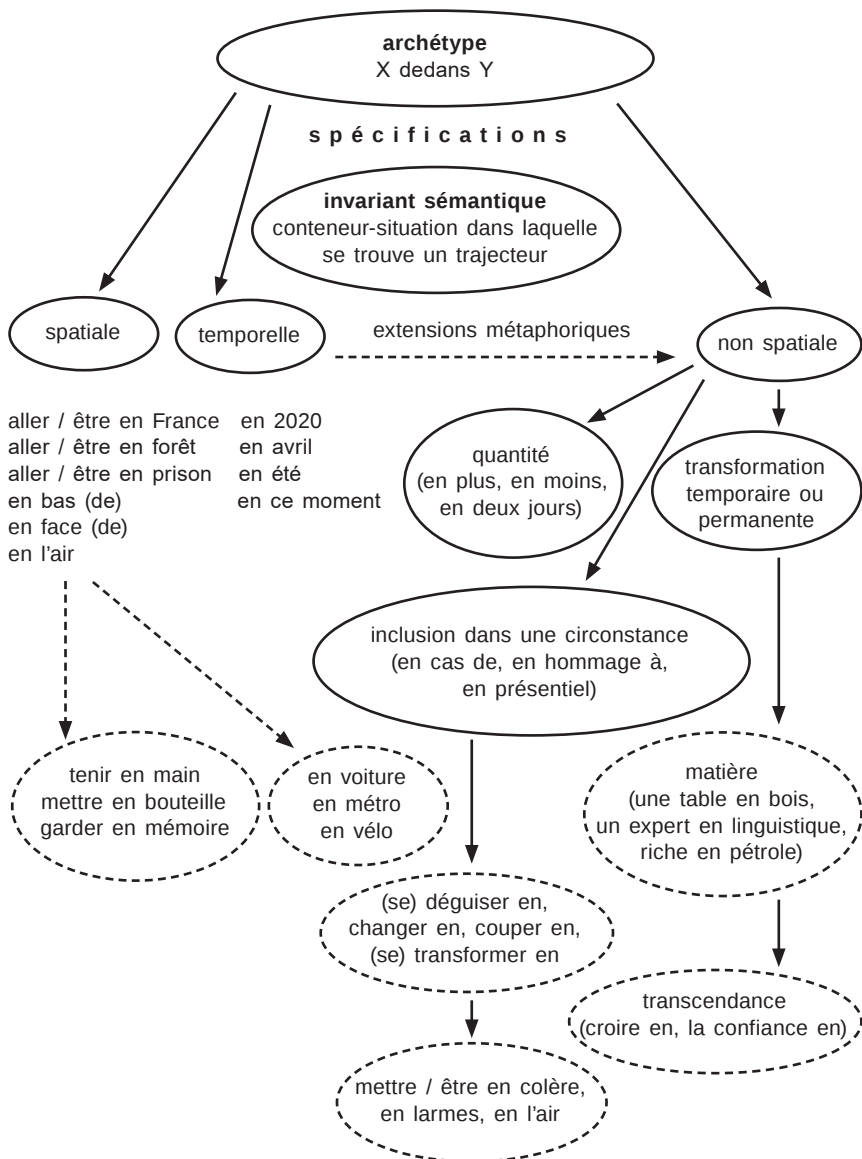
Le champ sémantico-cognitif de la préposition *de* aurait la forme suivante (Fig. 7) :



Voici ensuite une proposition du champ sémantico-cognitif de la préposition *à* (Fig. 8) :



Le champ sémantico-cognitif de la préposition *en* serait comme suit (Fig. 9) :



Les flèches en pointillés indiquent les extensions métaphoriques (ou métonymiques) et les cercles en pointillés, les emplois fondés sur la pensée abstraite et la pensée créative, les deux s'inspirent de la nature et sont nécessaires pour se représenter ce qui n'a pas d'existence réelle.

Les analyses que nous avons proposées ont été fondées sur la différence entre les **constructions syntaxiques** dans lesquelles apparaissent les prépositions *de*, *à* et *en*. Dans les chapitres précédents, nous avons utilisé les termes de syntagmes ou de groupes nominaux, verbaux, prépositifs et adverbiaux, constructions qui se génèrent lors de la conceptualisation. Ces constructions ont comme base les noms, les adjectifs, les verbes, les prépositions, les adverbes, elles contiennent les prépositions en question et elles remplissent les fonctions habituelles des noms, des adjectifs, des adverbes, des prépositions et des conjonctions.

Ainsi, la préposition *de* entre dans des constructions à base de nom, pronom et adjectif, à base de verbe et à base de préposition, ce qui correspond aux schémas suivants :

1. [SN]

[N/SN+de+N/SN/INF] = Jean de Florette, Jean de La Fontaine, une table de nuit, le chien de Sophie, la peur de mourir ;

[PR+de+PR/N/SN] = chacun de nous, celui du dessus ;

[ADJ+de+N/SN/INF] = certain du succès, capable de le faire, couvert de neige ;

[de+SN] = c'est du beurre, avoir de la patience ;

2. [SV]

[V+de+N/SN/PR] = sortir de l'école, servir de guide, se passer de dessert, parler de lui ;

[V+de+N/SN/PR/INF] = rêver d'une petite maison / d'avoir une petite maison, s'abstenir de dessert / de prendre le dessert, avertir qqn de son départ / avertir qqn de payer les taxes ;

[V+de+INF] = s'arrêter de parler, se dépêcher de partir, conseiller de se reposer / du repos, empêcher de dormir / le sommeil, permettre de sortir / la sortie, refuser d'admettre / l'admission ;

3. [SPRÉP]

[PRÉP+N/SN/INF+de] = à cause de, au lieu de, en raison de, à partir de ;

[de+N/SN+PRÉP] = de manière / sorte / façon à ;
 [de+N/SN+de] = de peur de, du côté de, de la part de ;
 [N/SN+de] = faute de, le temps de ;
 [ADV+de+N/SN/PR] = peu de, plus de ;
 [de+N/SN/ADJ] = d'habitude, de bon cœur, de nouveau ;
 [de+N/SN+PRÉP+N/SN] = de temps en temps, de temps à autre ;
 [de+ADV] = de plus, de moins, de près ;
 [de+N/SN+que/où] = de manière / sorte / façon que, d'où ;
 [de+CE+que] = ça dépend de ce que vous pensez, souviens-toi de ce que j'ai dit.

La préposition à, elle aussi, appartient à des constructions à base de nom, pronom et adjectif, à base de verbe et à base de préposition, ce qui donne les schémas comme suit :

1. [SN]

[N/SN+à+N/SN/INF] = une tasse à café, un gâteau au chocolat, une machine à laver, Paris à tout prix ;
 [ADJ+à+INF] = facile à dire, prêt à partir ;
 [ADJ+à+SN] = sensible au froid, exposé à l'attaque ;

2. [SV]

[V+à+N/SN/PR] = aller au Portugal / à Cuba / à la campagne, croire aux fantômes, réfléchir aux conséquences, répondre à Jean / à une question, parler à Jean, participer à la réunion, appartenir à Jean ;
 [V+à+INF] = hésiter à partir, se disposer à changer d'emploi, perdre du temps à s'amuser, encourager son ami à poursuivre ses études ;
 [V+à+N/SN/PR/INF] = renoncer aux plaisirs / à participer au projet, contribuer au succès du projet / à rendre le travail plus efficace, appliquer la règle à tout le monde / appliquer son intelligence à résoudre une énigme, s'appliquer à l'étude / à étudier l'anglais ;

3. [SPRÉP]

[à+N/SN/INF+PRÉP] = à force de, au sujet de, à partir de ;
 [PRÉP+N/SN+à] = de façon à, par rapport à ;
 [N/SN/PRÉP+à] = grâce à, jusqu'à ;
 [à+N/SN/ADJ/INF/ADV] = à temps, à merveille, à mon avis, à ce moment-là, au contraire, au moins, à nouveau, à l'en croire, à savoir, à bientôt ;

[ADV+à] = conformément à, relativement à ;
 [à+CE+que] = s'attendre à ce que, veiller à ce que, tenir à ce que ;
 [de+N/ADV+à+CE+que] = de façon / manière / sorte à ce que, d'ici à ce que ;
 [PRÉP+à+CE+que] = jusqu'à ce que ;
 [à+N/SN/ADV/INF+que/où] = à condition que, au lieu que, à moins que, à savoir que, au moment où, au cas où.

Finalement, la présence de la préposition *en* est notée dans :

1. [SN]
 [N/SN+en+N/SN/PR] = Paris en images, une maison en briques / en banlieue, une robe en laine, la croyance en Dieu / en l'avenir, la confiance en soi ;
 [ADJ+en+N] = pauvre en pétrole, riche en oxygène ;
2. [SV]
 [V+en+N/SN/PR] = aller en France / en Alsace, être en classe, tenir en main, avoir en mémoire, être en colère / en joie, mettre en l'air, se dérouler en l'église Saint-Paul, avoir confiance en soi ;
3. [SPRÉP]
 [en+N/SN+PRÉP] = en raison de, en matière de, en hommage à, en l'honneur de ;
 [PREP+N/ADV+en+N] = de temps en temps, de moins en moins ;
 [en+N/SN/PR] = en revanche, en été, en l'air, en soi ;
 [en+ADV] = en plus, en outre ;
 [en+N/SN/ADV/V+que] = en sorte que, en tant que, en supposant que ;
 [en+CE+qui+V] = en ce qui me concerne, en ce qui concerne ce projet... .

En comparant les possibilités combinatoires au niveau de la syntaxe, on obtient le tableau suivant :

constructions / prépositions	de	à	en
[N/SN+PRÉP+N/SN/INF]	+	+	+(seulement +N/SN)
[PR+PRÉP+PR/N/SN]	+	–	–
[ADJ+PRÉP+N/SN]	+	+	+(seulement +N)
[ADJ+PRÉP+INF]	+	+	–
[de+SN]	+(emploi partitif)	–	–
[V+PRÉP+N/SN/PR]	+	+	+
[V+PRÉP+N/SN/PR/INF]	+	+	–
[V+PRÉP+INF]	+	+	–
[PRÉP _n +N/SN/INF+PRÉP]	+	+(seulement +N/SN)	–
[PRÉP+N/SN/INF+PRÉP _n]	+(seulement +N/SN)	+	+(seulement +N/SN)
[PRÉP+N/SN+PRÉP]	+	–	–
[PRÉP+N/SN/PR]	+	+	+
[PRÉP+ADJ]	+	+	–
[PRÉP+INF]	–	+	–
[PRÉP+N/SN+PRÉP _n +N/SN]	+	–	
[PRÉP+ADV]	+	–	+
[N/SN+PRÉP]	+	+	–
[PRÉP _n +PRÉP]	–	+	–
[PRÉP+N/SN+que/où]	+(seulement +N+que)	+	+

constructions / prépositions	de	à	en
[PRÉP+ADV/INF+que/où]	–	+	–
[PRÉP+CE+que]	+	+	–
[PRÉP+CE+qui+V]	–	–	+
[SN/PRÉP _n +PRÉP+CE+que]	–	+	–
[PRÉP+CE+qui+V]	–	–	+
[PRÉP+ADV]	+	+	+
[ADV+PRÉP]	–	+	–
[ADV+PRÉP+N/SN/PR]	+	–	–

Il ressort de ce tableau que c'est la préposition *de* qui est la plus productive par rapport aux prépositions *à* et *en*, ce qui d'ailleurs confirme des recherches quantitatives dans ce domaine (Blumenthal, 2008 ; Marque-Pucheu, 2008). L'ordre de la productivité des prépositions *de*, *à* et *en* constituerait en quelque sorte le cadre dans lequel se déploie l'existence de l'homme, cadre conforme à la nature humaine ; en effet, l'activité mentale de l'homme commence par la découverte de la réalité et l'accumulation des connaissances, qui sous-tendent notamment la conceptualisation ; celle-ci dépend du regard se fixant en particulier sur un objet, un phénomène ou une situation qui deviennent autant de points de départ pour évoquer mentalement la scène perçue. Et c'est le rôle de la préposition *de* de marquer le point de départ de la conceptualisation. La deuxième caractéristique de la nature humaine est de se donner des projets, d'échafauder des plans pour atteindre un objectif. L'homme poursuit différents buts qui peuvent être des lieux, des périodes de temps, des objets, des personnes, des activités. Indiquer l'élément visé de la scène conceptualisée, telle est la fonction de la préposition *à*. Finalement, l'homme a déjà acquis tellement de connaissances qu'il s'arrête et se retrouve dans un endroit pour s'adonner à certaines activités choisies. La vision du rapport consistant à inclure un élément dans l'autre est exprimée grâce à la préposition *en*.

Ces fonctions étaient déjà présentes dans la langue latine, elles ont ensuite participé à la formation des langues romanes, tout en se confor-

mant aux situations socio-culturelles propres à des individus devenus membres d'une société donnée. Cette dernière évolue avec le temps et les changements dans la façon de considérer le monde se reflètent dans la langue, p. ex. dans l'emploi des modes, notamment du subjonctif (p. ex. au XVI^e siècle, le subjonctif était utilisé après la conjonction *après que* ; voir Kwapisz-Osadnik, 2002), et aussi dans l'emploi des prépositions, surtout des prépositions *de* et *à*, d'où une hésitation entre *s'efforcer de* et *s'efforcer à*, *nier de* et *nier faire qqch.*, *aimer à* et *aimer faire qqch.*, *aller en forêt* et *aller dans une/la forêt*. Rappelons ici que la flexion nominale indo-européenne reposait sur huit cas : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif, instrumental, locatif et ablatif. Les langues n'ont pas toutes conservé intact cet héritage. Pour ce qui est des langues de l'Antiquité, si le sanskrit compte huit cas, le grec ne possède aucun des trois derniers cas. Le latin ne possède que l'ablatif et atteste quelques vestiges du locatif. Mais si les cas disparaissent formellement, les significations des rapports logiques et notionnels instaurés entre les constituants de la phrase exigent immuablement d'être exprimés. Elles ont été prises en charge par les formes casuelles maintenues dans les langues, avec le recours, de plus en plus fréquent, aux prépositions pour éviter les ambiguïtés et apporter les nuances nécessaires.

Si l'on adopte un point de vue cognitif, l'étude des prépositions devrait également tenir compte d'une autre caractéristique de la nature humaine, à savoir que l'homme est à la fois curieux, intéressé, mais aussi paresseux et impatient, ce qui conduit au principe cognitif suivant : « le plus d'informations avec le moindre effort », et ce principe est bien visible au moment de la prise de parole, c'est-à-dire dans le discours : on choisit des mots plus faciles à prononcer, on choisit la nasalité ou la liaison pour prononcer de façon aisée (p. ex. *en Avignon* au lieu de *à Avignon*, [dezami] au lieu de [deami]), on choisit des morphèmes et des constructions mémorisés comme premiers et qui servent de modèles, sans chercher d'autres possibilités (p. ex. **Je donne à lui* au lieu de *Je lui donne*) et ainsi de suite. Souvent aussi nos énoncés contiennent des marques de discours interne, et donc pré-alable (la théorie polyphonique d'O. Ducrot, 1984), p. ex. le choix des modes, des articles, des adverbes de la négation et des prépositions en seraient la preuve.

Pour revenir à l'objet de la présente étude, il est des secteurs de recherches qui demandent à être approfondis. Il s'agit ici d'examiner en détail les constructions prépositives constituant un groupe très diversifié en ce qui concerne les structures morpho-syntaxiques. Les problèmes qui en découlent ont été partiellement signalés dans des travaux dédiés à l'analyse des constructions sélectionnées (Molinier, 1990 ; Borillo, 2004 ; Anscombre, 2006 ; Bras et Schnedecker, 2013 ; Vaguer, 2004, 2018) ou bien à l'étude de leur statut grammatical et/ou sémantique et des méthodologies y adaptées (Adler, 2001 ; Melis et Leuven, 2001 ; Van Raemdonck, 2001 ; Gross, 2006 ; Merle, 2017). Nous les avons également évoqués dans les chapitres précédents. Toutefois, nous n'avons pas trouvé d'ouvrage où la problématique soit abordée de façon globale, c'est-à-dire avec le souci de comparer et peut-être d'unifier diverses approches et points de vue.

Il serait également question d'approfondir les affinités conceptuelles entre les prépositions *de*, *à* et *en* et les préfixes présentant les formes similaires :

1. pour la préposition *de* : *dessouder – souder, demander – commander, défaire, désactiver, délaissier, désaccord* et dans *discontinu – continu, disparaître – paraître, dissemblance vs ressemblance – sembler* ;
2. pour la préposition *à* : *amener vs emmener – mener, apporter vs emporter – porter, accourir vs parcourir – courir, assembler – ensemble, accoutumer vs désaccoutumer – coutume* ;
3. pour la préposition *en* : *enfuir – fuir, enlever – lever, emboîter – boîte, emporter – porter, embarquer – débarquer – barque*.

Même s'il existe des travaux où ce sujet est abordé (voir dans la préface ; aussi Franckel et Lebaud, 1991 ; Amiot et De Mulder, 2002 ; Amiot, 2004 ; Van Goethem, 2006, 2009 ; Ashino, 2014 ; Biskup 2019), il reste à l'approfondir dans un contexte relevant du cognitif.

Remarques finales

L'étude proposée dans cet ouvrage s'appuie sur une conviction : la structure du monde, notamment la structure de la langue, ressemble à des boîtes de puzzle en désordre. Il faut d'abord trier les pièces selon

les couleurs et les formes pour ensuite les assembler sur la base de ressemblances. Ainsi arrive-t-on à reconstruire une image d'un élément de la réalité humaine que constitue la langue. Les prépositions sont aussi comme des boîtes de puzzle, qui comportent toutefois moins de pièces par rapport à la langue dans sa globalité. La reconstruction des « images » de trois prépositions, à savoir *de*, *à* et *en*, était le but que nous nous étions fixé.

On peut toujours discuter sur la nature des sciences : sont-elles formelles ?, sont-elles intuitives ?, sont-elles empiriques ?, sont-elles spéculatives ? Pourtant, il est incontestable que l'élaboration des idées et des données se passe à la fois dans le cerveau et dans l'esprit, qu'il y a, par conséquent, des mécanismes de traitements des données observables et mesurables en neurosciences au moyen de la neuro-imagerie (p. ex. la mémoire), mais qu'il y a aussi des phénomènes identifiables grâce aux effets qu'ils créent et souvent en comparaison avec d'autres phénomènes semblables (p. ex. l'intuition).

Dans le cas du langage humain, on peut faire le constat de certaines activités parce qu'elles relèvent du fonctionnement du cerveau (Petit, 1999), on peut également procéder à des collectes de données, en enregistrant ou en soumettant des questionnaires à des usagers des langues. Pourtant, il y a toujours, nous semble-t-il, un espace qui échappe aux dimensions du visible ou de l'auditif et qui n'est pas contrôlable, car plusieurs facteurs de natures différentes participent au fonctionnement collectif et individuel de la langue. C'est pourquoi, d'une part, chaque tentative de saisir des phénomènes de langue et de les décrire s'avère incomplète et peu satisfaisante ; d'autre part, chaque étude fournit un éclaircissement sur les propriétés de la langue en général et des langues particulières. L'analyse d'une unité met en lumière plusieurs autres unités, et pas uniquement dans le domaine linguistique. Ainsi, la démarche devient interdisciplinaire. Même si le terme pose en lui-même beaucoup de problèmes, puisqu'en existe d'autres très proches, comme la pluridisciplinarité, la multidisciplinarité, l'intradisciplinarité et la transdisciplinarité (voir Klein, 1990 ; Morin, 1997 ; Chmielewski, Dudzikowa et Grobler, 2012 ; Semków, 2013 ; Kwapisz-Osadnik, 2018d), il est hors de doute que les approches en linguistique qui se placent au croisement de plusieurs disciplines, notamment la linguis-

tique cognitive, trouvent des chercheurs intéressés. Selon G. Lazard (2007), la linguistique cognitive n'existerait pas, dans la mesure où « toute linguistique est cognitive ». Pour C. Fuchs,

à l'heure actuelle (et sans doute encore pour longtemps), l'ouverture de la linguistique en direction de la cognition ne peut être que d'ordre essentiellement épistémologique. L'unification neuro-psycho-linguistique – que tout programme « cognitif » sur le langage appelle de ses vœux – ne semble guère envisageable dans un avenir proche. En attendant, les linguistiques à vocation cognitive sont guettées par le risque d'une dilution des exigences scientifiques propres à la discipline, due à l'effet de mode du « tout cognitif ». (2009 : 130)¹

Nous partageons l'opinion selon laquelle l'étude neuro-psycho-linguistique est un véritable défi pour les chercheurs dans tous ces domaines et cela pour au moins deux raisons : premièrement, parce qu'il faudrait se libérer du phénomène de l'hyperspécialisation dont la conséquence est une prolifération de courants, d'approches et de termes dans chaque discipline, notamment en linguistique (Charaudeau, 2006 ; Collinet et Kwapisz-Osadnik, 2021 à paraître) ; deuxièmement, parce qu'il faudrait trouver des propositions partagées en dehors d'une discipline donnée et se mettre d'accord pour un cadre théorico-méthodologique appliqué (Collinet et Kwapisz-Osadnik, 2018). En revanche, courir le risque de ne pas satisfaire aux conditions d'une étude scientifique semble tout à fait légitime, étant donné la sélection en quelque sorte naturelle des ouvrages contribuant au véritable développement des idées et au maintien des normes de la recherche scientifique (Vergès, 2014). Chaque travail qui sert d'inspiration mérite la considération, même si on lui donne l'étiquette d'effet de mode.

Pour revenir aux prépositions, un nombre remarquable de publications dédiées à ce sujet témoigne en même temps de l'étendue de ce champ de recherche et de l'intérêt que les prépositions éveillent en dehors des courants et des approches, car plus on étudiera la langue, notamment la langue française, « plus on admirera l'usage qu'elle sait

¹ Le début de la citation a été déjà employé dans la partie consacrée à la linguistique cognitive.

faire de ses prépositions [...] qui soutiennent presque tout l'édifice du langage français » (P.-J. d'Olivet, *Remarques sur la langue françoise*, Rem. sur Racine, § 48).

		avec	
	avant		après
		sur	
de		en	à
Toute préposition est un univers en soi			
	par	dans	pour
		sous	
devant			derrière
		sans	

Références

- Adler S., 2001 : « Les locutions prépositives : questions de méthodologie et de définition ». *Travaux de linguistique*, 42-43, 157–170.
- Ajdukiewicz K., 1960 : *Język i poznanie*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Alexander Ch., 2008 : *Język wzorców. Miasta budynki konstrukcja*. Przeł. A. Kaczanowska, K. Maliszewska, M. Trzebiatowska. Gdańsk, Gdańskie Wydawnictwo Psychologiczne.
- Amiot D., 2004 : « Préfixes ou prépositions ? Le cas de sur-, sans-, contre- et les autres ». *Lexique*, 16, 67–83.
- Amiot D., De Mulder W., 2002 : « De l'adverbe au préfixe en passant par la préposition : un phénomène de grammaticalisation ? ». *Lingvisticae Investigationes*, 25/2, 247–273.
- Amiot D., De Mulder W., 2011 : « L'insoutenable légèreté de la préposition en ». *Studii di Linguistica*, 1, 9–27.
- Andler D., 2006 : *Cognitive sciences*. In : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/sciences-cognitives/> (accessible : 21.05.2020).
- Anscombre J.-C., 1990 : « Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur ». *Langue française*, 86, 103–125.
- Anscombre J.-C., 2006 : « Les locutions *quant à, pour ce qui est de, en ce qui concerne* : chronique d'un discours annoncé ». *Modèles linguistiques*, 54, 155–169.
- Anscombre J.-C., Tamba I., 2013 : « Autour du concept d'intensification ». *Langue française*, 177, 3–8.
- Anusiewicz J., Bartmiński J. (red.), 1998 : *Stereotyp jako przedmiot lingwistyki*. Wrocław, Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej.
- Ashino F., 2014 : « ENTRE, entre préposition et préfixe ». *Linx*, 70-71, 125–141. <https://doi.org/10.4000/linx.1573>.
- Ašić T., 2008 : *Espace, temps, prépositions*. Genève, Droz.

- Ašić T., Stanojević V., 2013 : « L'expression du temps à travers l'espace : présentation ». *Langue française*, 179/3, 3–12.
- Attal P., 1999 : *Questions de grammaire*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Banyś W., 2000 : *Système de "si" en français moderne. Esquisse d'une approche cognitive*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Banyś W., 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, 17, 57–76.
- Bartmiński J. (red.), 1999 : *Językowy obraz świata*. Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej.
- Bartmiński J., 2006 : *Językowe podstawy obrazu świata*. Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej.
- Bartning I., 1993 : « La préposition *de* et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive ». *Lexique*, 11, 163–191.
- Bartning I., 1996 : « Éléments pour une typologie des SN complexes en DE en français ». *Langue française*, 109, 29–43.
- Bat-Zeev Shyldkrot H., Kemmer S., 1995 : « La grammaticalisation des prépositions : concurrence et compétition ». *Revue romane*, 30/2, 205–226.
- Benninger C., 1999 : *De la quantité aux substantifs quantificateurs*. Coll. *Recherches Linguistiques*, 23. Metz, Université de Metz.
- Benninger C., 2001 : « Une meute de loups / une brassée de questions : collection, quantification et métaphore ». *Langue française*, 129, 21–34.
- Benveniste É., 1967 : « La forme et le sens dans le langage ». In : *Le Langage*. Actes du 13^e congrès des sociétés de philosophie de langue française. Neuchâtel, La Baconnière, 27–40.
- Berretti J., 1996 : « DE, souverain du français ». *Faits de langues*, 7, 221–230.
- Berthonneau A.-M., Cadiot P. (éds), 1991 : *Langue française*, 91 : *Préposition, représentation, référence*.
- Bidaud S., 2010 : « Le problème des prépositions *à* et *de* en français et dans quelques langues romanes ». *Çédille, revista de estudios franceses*, 6, 29–41.
- Biskup P., 2019 : *Prepositions, Case and Verbal Prefixes: The case of Slavic*. Amsterdam, J. Benjamins.
- Blinkenberg A., 1960 : *Le Problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique*. Copenhagen, Munksgaard.
- Blumenthal P., 2008 : « Combinatoire des prépositions : approche quantitative ». *Langue française*, 157, 37–51.

- Blumenthal P., Vigier D. (éds), 2017 : *Langages*, 206 : *Du quantitatif au qualitatif en diachronie : prépositions françaises*.
- Borillo A., 2004 : « Les “adverbes d’opinion forte” selon moi, à mes yeux, à mon avis,... : point de vue subjectif et effet d’atténuation ». *Langue française*, 142, 31–40.
- Borillo A., 2010 : « Quand la préposition *dans* contribue à l’expression d’une relation logicotemporelle de consécutivité ». *Corela : cognition, représentation, langage*. <https://journals.openedition.org/corela/942> (accessible : 10.11.2020). <https://doi.org/10.4000/corela.942>.
- Bosredon B., Tamba I., 1991 : « Verre à pied, moule à gaufres : préposition et noms composés de sous-classe ». *Langue française*, 91, 40–55.
- Bras M., Schnedecker C., 2013 : « *Dans un (premier+second+n^{ième}) temps* vs. *En (premier+second+n^{ième}) lieu* : qu’est-ce qui fait la différence ? ». *Langue française*, 179, 89–108.
- Bronckart J.-P., 2002 : « La culture, sémantique du social formatrice de la personne ». In : F. Rastier, S. Bouquet (éds) : *Une introduction aux sciences de la culture*. Paris, Presses universitaires de France, 175–202.
- Brøndal V., 1948 : *Les parties du discours : Études sur les catégories linguistiques. Partes orationis*. Trad. P. Naert. Copenhagen, E. Munksgaard.
- Buvet P.-A., 2013 : *La dimension lexicale de la détermination en français*. Paris, Champion.
- Cadiot P., 1991 : « À la hache ou avec la hache ». *Langue française*, 91, 7–23.
- Cadiot P., 1993 : « *De* et *deux* de ses concurrents : *avec* et *à* ». *Langages*, 110, 68–106.
- Cadiot P., 1997 : *Les prépositions abstraites en français*. Paris, Armand Colin.
- Cadiot P., 1999 : “Schematics and Motifs in the Semantics of Prepositions”. In : S. Feigenbaum, D. Kurzon (eds) : *Prepositions in their Syntactic, Semantic and Pragmatic Context*. Amsterdam, John Benjamins, 41–57.
- Cadiot P., 2002 : « Schémas et motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites “spatiales” ». *Travaux de linguistique*, 44, 9–24.
- Campion B., Verhaegen Ph. (éds), 2008 : *Recherches en communication*, 29 : *La pensée iconique*. <https://doi.org/10.14428/rec.v29i29>.
- Carnap R., 1956 : *Meaning and necessity: A Study of Semantics and Model Logic*. Chicago, University of Chicago Press.
- Català Guitart D., 2003 : *Les adverbes composés. Approches contrastives en linguistique appliquée ?* <https://www.tdx.cat/handle/10803/4924#page=1> (accessible : 12.05.2020).

- Cervoni J., 1991 : *La préposition. Étude sémantique et pragmatique*. Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Charaudeau P., 1992 : *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette.
- Charaudeau P., 2006 : « Discipline Sciences du langage ». In : Le site de Patrick Charaudeau, <http://www.patrick-charaudeau.com/Discipline-Sciences-du-langage.html> (accessible : 23.05.2020).
- Charaudeau P., 2007 : « Les stéréotypes, c'est bien, les imaginaires, c'est mieux ». In : H. Boyer (éd.) : *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnement ordinaires et mises en scène*. Vol. 4. Paris, L'Harmattan, 49–63.
- Chlebda W., 1998 : „Stereotyp jako jedność języka, myślenia i działania”. In : J. Anusiewicz, J. Bartmiński (red.) : *Stereotyp jako przedmiot lingwistyki*. Wrocław, Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej, 31–42.
- Chmielewski A., Dudzikowa M., Grobler A. (red.), 2012 : *Interdyscyplinarne o interdyscyplinarności. Między ideą a praktyką*. Kraków, Oficyna Wydawnicza Impuls.
- Chomsky N., 1986 : *Bariery*. Cambridge, MIT Press.
- Col G., Collin C. (éds), 2010 : *Corela : cognition, représentation, langage : Espace, Préposition, Cognition. Hommage à Claude Vandeloise*. <https://journals.openedition.org/corela/998?gathStatIcon=true&lang=en> (accessible : 13.06.2020).
- Collinet F., Kwapisz-Osadnik K., 2018 : „Teoretyczne wybory, cięcia metodologiczne i przejścia między paradygmatami: trudności dialogu interdyscyplinarnego”. *Półrocznik Językoznaczy Tertium*, 3/2, www.journal.tertium.edu.pl (accessible : 10.05.2020). <https://doi.org/10.7592/Tertium2018.3.2.collinet>.
- Collinet F., Kwapisz-Osadnik K., 2021 : « La notion de vision linguistique du monde dans la Pologne contemporaine : diversité des approches et Nouvelle Rhétorique », à paraître.
- Cornillac G., 2010 : « Gustave Guillaume : une vie, une œuvre ». *Langages*, 178/2, 11–20.
- Culicover P., Postal P. (eds), 2001 : *Parasitic gaps*. Cambridge, MIT Press.
- Culioli A., 1978 : « The Concept of Notional Domain ». *Language Universals*, 16, 73–104.
- Culioli A., 1990 : *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. Vol. 1. Paris, Ophrys.
- Culioli A., 1999 : *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*. Vol. 3. Paris, Ophrys.
- Darras B., 1998 : « L'image, une vue de l'esprit. Étude comparative de la pensée figurative et de la pensée visuelle ». *Recherches en communication*, 9, 77–99.

- De Felice F.B. et al., 1776 : *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines, 1770–1780*. C. Blum (éd.), édition électronique intégrale. Paris, Champion, 2003.
- Delbecq N., 2002 : *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*. Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- De Mulder W., 2008 : « *En et dans : une question de “déplacement” ?* ». *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*. Bern, Peter Lang, 277–291.
- De Mulder W., Stosic D. (éds), 2009 : *Langages, 173 : Approches récentes de la préposition*.
- De Mulder W., Amiot D., 2013 : « *En : de la préposition à la construction* ». *Langue française*, 178, 21–39.
- Desclés J-P., 1990 : *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*. Paris, Hermès.
- Desclés J-P., 1993 : « Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs ». *Langages*, 113, 113–125.
- Desclés J-P., 1994 : « Quelques concepts relatifs au temps et à l’aspect pour l’analyse des textes ». *Studia Kognitywne*, 1, 57–88.
- Desclés J-P., 1998a : « Les représentations cognitives du langage sont-elles universelles ? ». In : M. Negro (éd.) : *Essais sur le langage, logique et sens commun*. Fribourg, Éditions Universitaires, 53–81.
- Desclés J-P., 1999 : « Au sujet de la catégorisation verbale ». *Faits de langue*, 14, 227–237.
- Desclés J-P., 2003 : « Une classification aspectuelle des schèmes sémantico-cognitifs ». *Studia Kognitywne*, 5, 53–70.
- Desclés J-P., 2005a : « Polysémie verbale, un exemple : le verbe avancer ». In : O. Soutet (éd.) : *La polysémie*. Paris, Presses universitaires de France-Sorbonne, 111–136.
- Desclés J-P., 2005b : « Représentations cognitives opérées par les langues ». *Neophilologica*, 17, 17–42.
- Desclés J-P., 2017 : « Structuration des significations ». In : D. Gambarara, F. Reboul (éds) : *Travaux des colloques. Le cours de linguistique générale, 1916–2016. L’émergence, Le devenir*. Genève – Paris, Cercle Ferdinand de Saussure, 3–26.
- Desclés J-P., 2020 : « Vers un Calcul des Significations dans l’Analyse des Langues ». *Revista de Filosofia Moderna e Contemporânea*, 8/1, 21–71.
- Desclés J-P., Banyś W., 1997 : « Dialogue à propos des invariants du langage ». *Studia Kognitywne*, 2, 11–36.

- Desclés J.-P. et al., 1998b : « Sémantique cognitive de l'action : 1. Contexte théorique ». *Langages*, 132, 28–47.
- Desclés J.-P., Guéntcheva Z., 2018 : « La polysémie verbale appréhendée par une sémantique cognitive et formelle ». Le 6^e Congrès Mondial de Linguistique Française, organisé par l'Institut de Linguistique Française (CNRS – FR 2393), Mons (Belgique), 9–13. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612005>.
- Douay C., Roulland D., 1990 : *Les mots de Gustave Guillaume : Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Drozdowicz Z., 2007 : *O racjonalności życia społecznego*. Poznań, Wydawnictwo Naukowe UAM.
- Dubois D., 1983 : *Sémantique et cognition*. Paris, CNRS Éditions.
- Dubois D., 2000 : “Categories as Acts of Meaning. The Case of Categories in Olfaction and Audition”. *Cognitive Science Quarterly*, 1, 35–68.
- Ducrot O., 1984 : *Le dire et le dit*. Paris, Éditions de Minuit.
- Duhamel G., 1935 : *Chronique des Pasquier*. T. IV : *La Nuit de la Saint-Jean*. Paris, Mercure de France.
- Englebert A., 1992 : *Le « petit mot » DE. Étude de sémantique historique*. Genève, Droz.
- Eskénazi A., 1987 : « Député de Saône-et-Loire – préfet du Rhône – en Vendée ». *Linx*, 16, 28–68.
- Fagard B., 2006 : « Prépositions et locutions prépositionnelles : un sémantisme comparable ? ». *Langages*, 173/1, 95–113.
- Fagard B., De Mulder W., 2007 : « La formation des prépositions complexes : grammaticalisation ou lexicalisation ? ». *Langue française*, 156/4, 9–29.
- Fagard B., Prévost S., 2009 : « Grammaticalisation et lexicalisation : la formation d'expressions complexes ». *Langue française*, 156/4, 3–8.
- Fagard B., Combettes B., 2013 : « De en à dans, un simple remplacement ? Une étude diachronique ». *Langue française*, 178, 93–115.
- Fagard B., Krawczak K., 2017 : « Les prépositions à et de et la complémentation verbale ». *Langages*, 206, 65–84.
- Fagard B., Pinto De Lima J., Stosic D. (éds), 2019 : *Revue Romane*, 54/1 : *Les prépositions complexes dans les langues romanes*.
- Fahlin C., 1942 : *Étude sur l'emploi des prépositions en, à, dans, au sens local*. Uppsala, Almqvist/Wiksell.
- Fauconnier G., 1984 : *Espaces mentaux*. Paris, Éditions de Minuit.

- Fauconnier G., Turner M., 1996 : "Blending as a Central Process of Grammar". In : A. Goldberg (ed.) : *Conceptual Structure and Discourse*. Stanford, CSLI Publications, 113–129.
- Fauconnier G., Turner M., 1998 : "Conceptual Integration Networks". *Cognitive Science*, 22/2, 133–187.
- Feigenbaum S., Kurzon D. (eds), 2002 : *Prepositions in their Syntactic, Semantic and Pragmatic Context* (Typological Studies in Language). Amsterdam, John Benjamins.
- Ferreres Masplà F., 1994 : « L'incidence guillaummienne : puissance explicatrice, insuffisances, dépassements ». In : J.F. Corcuera, M. Djian, A. Gaspar (éds) : *La Lingüística francesa. Situación y perspectivas a finales del siglo XX*. Zaragoza, 149–164.
- Fillmore Ch., 1985 : "Frames and the semantics of understanding". *Quaderni di Semantica*, VI/2, 222–254.
- Fiske S.T., Taylor S.E., 1991 : *Social cognition*. New York, McGraw-Hill.
- Fort K., Guillaume B., 2007 : « PrepLex : un lexique des prépositions du français pour l'analyse syntaxique ». TALN, Toulouse, 5–8 juin 2007. <http://talnarchives.atala.org/TALN/TALN-2007/taln-2007-long-020.pdf> (accessible : 14.05.2020).
- Fortis J.-M., 1996 : « Sémantique cognitive et espace ». In : F. Rastier (éd.) : *Sens et Textes*. Paris, Didier, 167–198.
- Fortis J.-M., 2004 : « Introduction au problème de l'expression linguistique des relations spatiales et de la trajectoire ». http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/trajectoire/23us23efd5ps/IntroFortis_160904.pdf (accessible : 23.06.2020).
- Fortis J.-M., 2010 : « De la grammaire générative à la Grammaire Cognitive : origines et formation de la théorie de Ronald Langacker ». *Histoire Épistémologie Langage*, 32/2, 109–149.
- Fortis J.-M., 2011 : « Comment la linguistique est (re)devenue cognitive ». *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 25/2, 103–124.
- Fortis J.-M., 2012 : « La linguistique cognitive : histoire et épistémologie. Introduction ». *Histoire Épistémologie Langage*, 34/1, 5–17.
- Franckel J.-J., Lebaud D., 1991 : « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et préverbe ». *Langue française*, 91, 56–79.
- François J. et al. (éds), 2009 : *Autour de la préposition*. Actes du colloque international de Caen, septembre 2007. Caen, Presses universitaires de Caen.
- Frege G., 1977 [1884] : *Pisma semantyczne*. Przeł. B. Wolniewicz. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Fuchs C., 2004 : *La linguistique cognitive*. Paris, Ophrys/MSH.

- Fuchs C., 2008 : « Linguistique française et cognition ». In : J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds) : *La linguistique française d'aujourd'hui : maintenant !* Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française. Paris, Institut de Linguistique Française. <http://www.linguistiquefrancaise.org> ou <http://halshs.archives-ouvertes.fr/> (accessible : 13.05.2020). <https://doi.org/10.1051/cmlf08340>.
- Fuchs C., 2009 : « La linguistique cognitive existe-t-elle ? ». *Quaderni de Filologia*, 14, 115–133.
- Fuchs C., Robert S., 2004 : *Diversité des langues et représentations cognitives*. Paris, Ophrys.
- Gaaton D., 2009 : « Prépositions vraies et prépositions fausses. Interface syntaxe-sémantique ». In : J. François et al. (éds) : *Autour de la préposition*. Actes du colloque international de Caen, septembre 2007. Caen, Presses universitaires de Caen, 7–15.
- Gamson W., 1992 : *Talking Politics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Gardner H., 1993 : *Histoire de la révolution cognitive : la nouvelle science de l'esprit*. Paris, Payot.
- Geeraerts D., 2008 : « La réception de la linguistique cognitive dans la linguistique du français ». In : J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds) : *Sémantique, Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris, Institut de Linguistique Française, 2229–2234.
- Geertz C., 1973 : *The Interpretation of Cultures*. New York, Basic Books.
- Geertz C., 1983 : *Local Knowledge. Further Essays in Interpretive Anthropology*. New York, Basic Books.
- Girault-Duvivier Ch.P., 1844 : *Grammaire des grammaires*. Paris, Hachette/Bnf, 2014.
- Giuliani M., 2013 : «Una struttura semantica per da (con spunti per la redazione delle preposizioni nel TLIO)». In : P.G. Beltrami et al. (a cura di) : *Diverse voci fanno dolci note. L'Opera del Vocabolario Italiano*. Alessandria, Edizioni dell'Orso, 107–117.
- Gougenheim G., 1959 : « Y a-t-il des prépositions vides en français ? ». *Le Français moderne*, 27, 1–25.
- Gougenheim G., 1967 : *L'élaboration du français fondamental (1^{er} degré). Étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*. Vol. 2. Paris, Didier.
- Górska M., 2011 : „Łaciński genetivus possessivus (proprietas) a modalność”. *Linguistica copernicana*, 5/1, 63–75. <http://doi.org/10.12775/LinCop.2011.004>.

- Gross G., 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, 115, 15–30.
- Gross G., 2006 : « Sur le statut des locutions prépositives ». *Modèles linguistiques*, 53, 35–50.
- Gross G., 2012 : *Manuel d'analyse linguistique. Approche sémantico-syntaxique du lexique*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Groussier M.-L., 1997 : « Prépositions et primarité du spatial : de l'expression de relations dans l'espace à l'expression de relations non-spatiales ». *Faits de langues*, 9, 221–234.
- Gruber J., 1976 : *Lexical Structures in Syntax and Semantics*. Amsterdam, North-Holland.
- Grzegorzczkova R., 1998 : „O rozumieniu prototypu i stereotypu we współczesnych teoriach semantycznych”. In : J. Anusiewicz, J. Bartmiński (red.) : *Stereotyp jako przedmiot lingwistyki*. Wrocław, Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej, 109–116.
- Grzegorzczkova R., 1999 : „Pojęcie językowego obrazu świata”. In : J. Bartmiński (red.) : *Językowy obraz świata*. Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej, 39–47.
- Guignard J.-B., 2012 : *Les grammaires cognitives : une épistémologie*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Guillaume G., 1929 : *Temps et Verbe*. Paris, Champion.
- Guillaume G., 1964 : *Langage et science du langage*. Paris, A.-G. Nizet.
- Guillaume G., 1971 : *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948–1949. Série B. Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I*. Édité par R. Valin, W. Hirtle, A. Joly. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume G., 1973 : *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948–1949. Série C. Grammaire particulière du français et grammaire générale IV*. Publié par R. Valin. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume G., 1975 [1919] : *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume G., 2018 : *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1940–1941*. Publié sous la direction de P. Duffley. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillemin-Flescher J., 1981 : *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*. Marseille, Ophrys.
- Hamma B., 2016 : « La préposition par comme marqueur polyphonique ? ». *SHS Web of Conferences*, vol. 27. Le 5^e Congrès Mondial de Linguistique

- Française. https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2016/05/shsconf_cmlf2016_02006/shsconf_cmlf2016_02006.html (accessible : 13.01.2021). <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162702006>.
- Harrington K.P., 1997 : *Mediaeval Latin, the standard medieval Latin anthology*. Chicago, University of Chicago Press.
- Heine B., 1997 : *Cognitive Foundations of Grammar*. New York – Oxford, Oxford University Press.
- Hernández P.C., 2008 : « La décoloration de la préposition *sur* : une explication en termes d'intégration conceptuelle ». *Formes Symboliques* (séminaire), Paris, École Normale Supérieure. <https://www.formes-symboliques.org/2008/02/19/la-decoloration-de-la-preposition-sur-une-explication-en-termes-dintegration-conceptuelle-patricia-hernandez/> (accessible : 21.01.2021).
- Hobbes T., 2005 [1691] : *Lewiatan*. Przeł. C. Znamierowski. Warszawa, Aletheia.
- Huchon M., 2002 : *Histoire de la langue française*. Paris, Librairie générale française.
- Husserl E., 1992 [1910/1911] : *Filozofia jako ścisła nauka*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Jackendoff R., 1983 : *Semantics and cognition*. Cambridge, MIT Press.
- Jackendoff R., 1990 : *Semantic Structures*. Cambridge, MIT Press.
- Jackendoff R., 1997 : *The architecture of the Language Faculty*. Cambridge, MIT Press.
- Jacob A., 1992 : *Temps et langage. Essai sur les structures du sujet parlant*. Paris, Armand Colin.
- Johnson M., 1987 : *The Body in the Mind*. Chicago, University of Chicago Press.
- Johnson-Laird P., 1983 : *Mental Models: Towards a Cognitive Science of Language, Inference and Consciousness*. Cambridge, Harvard University Press.
- Kampers-Mahne B., 2001 : « Le statut de la préposition dans les mots composés ». *Travaux de linguistique*, 42–43, 97–109.
- Kant I., 1957 [1781] : *Krytyka czystego rozumu*. Przeł. R. Ingarden. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Kardela H., 2005 : „Schemat i prototyp w gramatyce kognitywnej”. In : H. Kardela, Z. Muszyński, M. Rajewski (red.) : *Kognitywistyka I: Problemy i perspektywy*. Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej, 179–207.
- Kardela H., 2012 : „Ile jest strukturalizmu w kognitywizmie lub czy istnieją rewolucje naukowe w językoznawstwie?”. *Biuletyn Polskiego Towarzystwa*

- Językoznawczego, LXVII. <http://kognitywistyka.umcs.lublin.pl/wp-content/uploads/2018/05/Kardela-Strukturalizm.kognitywizm-rewolucje-naukowe.pdf> (accessible : 23.05.2020).
- Kardela H., Muszyński Z., Rajewski M. (red.), 2005 : *Kognitywistyka I: Problemy i perspektywy*. Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej.
- Karolak S., 1984 : „Składnia”. In : M. Grochowski, S. Karolak, Z. Topolińska (red.) : *Gramatyka współczesnego języka polskiego*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Karolak S., 1997 : „Przyimek”. In : K. Polański (red.) : *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*. Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Kempf Z., 1978 : *Próba teorii przypadków*. Opole – Wrocław, Opolskie Towarzystwo Przyjaciół Nauk, Wydział Języka i Literatury.
- Khammari I., 2006 : « De l'identité de la préposition en ». *Modèles linguistiques*, 54, 115–135.
- Kleiber G., 1988 : « Prototype, Stéréotype : un air de famille ? ». *DRLAV*, 38, 1–61.
- Kleiber G., 1990 : *La sémantique du prototype*. Paris, Presses universitaires de France.
- Kleiber G., 1993 : « Iconicité d'isomorphisme et grammaire cognitive ». *Faits de Langue*, 1, 105–121.
- Kleiber G., 1998 : « Prédication, cognition et zones actives : à propos de commencer ». *Modèles linguistiques*, 19/1, 159–181.
- Kleiber G., 1999 : *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*. Villeneuve d'As, Presses universitaires du Septentrion.
- Klein J.T., 1990 : *Interdisciplinarity: History, Theory and Practice*. Detroit, Wayne State University Press.
- Knittel M.-L., 2009 : « Le statut des compléments du nom en [de NP] ». *Revue Canadienne de Linguistique*, 54/2, 255–290.
- Kosslyn S., 1978 : “Imagery and Internal Representation”. In : E. Rosch, B. Lloyd (eds) : *Cognition and Categorization*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Kövecses Z., 2017 : “Conceptual metaphor theory: Some new proposals Language”. *Mind, Culture and Society (LaMiCuS)*, 1/1, 16–34.
- Krzeszowski T., 1999 : *Aksjologiczne aspekty semantyki językowej*. Toruń, Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu Mikołaja Kopernika.
- Kupferman L. (éd.), 1996 : *Langue française*, 109 : *Un bien grand mot de. De la préposition au mode de quantification*.
- Kupferman L. (éd.), 2001 : *Travaux de linguistique*, 42-43 : *La préposition*.

- Kupferman L. (éd.), 2002 : *Scolia*, 15 : *La préposition française dans tous ses états* – 4.
- Kupferman L., 2004 : *Le mot « de ». Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*. Paris, Duculot.
- Kuryłowicz J., 1949 : « Le problème du classement des cas ». *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego*, IX, 20–43.
- Kuryłowicz J., 1987 : *Studia językoznawcze. Wybór prac opublikowanych w języku polskim*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Kwapisz-Osadnik K., 2002 : *Le subjonctif et l'expression de l'expérience. Esquisse cognitive de la dynamique des modes indicatif / subjonctif en français*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Kwapisz-Osadnik K., 2009 : « A cognitive aspect of pragmatics ». *Linguistica Silesiana*, 30, 127–136.
- Kwapisz-Osadnik K., 2010 : « Entre la linguistique et la psychologie – quelques réflexions sur l'emploi du participe présent et du gérondif en français ». In : A. Dudka, T. Giermak-Zielińska (red.) : *Des mots et du texte aux conceptions de la description linguistique*. Warszawa, Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 316–324.
- Kwapisz-Osadnik K., 2011 : « Est-ce qu'il existe des catégories asémantiques ? Quelques réflexions dites cognitives sur la base de la langue française ». *Romanica Cracoviensia*, 11, 241–248.
- Kwapisz-Osadnik K., 2013 : « Tra percezione e lingua: alcune osservazioni sul funzionamento dei complementi che fanno riferimento alle proprietà fisiche degli esseri umani ». *Studia Romanica Posnaniensa*, 40, 32–41.
- Kwapisz-Osadnik K., 2015 : « Agentivité et perception du monde en français ». In : T. Muryn, S. Mejri (éds) : *Linguistique du discours : de l'intra-à l'interprétative*. Peter Lang, Frankfurt, 47–59.
- Kwapisz-Osadnik K., 2018a : « Gustave Guillaume, un cognitiviste à son insu ». *Studii de Știință și Cultură*, XIV/4 (55), 25–30.
- Kwapisz-Osadnik K., 2018b : « Cognitive Linguistics as One of the Cognitive Sciences: A Question of Terminology ». In : V. Arigne, Ch. Rocq-Migette (éds) : *Theorization and representations in Linguistics*. Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 151–169.
- Kwapisz-Osadnik K., 2018c : « Les prépositons italiennes *di* et *da* et la préposition française *de*. Une étude contrastive dans un cadre cognitif ». *Neophilologica*, 30, 169–180.
- Kwapisz-Osadnik K., 2018d : « Attraversare i confini della scienza come una sfida rischiosa per l'affidabilità della ricerca. Una voce nella discussione ».

- In : J. Łukaszewicz, D. Ślapek (a cura di) : *Confini e zone di frontiera negli/degli studi italiani*. Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1–9.
- Kwapisz-Osadnik K., 2019 : « La préposition *de* dans un cadre cognitif ». *Romanica Cracoviensia*, 19/1, 1–10.
- Lakoff G., 1987 : *Women, Fire and Dangerous Things. What Categories Reveal About the Mind*. Chicago, University of Chicago Press.
- Lakoff G., 1999 : “Cognitive models and prototype theory”. In : E. Margolis, S. Laurence (eds) : *Concepts. Core Readings*. Cambridge, MIT Press, 391–421.
- Lakoff G., Johnson M., 1980 : *Metaphors We Live By*. Chicago, University of Chicago Press.
- Lakoff G., Johnson M., 1998 : *Elementi di linguistica cognitiva*. Urbino, QuattroVenti.
- Langacker R., 1987 : *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford, Stanford University Press.
- Langacker R., 1988 : “A view of linguistic semantics”. In : B. Rudzka-Ostyn (ed.) : *Topics in Cognitive Linguistics*. Amsterdam, John Benjamins, 49–90.
- Langacker R., 1999 : *Grammar and Conceptualization*. Berlin – New York, Mouton de Gruyter.
- Langacker R., 2003 : „Model dynamiczny oparty na uzusie językowym”. In : E. Dąbrowska, W. Kubiński (red.) : *Akwizycja w świetle językoznawstwa kognitywnego*. Kraków, Universitas, 30–117.
- Langacker R., 2008 : *Cognitive Grammar. A basic Introduction*. Oxford, Oxford Scholarship Online. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780195331967.001.0001>.
- Langacker R., 2009a : *Gramatyka kognitywna. Wprowadzenie*. Przeł. E. Tabakowska et al. Kraków, Universitas.
- Langacker R., 2009b : “Constructions and constructional meaning”. In : V. Evans, S. Pourcel (eds) : *New Directions in Cognitive Linguistics*. J. Benjamins, Amsterdam, 225–267.
- Lapaire J.-R., 2017 : « Grammaire cognitive des prépositions : épistémologie et applications ». *Corela : cognition, représentation, langage*, HS–22. Poitiers, Université de Poitiers. <https://journals.openedition.org/corela/5003> (accessible : 29.05.2020). <https://doi.org/10.4000/corela.5003>.
- Lazard G., 2007 : « La linguistique cognitive n'existe pas ». *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, CII/1, 3–16.
- Lebas-Fraczak L., 2009 : « Capacité à ou capacité de ? Préposition à et “vision ambivalente” ». In : J. François et al. (éds) : *Autour de la préposition*.

- Actes du colloque international de Caen, septembre 2007. Caen, Presses universitaires de Caen, 293–302.
- Lebas-Fraczak L., 2016 : « Analyse de l'opposition entre les prépositions *à* et *de* dans les expressions à complément verbal : perspective interlocutive ». *Conférence invitée*. Aarhus, Danemark (hal-02334421).
- Leeman D., 1985 : « Prépositions du français : état des lieux ». *Langue française*, 157, 5–19.
- Leeman D., 1991 : « Hurler de rage, rayonner de bonheur : remarques sur une construction en *de* ». *Langue française*, 91, 80–101.
- Leeman D., 2006 : « La préposition française : caractérisation syntaxique de la catégorie ». *Modèles linguistiques*, 53, 1–11.
- Leeman D., 2015 : « La préposition *en* et les noms de pays ». In : S. Mejri, G. Gross (éds) : *Phraséologie et profils combinatoires : lexicque, syntaxe et sémantique*. Paris, Champion, 189–200.
- Leeman D., Vaguer C., 2015 : « États “d’urgence” : “en urgence”, “dans l’urgence”, “d’urgence” : des expressions synonymes ? ». *Scolia*, 37–58. (hal-00979996).
- Leyens J-Ph., Yzerbyt V., Schadron G., 1996 : *Stéréotypes et cognition sociale*. Bruxelles, Éditions Mardaga.
- Locke J., 1955 [1689] : *Rozważania dotyczące rozumu ludzkiego*. Przeł. B. Gawęcki. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Luraghi S., 2011 : “The Coding of Spatial Relations with Human Landmarks: From Latin to Romance”. In : S. Kittilä, K. Västi, J. Ylikoski (eds) : *Case, Animacy, and Semantic Roles*. Amsterdam – Philadelphia, Benjamins, 209–234.
- Lyons J., 1977 : *Semantics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Malinowska M., 2005 : *Il ruolo degli schemi iconici (parte-tutto, percorso, punto iniziale, contenitore, supporto e contiguità) nella semantica preposizionale in italiano*. Kraków, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego.
- Malinowska M., 2013 : “La preposizione *in* e i suoi corrispettivi polacchi – uno studio cognitivo”. *Romanica Cracoviensa*, 13, 59–70.
- Malinowski B., 1961 [1945] : *The Dynamics of Culture Change. An Inquiry into Race Relations in Africa*. New Haven – London, Yale University Press.
- Marchello-Nizia Ch., 1999 : *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*. Paris, Ophrys.
- Mardale A., 2007 : « Les prépositions en emploi fonctionnel. Quelques données du roumain ». In : J. François et al. (éds) : *Autour de la préposition*. Actes du colloque international de Caen, septembre 2007. Caen, Presses universitaires de Caen, 27–38. (halshs-00664095).

- Marque-Pucheu Ch., 2008 : « La couleur des prépositions à et de ». *Langue française*, 157/1, 74–105.
- Marque-Pucheu Ch. et al. (éds), 2016 : *Autour des syntagmes prépositionnels*. Amsterdam – Philadelphia, John Benjamins.
- Marsac F., 2006 : *Les constructions infinitives régies par un verbe de perception*. [Thèse pour le doctorat en sciences du langage. Sous la direction de J.-Ch. Pellat, M. Riegel]. Université Marc Bloch, Strasbourg II, Faculté des Lettres.
- Martin R., 2017 : « Sur la logique des prépositions ». *Travaux de linguistique*, 75/2, 125–139.
- Martinet A., 1967 : *Éléments de linguistique générale*. Paris, Armand Colin.
- Meillet A., 1977 : *Esquisse d'une histoire de la langue latine*. Paris, Klincksieck.
- Melis L., 2003 : *La préposition en français*. Paris, Ophrys.
- Melis L., 2017 : « La préposition ». In : *Encyclopédie grammaticale du français en ligne*. http://encyclogram.fr/notx/016/016_Notice.php (accessible : 12.05.2020).
- Melis L., Leuven K., 2001 : « La préposition est-elle toujours la tête d'un groupe prépositionnel ? ». *Travaux de linguistique*, 42-43, 11–22.
- Merle J.-M., 2017 : « Les prépositions en contexte. Approche de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives ». *Corela : cognition, représentation, langage*. <https://doi.org/10.4000/corela.4973>.
- Meunier J.-P., 2003 : « Le problème de la représentation mentale. Représentation propositionnelle et/ou représentation imagée ». *Recherches en communication*, 19, 103–112. <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/view-File/5211/4941> (accessible : 24.05.2020).
- Meunier J.-P., 2013 : *Des images et des mots : cognition et réflexivité dans la communication*. Louvain-la-Neuve, Academia – L'Harmattan.
- Mill J.S., 1962 [1843] : *System logiki dedukcyjnej i indukcyjnej*. Przeł. C. Znamierowski. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Miller G., 2003 : “The cognitive revolution: a historical perspective”. *Trends in Cognitive Sciences*, 7/3, 141–144. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/12639696/> (accessible : 24.05.2020).
- Milner J.-C., 1989 : *Introduction à une science du langage*. Paris, Seuil.
- Minsky M., 1975 : “A framework for representing knowledge”. In : P.H. Winston (ed.) : *The psychology of computer vision*. New York, McGraw-Hill Book, 211–277.
- Moignet G., 1981 : *Systématique de la langue française*. Paris, Klincksieck.

- Molinier C., 1990 : « Les quatre saisons – à propos d’une classe d’adverbes temporels ». *Langue française*, 86, 46–50.
- Montague R., 1970 : *Universal Grammar*. Los Angeles, University of California.
- Mori S., 2019 : “A Cognitive Analysis of the Preposition OVER. Image-schema transformations and metaphorical extensions”. *Canadian Journal of Linguistics / Revue canadienne de linguistique*, 64/3, 444–474.
- Morin E., 1997 : « Sur la transdisciplinarité ». *Revue du Mauss*, 10/2, 21–29.
- Muller C., 1991 : *La négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève, Droz.
- Muller C., 1997 : « De partitif et la négation ». In : D. Forget et al. (eds) : *Negation and Polarity*. Amsterdam, John Benjamins, 251–270.
- Muller C., 2002 : « Prépositions et subordination en français ». *Scolia*, 15, 87–106.
- Mussi S., 2008 : *I luoghi si raccontano. Toponomastica Di Borgofaro*. Parma, Istituto per i Beni Artistici, Culturali e Naturali dell’Emilia Romagna.
- Noailly M., 1999 : *L’adjectif en français*. Paris, Ophrys.
- Paillard D., 2002 : « Prépositions et rection verbale ». *Travaux de Linguistique*, 44, 51–67.
- Paivio A., 1986 : *Mental representations: a dual coding approach*. New York, Oxford University Press.
- Pałubicka A., 2013 : *Gramatyka kultury europejskiej*. Bydgoszcz, Epigram.
- Petit J.-L., 1999 : « Le langage est-il dans le cerveau ? ». *Intellectica*, 29, 101–130.
- Piaget J., 2005 [1937] : *Mowa i myślenie dziecka*. Przeł. J. Kołodzka. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Picabia L., 1978 : *Les constructions adjectivales en français. Systématique transformationnelle*. Genève, Droz.
- Pinker S., 1994 : *L’instinct du langage*. Paris, Odile Jacob.
- Pinker S., 2002 : *Comprendre la nature humaine*. Paris, Odile Jacob.
- Piron S., 2020 : « Complément (d’objet) indirect, complément circonstanciel et complément de phrase dans les grammaires contemporaines ». *Le français en contextes*, 11/30. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan. <https://books.openedition.org/pupvd/2852> (accessible : 29.02.2020).
- Piunno V., 2018 : *Sintagmi preposizionali con funzione aggettivale e avverbale*. München, LINCOM GmbH.
- Porhiel S., 2001 : « Au sujet de et à propos de – une analyse lexicographique, discursive et linguistique ». *Travaux de linguistique*, 42-43, 171–181.

- Pottier B., 1962 : *Systématique des éléments de relation. Étude de morpho-syntaxe structurale romane*. Paris, Klincksieck.
- Pottier B., 1963 : *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*. Nancy, Publications linguistiques de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Nancy, Université de Nancy.
- Pottier B., 1992 : *Sémantique générale*. Paris, Presses universitaires de France.
- Pottier B., 2000 : *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*. Paris – Louvain, Peeters.
- Przybylska R., 2002 : *Polisemia przyimków polskich w świetle semantyki kognitywnej*. Kraków, Universitas.
- Rastier F., 1993 : « La sémantique cognitive. Éléments d'histoire et d'épistémologie ». *Histoire Épistémologie Langage*, 15/1, 153–187.
- Rastier F., 2005 : *Sémantique Interprétative*. Paris, Presses universitaires de France.
- Rastier F., 2011 : « Langage et pensée : dualisme cognitif ou dualité sémiotique ? ». *Intellectica*, 56, 29–79.
- Rauh G., 1994 : « Prépositions et rôles ». *Langages*, 113, 45–78.
- Reboul-Touré S., 1994 : « À la Guadeloupe / en Guadeloupe. Vers une interprétation cognitive ». *Langue française*, 103, 68–79.
- Riegel M., Pellat J.-Ch., Rioul R., 2009 (7^e édition) : *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France.
- Rigotti E., Rocci A., 2005 : « Signe linguistique comme structure intermédiaire ». In : L. de Saussure (éd.) : *Nouveaux Regards sur Saussure. Mélanges offerts à René Amacker*. Droz, Genève, 219–247.
- Rohrer T., 2006 : “Three dogmas of embodiment: Cognitive linguistics as a cognitive science”. In : G. Kristiansen et al. (eds): *Cognitive linguistics: Current applications and future perspectives*. Berlin – New York, Mouton de Gruyter, 119–146.
- Rosch E., 1973 : “On the internal structure of perceptual and semantic categories”. In : T.E. Moore (ed.) : *Cognitive Development and the Acquisition of Language*. Academic, 111–144.
- Rosch E., 1978 : “Principles of Categorization”. In : E. Rosch, B. Lloyd (eds) : *Cognition and categorization*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, 27–48.
- Rosch E., Mervis. C.B., 1975 : “Family Resemblances. Studies in the Internal Structure of Categories”. *Cognitive Psychology*, 7, 573–605.
- Russel B., 1967 [1905] : „Denotowanie”. In : J. Pelc (red.) : *Logika i język*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.

- Ruwet N., 1969 : « À propos des prépositions de lieu en français ». In : C. Hyart (éd.) : *Mélanges Fohalle*. Gembloux, Duculot, 115–135.
- Saffi S., Soliman L.T., 2011 : « Les issues romanes de in et de inde : en / in / ne, prépositions, pronoms et particules de gérondif en français et en italien ». In : J.-M. Merle, Ch. Zaremba (éds) : *Travaux du CLAIIX*, 21, 167–191.
- Sapir E., 1963 [1929] : *Culture, Language and Personality*. Berkeley, University of California Press.
- Scaruffi P., 1991 : *La Mente Artificiale*. Milano, Franco Angeli.
- Schaeffer J.-M., 2008 : *Pourquoi la fiction*. Paris, Seuil.
- Schank R.C., Abelson R.P., 1977 : *Scripts, plans, goals and understanding. An inquiry into human knowledge structures*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Schwarze Ch. (éd.), 1981 : *Analyse des prépositions*. Tübingen, M. Niemeyer Verlag.
- Schwarze Ch., 2001 : *Introduction à la sémantique lexicale*. Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- Semków J., 2013 : „Interdyscyplinarnie o interdyscyplinarności. Między ideą a praktyką [recenzja]”. In : A. Chmielewski, M. Dudzikowa, A. Grobler (red.) : *Studia z Teorii Wychowania*. Półrocznik Zespołu Teorii Wychowania Komitetu Nauk Pedagogicznych PAN, 4/1/6, 217–226.
- Serbat G., 2002 : « Un génitif de modalité ? ». In : M. Fruyt, C. Moussy (éds) : *Les modalités en latin*. Actes du colloque de Centre Ernout tenu à l'Université de Paris IV, juin 1998. Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 265–273.
- Shepard R., Metzler J., 1971 : “Mental Rotation of Three-dimensional Objects”. *Science*, 171, 701–703.
- Sicardi Petracco G., 1962 : *Toponomastica di Pigna*. Bordighera, Istituto Internazionale di Studi Liguri.
- Sowa J., 1984 : *Knowledge Representation*. New York, Cengage Learning.
- Spang-Hanssen E., 1963 : *Les prépositions incolores du français moderne*. Copenhagen, Gads Forlag.
- Stoye H., 2013 : *Les connecteurs contenant des prépositions en français. Profils sémantiques et pragmatiques en synchronie et diachronie*. Série : Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie. Berlin, Walter De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110301304>.
- Sweetser E., 1988 : “Grammaticalization and semantic bleaching”. *Berkeley Linguistic Society*, 14, 389–405.

- Štichauer J., 2008 : « Évolution des prépositions et emplois locatifs en français depuis le XVI^e siècle – syntaxe et conceptualisation de l'espace ? ». *Revista de Estudos Linguísticos da Universidade do Porto*, 3, 241–256.
- Tabakowska E., 2004 : *Kognitywizm po polsku – wczoraj i dziś*. Kraków, Universitas.
- Tabakowska E., 2005 : „Komunikowanie i poznawanie w językoznawstwie”. *Teksty Drugie: teoria literatury, krytyka, interpretacja*, 1/2 (91/92), 50–59.
- Talmy L., 1975 : “Semantics and syntax of motion”. In : J. Kimball (ed.) : *Syntax and Semantics*. Vol. 4. New York, Academic Press.
- Talmy L., 1991 : “Path to realization: a typology of event integration”. *Working Papers in Linguistics*, 91/1, 147–87.
- Talmy L., 1995 : *The Cognitive Culture System*. Duisburg, L.A.U.D.
- Talmy L., 2001 : “How Spoken Language and Signed Language Structure Space Differently”. In : D.R. Montello (ed.) : *Spatial Information Theory*, 247–262.
- Talmy L., 2005 : “The fundamental system of spatial schemas in language”. In : B. Hampe (ed.) : *From perception to meaning. Image schemas in cognitive linguistics*. Berlin, Mouton de Gruyter, 199–234.
- Tamba I., 1983 : « Un manteau de laine, un manteau en laine ». *Langue française*, 57, 119–128.
- Taylor J.R., 1988 : “Contrasting Prepositional Categories: English and Italian”. In : B. Rudzka-Ostyn (ed.) : *Topics in Cognitive Linguistics*. Amsterdam, John Benjamins, 299–326.
- Taylor J.R., 1993 : “Prepositions. Patterns of polysemization and strategies of disambiguation”. In : C. Zelinsky-Wibbelt (ed.) : *The Semantics of prepositions. From mental processing to natural language processing*. Berlin – New York, Mouton de Gruyter.
- Tesnière L., 1962 : *Éléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck.
- Tokarski R., 2006 : „Pola znaczeniowe i ramy interpretacyjne – dwa spojrzenia na język”. *LingVaria*, 1, 35–46.
- Tremblay M., 1999 : « Du statut des prépositions dans la grammaire ». *Revue québécoise de linguistique*, 27/2, 167–183.
- Tricot J., 1936 : *Catégories. De l'interprétation, traduction d'Aristote*. Paris, J. Vrin.
- Ucherek E., 1973 : « La préposition : méthodes d'analyse sémantique ». *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego*, 31, 91–105.
- Vaguer C., 2004 : *Les constructions verbales « V dans GN » : approches syntaxique, lexicale et sémantique*. [Thèse de doctorat sous la direction de Danielle Leeman]. Université Paris Nanterre. <https://blogs.univ-tlse2>.

- fr/celine-vaguer/files/2017/12/Celine-Vaguer_These_Les-constructions-verbales_V-dans-GN_2004-11.pdf (accessible : 10.11.2020).
- Vaguer C., 2006a : « L'identité de la préposition *dans* : de l'intériorité à la coïncidence ». In : D. Leeman, C. Vaguer (éds) : *La préposition en français I. Modèles linguistiques*, 53. Toulon, Éditions des dauphins, 111–130.
- Vaguer C., 2006b : « Bibliographie générale sur les prépositions du français ». *Modèles linguistiques*, 54, 171–203.
- Vaguer C., 2008 : « Classement syntaxique des prépositions simples du français ». *Langue française*, 157, 20–36.
- Vaguer C., 2018 : « En même temps, Dans le même temps, marqueurs temporels de simultanéité ». In : A. Aleksandrova et al. (éds) : *Consécutivité et Simultanéité en Linguistique. Langues et Parole*. Vol. 2. Paris, L'Harmattan, coll. *Dixit Grammatica*, 259–280.
- Vandeloise C., 1987 : « La préposition *à* et le principe d'anticipation ». *Langue française*, 76, 77–111.
- Vandeloise C. (éd.), 1993 : *Langages*, 110 : *La couleur des prépositions*.
- Vandeloise C., 1995 : « De la matière à l'espace : la préposition *dans* ». *Cahiers de grammaire*, 20, 123–145.
- Van Goethem K., 2006 : « L'emploi "préfixal" des prépositions *contre* et *tegen*. Une analyse contrastive ». *Travaux de linguistique*, 52, 115–145.
- Van Goethem K., 2009 : *L'emploi préverbal des prépositions en français. Typologie et grammaticalisation*. Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Van Peteghem M., 2016 : « D'une complexité redoutable. Autour des syntagmes prépositionnels ». In : Ch. Marque-Pucheu et al. (éds) : *Autour des syntagmes prépositionnels*. Amsterdam – Philadelphia, John Benjamins. 3–26.
- Van Raemdonck D., 2001 : « Adverbe et préposition : cousin, cousine ? ». *Travaux de linguistique*, 42-43, 59–70.
- Vassant A., 1991 : « Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne : incidence et parties du discours ». *L'Information Grammaticale*, 50, 24–29.
- Vergès É., 2014 : « Normes de la recherche scientifique. La valorisation sous tension : combats politiques et conflits de paradigmes autour de l'usage des résultats de la recherche ». *Chroniques*, 4, 243–250.
- Verguin J., 1967 : « Prépositions, conjonctions, relatifs ». *Word*, 23, 573–577.
- Victorri B., 2004 : « Les grammaires cognitives ». In : C. Fuchs (éd.) : *La linguistique cognitive*. Paris, Ophrys, 73–98.
- Vigier D. (éd.), 2013 : *Langue française*, 178 : *La préposition en*.
- Vignaux G., 1992 : *Les sciences cognitives, une introduction*. Paris, La Découverte.

- Weil-Barais A. (éd.), 1993 : *L'homme cognitif*. Paris, Presses universitaires de France.
- Weinrich H., 1989 : *Gammaire textuelle du français*. Paris, Didier-Hachette.
- Whorf B., 1956 [1936] : *Language, Thought and Reality*. Cambridge, MIT Press.
- Wierzbicka A., 1999 : *Język-Umysł-Kultura*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Zaring L., 1991 : “On Prepositions and Case-Marking in French”. *Canadian Journal of Linguistics*, 36, 363–377.
- Zelinsky-Wibbelt C. (éd.), 1993 : *The semantics of prepositions. From mental processing to natural language processing*. Berlin, Mouton de Gruyter.

Autres sources

- Bescherelle.ca. <https://bescherelle.ca/les-saisons-et-leurs-prepositions/> (accessible : 23.11.2020).
- CNRTL : *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. <https://www.cnrtl.fr> (accessible : 3.06.2020–17.01.2021).
- Fonds Gustave Guillaume. <https://www.fondsgustaveguillaume.ulaval.ca> (accessible : 13.06.2020).
- Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais> (accessible : 3.06.2020–17.01.2021).
- Multidictionnaire de la langue française. <https://www.multidictionnaire.com> (accessible : 3.06.2020–17.01.2021).
- TLFi : *Trésor de la Langue Française Informatisé*. <http://atilf.atilf.fr> (accessible : 3.06.2020–17.01.2021).

Index des noms de personnes

A

Abelson Robert Paul 29, 168, 173
Adler Silvia 147, 151
Ajdukiewicz Kazimierz 30, 151
Aleksandrova Angelina 170
Alexander Christopher 28, 151
Amiot Dany 101, 102, 111, 147, 151, 155
Andler Daniel 23, 151
Anscombe Jean-Claude 14, 24, 123, 147, 151
Anusiewicz Jerzy 32, 151, 154, 159
Arigne Vivianne 162
Armstrong David Malet 28
Ashino Fumitake 147, 151
Ašić Tijana 15, 151, 152
Attal Pierre 40, 152

B

Banyś Wiesław 17, 31, 32, 136, 152, 155
Bartmiński Jerzy 32, 33, 151, 152, 154, 159
Bartning Inge 15, 21, 41, 152
Bat-Zeev Shyldkrot Hava 42, 44, 152
Beltrami Pietro G. 158
Benninger Céline 17, 40, 152
Benveniste Émile 40, 152
Berretti Jany 38, 40, 152
Berthonneau Anne-Marie 14, 152
Bertrand Aloysius 83
Bidaud Samuel 20, 152
Biskup Petr 147, 152

Blinkenberg Andreas 40, 152
Blum Claude 155
Blumenthal Peter 9, 145, 153
Bogacki Bohdan Krzysztof 7, 28
Borillo Andrée 111, 147, 153
Bosredon Bernard 43, 153
Bouquet Simon 153
Boyer Henri 154
Bras Myriam 153
Broca Paul 35
Bronckart Jean-Paul 30, 153
Brøndal Viggo 14, 153
Buvet Pierre-André 40, 153

C

Cadiot Pierre 9, 14, 15, 20, 40, 73, 152, 153
Campion Baptiste 26, 153
Carnap Rudolf 30, 153
Català Guitart Dolors 44, 153
Cervoni Jean 9, 15, 20, 154
César Jules 100
Charaudeau Patrick 32, 40, 149, 154
Chateaubriand François-René de 92
Chlebda Wojciech 32, 154
Chmielewski Adam 148, 154, 168
Chomsky Noam 19, 154
Col Gilles 9, 154
Collin Catherine 154
Collinet Françoise 33, 149, 154
Combettes Bernard 101, 155, 156

Corneille Pierre 50
 Cornillac Guy 102, 154
 Culicover Peter 19, 154
 Culioli Antoine 29, 34, 154

D

Dahl Roald 74
 Darras Bernard 25, 154
 Dąbrowska Ewa 163
 De Felice Fortuné Barthélemy 77, 155
 Delbecque Nicole 24, 155
 De Mulder Walter 9, 14, 17, 18, 55, 101, 102, 111, 147, 151, 155, 156
 Descartes René 28
 Desclés Jean-Pierre 10, 11, 15, 17, 24, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 136, 155, 183, 184, 187, 188
 Djian Jean-Michel 157
 Douay Catherine 20, 156
 Drozdowicz Zbigniew 35, 156
 Dubois Danièle 30, 156
 Ducrot Oswald 146, 156
 Dudka Anna 162
 Dudzikowa Maria 148, 154, 168
 Duhamel Georges 117, 156
 Dumas Alexandre fils 83
 Durand Jacques 158

E

Englebert Annick 37, 156
 Eskénazi André 101, 156

F

Fagard Benjamin 9, 14, 37, 42, 55, 87, 101, 156
 Fahlin Carin 107, 156
 Fauconnier Gilles 23, 24, 33, 156, 157
 Feigenbaum Susanne 9, 15, 153, 157
 Ferreres Masplà Federico 20, 157
 Fillmore Charles 29, 157
 Fiske Susan Tufts 32, 157
 Forget Danielle 166
 Fort Karén 14, 38, 157

Fortis Jean-Michel 24, 25, 27, 136, 157
 Franckel Jean-Jacques 101, 102, 147, 157
 François Jacques 9, 16, 157, 158, 163, 164
 Frege Gottlob 28, 30, 157
 Fruyt Michèle 168
 Fuchs Catherine 23, 24, 149, 157, 158, 170

G

Gaatone David 14, 158
 Gambarara Danièle 155
 Gamson William 51, 158
 Gardner Howard 23, 158
 Gawecki Bolesław Józef 164
 Geeraerts Dirk 24, 158
 Geertz Clifford 30, 32, 35, 158
 Giermak-Zielińska Teresa 162
 Girault-Duvivier Charles-Pierre 77, 158
 Giuliani Mariafrancesca 14, 16, 158
 Goldberg Adele 157
 Gougenheim Georges 14, 38, 158
 Górka Małgorzata 37, 158
 Grobler Adam 148, 154, 168
 Grochowski Maciej 161
 Gross Gaston 32, 40, 43, 55, 129, 147, 159, 164
 Groussier Marie-Line 136, 159
 Gruber Jeffrey 17, 159
 Grzegorzczkova Renata 31, 33, 159
 Guéntcheva Zlatka 156
 Guignard Jean-Baptiste 25, 159
 Guillaume Bruno 14, 38, 157
 Guillaume Gustave 18, 19, 20, 24, 40, 44, 70, 101, 102, 154, 156, 159, 162, 171, 184, 188
 Guillemin-Flescher Jacqueline 14, 159

H

Habert Benoît 158
 Hama Badreddine 15, 101, 159
 Hampe Beate 169
 Harrington Karl Pomeroy 37, 160
 Heine Bernd 33, 160

Hernández Patricia C. 110, 160
Hirtle Walter 159
Hobbes Thomas 35, 160
Huchon Mireille 84, 160
Husserl Edmund 30, 160
Hyart Charles 168

I

Ingarden Roman 160

J

Jackendoff Ray 15, 24, 31, 33, 160
Jacob André 29, 166
Johnson Mark 15, 18, 23, 24, 25, 27,
28, 29, 160
Johnson-Laird Philip 25, 160
Joly André 159

K

Kaczanowska Aleksandra 151
Kampers-Mahne Brigitte 43, 160
Kant Immanuel 28, 30, 160
Kardela Henryk 19, 23, 160, 161
Karolak Stanisław 14, 28, 40, 161
Kemmer Suzanne 42, 44, 152
Kempf Zdzisław 17, 161
Khammari Ichraf 15, 20, 101, 161
Kimball John 169
Kittilä Seppo 164
Kleiber Georges 14, 17, 24, 25, 27,
31, 161
Klein Julie Thompson 148, 161
Knittel Marie-Laurence 40, 161
Kołodzka Janina 166
Kosslyn Stephen 25, 161
Kövecses Zoltán 10, 24, 161
Krawczak Karolina 87, 157
Kristiansen Gitte 167
Krzeszowski Tomasz 15, 28, 161
Kubiński Wojciech 163
Kupferman Lucien 9, 14, 38, 161, 162
Kuryłowicz Jerzy 17, 41, 162
Kurzon Dennis 9, 15, 153, 157

Kwapisz-Osadnik Katarzyna 15, 19, 24,
33, 35, 95, 102, 123, 124, 146, 149,
154, 162, 163

L

Lakoff George 18, 23, 24, 25, 27, 28,
29, 31, 163
Laks Bernard 158
Langacker Ronald 10, 11, 15, 16, 17, 19,
23, 24, 25, 26, 27, 29, 35, 36, 45, 102,
157, 163, 183, 187, 188
Lapaire Jean-Rémi 17, 24, 33, 163
Laurence Stephen 163
Lazard Gilbert 23, 24, 149, 163
Lebas-Fraczak Lidia 40, 163, 164
Lebaud Daniel 101, 102, 147, 157
Leeman Danièle 9, 13, 14, 19, 42, 43,
117, 164, 169, 170
Leuven Ku 147, 165
Leyens Jacques-Philippe 32, 164
Lloyd Barbara 161, 167
Locke John 35, 164
Luraghi Silvia 16, 164
Lyons John 17, 164

Ł

Łukaszewicz Justyna 163

M

Malinowska Maria 9, 17, 18, 164
Malinowski Bronisław 35, 164
Maliszewska Karolina 151
Marchello-Nizia Christiane 84, 164
Mardale Alexandru 14, 164
Marque-Pucheu Christiane 9, 41, 68,
145, 165, 170
Marsac Fabrice 27, 165
Martin Robert 9, 14, 165
Martinet André 40, 165
Mauriac François 84
Maurras Charles 107
Meillet Antoine 37, 165
Melis Ludo 9, 14, 16, 20, 40, 147, 165

Merle Jean-Marie 147, 165, 168
 Mervis Carolyn B. 30, 31, 167
 Metzler Jacqueline 25, 168
 Meunier Jean-Pierre 25, 165
 Mill John Stuart 28, 30, 165
 Miller George 23, 165
 Milner Jean-Claude 14, 165
 Minsky Marvin 29, 165
 Moignet Gérard 14, 165
 Molinier Christian 118, 147, 166
 Montague Richard 30, 166
 Montello Daniel R. 169
 Moore Timothy E. 167
 Moréas Jean 107
 Mori Souma 17, 18, 166
 Morin Edgar 148, 166
 Moussy Claude 168
 Muller Claude 38, 43, 44, 166
 Muryn Teresa 162
 Mussi Sergio 77, 106, 166
 Muszyński Zbigniew 23, 160, 161

N

Naert Pierre 153
 Noailly Michèle 101, 109, 166

O

Ockham William of 28
 Olivet Pierre-Joseph d' 150

P

Paillard Denis 14, 166
 Paivio Allan 25, 166
 Pałubicka Anna 30, 166
 Pelc Jerzy 167
 Pellat Jean-Christian 165, 167
 Petit Jean-Luc 148, 166
 Piaget Jean 30, 166
 Picabia Lélia 41, 166
 Pinker Steven 35, 166
 Pinto de Lima José 9, 156
 Piron Sophie 41, 166
 Piunno Valentina 9, 14, 166

Plamondon Roch 73
 Platon 28, 35
 Porhiel Sylvie 57, 166
 Postal Paul 19, 154
 Pottier Bernard 14, 18, 24, 29, 167, 184, 188
 Prévost Sophie 42, 156
 Przybylska Renata 9, 16, 18, 167

R

Racine Jean-Baptiste 50, 150
 Rajewski Maciej 23, 160, 161
 Rastier François 23, 24, 28, 31, 153, 157, 167
 Rauh Gisa 14, 43, 167
 Reboul-Scherrer Fabienne 155
 Reboul-Touré Sandrine 20, 101, 167
 Riegel Martin 15, 165, 167
 Rigotti Eddo 27, 167
 Rioul René 167
 Robert Stéphane 158
 Rocci Andrea 27, 167
 Rocq-Migette Christiane 162
 Rohrer Tim 18, 167
 Rosch Eleanor 28, 30, 31, 32, 161, 167
 Roulland Daniel 20, 156
 Rudzka-Ostyn Barbara 163, 169
 Russel Bertrand 28, 30, 167
 Ruwet Nicolas 14, 168

S

Saffi Sophie 101, 168
 Sapir Edward 32, 35, 168
 Saussure Louis de 167
 Scaruffi Piero 28, 168
 Schadron Georges 32, 164
 Schaeffer Jean-Marie 15, 168
 Schank Roger C. 29, 168
 Schnedecker Catherine 147, 153
 Schwarze Christoph 14, 168
 Semków Jerzy 148, 168
 Serbat Guy 37, 168
 Sévigné Madame de 55

Shepard Roger 25, 168
Sicardi Petracco Giulia 77, 106, 168
Soliman Luciana 101, 168
Soutet Olivier 155
Sowa John 29, 168
Spang-Hanssen Ebbe 9, 14, 168
Stanojević Veran 15, 152
Stosic Dejan 9, 155, 156
Stoye Hélène 9, 15, 168
Sweetser Eve 29, 168
Štichauer Jaroslav 101, 169

T

Tabakowska Elżbieta 23, 30, 163, 169
Talmy Leonard 24, 27, 169
Tamba Irène 14, 20, 24, 41, 43, 101, 102, 103, 104, 151, 153, 169
Taylor John Robert 16, 24, 32, 169
Taylor Shelley Elizabeth 157
Tesnière Lucien 14, 169
Tokarski Ryszard 33, 169
Topolińska Zuzanna 161
Tremblay Mireille 14, 42, 43 169
Tricot Jules 30, 169
Trzebiatowska Małgorzata 151
Turner Mark 33, 157

U

Ucherek Eugeniusz 14, 169

V

Vaguer Céline 9, 14, 20, 117, 118, 147, 164, 169, 170
Vail Eugène 74

Valin Roch 159
Vandeloise Claude 14, 15, 18, 68, 72, 154, 170
Van Goethem Kristel 14, 147, 170
Van Peteghem Marleen 21, 170
Van Raemdonck Dan 20, 43, 147, 170
Vassant Annette 20, 170
Västi Katja 164
Vergès Étienne 149, 170
Verguin Joseph 14, 170
Verhaegen Philippe 26, 153
Victorri Bernard 16, 23, 170
Vigier Denis 9, 101, 153, 170
Vignaux Georges 23, 170
Voltaire 50

W

Weil-Barais Annick 23, 171
Weinrich Harald 40, 171
Wernicke Carl 35
Whorf Benjamin 32, 35, 171
Wierzbicka Anna 28, 30, 31, 171
Winston Patrick Henry 165
Wolniewicz Bogusław 157

Y

Ylikoski Jussi 164
Yzerbyt Vincent 32, 164

Z

Zaremba Charles 168
Zaring Laurie 9, 14, 171
Zelinsky-Wibbelt Cornelia 9, 171
Znamierowski Czesław 160, 165

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

Konceptualizacje relacji
przy użyciu przyimków neutralnych w języku francuskim
Podejście kognitywne

Streszczenie

Monografia zawiera spójny opis funkcjonowania trzech francuskich przyimków *de*, *à* oraz *en*, które zaliczane są do grupy przyimków neutralnych, tj. na tyle polisemicznych, że dotarcie do znaczenia rozpatruje się w oparciu o funkcję relacyjną w kontekście. Ponadto, przyimki te konkurują ze sobą i z innymi przyimkami w wyrażaniu tych samych relacji między tymi samymi obiektami, np. *aller en France / à Paris / dans la France de son enfance / dans Paris; de plus / en plus; de nouveau / à nouveau; continuer à faire qqch. / continuer de faire qqch.; parler à / de / avec, se mêler à / de / dans*. Problematiczne jest również ich funkcjonowanie w formie prostej lub ściągniętej, co związane jest z obecnością rodzajnika, np. *parler de politique / de la politique actuelle en France, s'échapper de prison / de la prison*. Podjęte badania sytuują się w metodologicznych ramach językoznawstwa kognitywnego, a szczególną inspiracją doboru narzędzi badawczych były gramatyka kognitywna R. Langackera (proces obrazowania, czyli konceptualizacji) oraz koncepcja gramatyki aplikatywnej i kognitywnej języka J.-P. Desclésa (pojęcie schematu semantyczno-poznawczego oraz pojęcie inwariantu semantycznego).

Celem badań jest wykazanie, że dobór przyimka jest wynikiem konceptualizacji, tj. sposobu, w jaki została skonstruowana scena. Konceptualizacja dokonuje się w oparciu o tzw. zasoby językowe użytkownika języka, do których zalicza się język, wiedza ogólna o świecie, podejmowanie decyzji, rozwiązywanie problemów, planowanie długo- i krótkoterminowe, pamięć, zdolność do rozpoznawania i interpretowania kontekstów społecznych, kulturowych, sytuacyjnych i językowych (za Langackerem, 2003). W konsekwencji przedstawiony w pracy opis funkcjonowania przyimków obejmuje ich treści wynikające z poznania i doświadczania świata, których doszukiwać się należy w łańcuchach pierwowzorach, a które podlegają zmianom wraz z przemianami społeczno-kulturowymi zachodzącymi w zasobach poznawczych użytkowników danego języka. Należy również wziąć pod uwagę preferencje użycia wybranych form i konstrukcji, która determinuje uzus, czyli frekwencję użycia.

W kontekście rozważań o celowości wprowadzania tej samej relacji przez różne przyimki, choć konceptualizacja dotyczy tego samego fragmentu rzeczywistości, weryfikacji podlegają następujące hipotezy badawcze: 1. percepcja determinuje wybór przyimka; 2. wybór przyimka dokonuje się w oparciu o kierunek postrzegania, tj. od

trajektora do landmarka, przy czym trajektor nie musi być w zdaniu na pierwszym planie, oraz w oparciu o cechy obiektów postrzeganych; 3. wartości semantyczne poszczególnych przyimków tworzą zhierarchizowaną kategorię w postaci schematu poznawczo-semantycznego; 4. użycia przyimków determinują organizację kategorii, same zaś zależą od preferencji użycia; 5. preferencje użycia determinują z kolei frekwencję użycia, czyli uzus; 6. wyróżnić można użycia motywowane semantycznie, użycia motywowane diachronicznie i użycia bez motywacji; dwie ostatnie grupy odwołują się do preferencji użycia i uzusu; 7. istnieją inwarianty semantyczne dla poszczególnych przyimków (za J.-P. Desclésem przyjmujemy, że inwariant semantyczny to formuła kompatybilna ze wszystkimi wartościami i użyciami danej kategorii języka).

Monografię otwiera Wstęp, w którym autorka prezentuje przedmiot i cele badań, wprowadza w metodologię i źródła danych korpusu, zaznajamia z układem pracy i na końcu formułuje hipotezy badawcze.

Pierwsza część monografii zawiera opis dotychczasowego stanu badań nad kategorią przyimka ze szczególnym uwzględnieniem przyimków neutralnych. Autorka porządkuje przywoływane stanowiska badawcze ze względu na podejście: syntaktyczne, semantyczne, funkcjonalne, pragmatyczno-wypowiedzeniowe oraz kognitywne, i dokonuje syntetycznego opisu charakterystyki przyimków w każdym ujęciu. Podejście kognitywne zostaje omówione w szerszej perspektywie koncepcji przyimka R. Langackera w kontekście badań nad rolą schematów przedkonceptualnych, prototypów, inwariantów semantycznych, stref aktywnych, schematów semantyczno-poznawczych oraz czynników społeczno-kulturowych i psychoafektywnych w konstruowaniu wypowiedzi. Autorka przywołuje również prace językoznawców frankofońskich (m.in. G. Guillaume, B. Pottier, P. Cadiot), których dociekania wpisują się w językoznawstwo kognitywne, mimo że przynależą do innych, przedkognitywnych kierunków w obszarze badań językoznawczych.

Część druga poświęcona jest językoznawstwu kognitywnemu, a szczególnie podstawowym pojęciom stanowiącym fundament badań kognitywnych, takim jak: percepcja, obrazowanie, konceptualizacja, strefa aktywna, schemat, w tym schemat przedkonceptualny i schemat semantyczno-poznawczy, kategoria, prototyp, stereotyp, język jako jeden z elementów tzw. zasobów językowych oraz frekwencja użycia, czyli uzus.

W kolejnych trzech częściach autorka dokonuje kognitywnej analizy francuskich przyimków *de*, *à* i *en*. Opis funkcjonowania każdego z przyimków przebiega w trzech etapach ze względu na obecność danego przyimka w grupie nominalnej (*une table en / de chêne, une machine à laver*), w grupie werbalnej (*douter de, renoncer à, croire à / en*) oraz w grupie przyimkowej. Ostatnia grupa zawiera konstrukcje z rzeczownikiem (*grâce à, à cause de, de façon à, en raison de*), z przysłówkiem (*relativement à, plus de, en plus*), ze spójnikiem (*de peur que, à condition que, en sorte que*). Prezentacja każdego przyimka rozpoczyna się od informacji historycznych nawiązujących do łacińskiego pochodzenia, co z jednej strony zdaje się potwierdzać poznawcze (doświadczeniowe) źródła funkcjonowania kategorii języka, w tym przyimków, a z drugiej strony pozwala zrozumieć motywację wielu aktualnych użyć w języku francuskim

(*s'échapper de prison*), zmiany zachodzące w użyciu przyimków (*obliger de faire* vs *obliger à faire*) czy też współwystępowanie przyimków w niektórych konstrukcjach (*continuer à faire / continuer de faire*).

Ostatnia część obejmuje końcowe wnioski w postaci schematów i tabel zestawiających formuły inwariantów semantycznych badanych przyimków (schematy percepcyjne), użycia wynikające z poznawczego doświadczenia rzeczywistości (schematy pól semantyczno-poznawczych), charakter dynamiczny/statyczny i wewnątrzpochodny/zewnętrzny relacji między obiektami i ich wyrażaniem za pomocą odpowiedniego przyimka, wszystkie wartości semantyczne badanych przyimków oraz ich możliwości składniowe. Ponadto wskazane zostały pola badawcze, które należy pogłębić, np. analiza konstrukcji przyimkowych czy kwestia pokrewieństwa przyimków z prefiksami mającymi tę samą postać. Autorka pokusiła się również o kilka ogólnych obserwacji na temat kondycji językoznawstwa kognitywnego w jego interdyscyplinarnym wymiarze.

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

Les conceptualisations de relations au travers des prépositions neutres en français Une approche cognitive

Résumé

La monographie contient une description cohérente du fonctionnement des trois prépositions françaises *de*, *à* et *en*, qui sont des prépositions neutres, c'est-à-dire polysémiques au point que leurs sens doivent être cernés en fonction des relations qui se réalisent dans un contexte précis. De plus, ces prépositions rivalisent entre elles et avec d'autres prépositions pour exprimer un même rapport entre les mêmes entités, p. ex. : *aller en France / à Paris / dans la France de son enfance / dans Paris* ; *de plus / en plus* ; *de nouveau / à nouveau* ; *continuer à faire qqch. / continuer de faire qqch.* ; *parler à / de / avec, se mêler à / de / dans*. Leur fonctionnement sous une forme simple ou contractée est également problématique en raison de la présence d'un article, p. ex. : *parler de politique / de la politique actuelle en France, s'échapper de prison / de la prison*. La recherche s'inscrit dans le cadre méthodologique de la linguistique cognitive, et pour la sélection des outils de recherche elle s'inspire particulièrement de la grammaire cognitive de R. Langacker (notamment pour le processus d'imagerie, c'est-à-dire la conceptualisation) et de la grammaire applicative et cognitive de J.-P. Desclés (la notion de schéma sémantico-cognitif et celle d'invariant sémantique).

Le but de la recherche est de montrer que la sélection d'une préposition est le résultat d'une conceptualisation, c'est-à-dire de la manière dont la scène est construite. La conceptualisation s'opère en se fondant sur les ressources linguistiques de l'usager d'une langue, et qui sont : la langue, les connaissances générales sur le monde, la prise de décision, la résolution de problèmes, la planification à long et à court terme, la mémoire, la capacité de reconnaître et d'interpréter les contextes sociaux, culturels, situationnels et linguistiques (d'après Langacker, 2003). En conséquence, la description du fonctionnement des prépositions présentée dans l'ouvrage embrasse leurs contenus, résultats de la cognition et de l'expérience du monde, et dont les origines se retrouvent dans leurs ancêtres latins. Ces contenus évoluent au fil des changements socio-culturels qui influent sur les ressources cognitives des usagers d'une langue donnée. Il est également nécessaire de prendre en compte la préférence d'usage de formes et constructions sélectionnées, ce qui détermine la fréquence d'usage.

Dans le contexte des réflexions qui examinent les motivations conduisant à exprimer une même relation par des prépositions différentes, bien que la conceptualisation concerne le même fragment de réalité, les hypothèses de recherche ont été suivantes :

1. la perception détermine le choix d'une préposition ; 2. le choix d'une préposition est fondé sur l'orientation de la perception, c'est-à-dire à partir d'un trajecteur vers un landmark, le trajecteur n'étant pas nécessairement au premier plan ; le choix est aussi déterminé par les caractéristiques des objets perçus ; 3. les valeurs sémantiques de chaque préposition créent une catégorie hiérarchiquement organisée sous la forme d'un schéma cognitivo-sémantique ; 4. les emplois des prépositions, qui dépendent des préférences d'emploi, influent sur l'organisation des catégories ; 5. les préférences d'emploi déterminent la fréquence d'usage ; 6. on peut distinguer des emplois sémantiquement motivés, des emplois à motivation diachronique et des emplois non motivés ; les deux derniers groupes relèvent des préférences d'emploi et de la fréquence d'usage ; 7. pour chaque prépositions il existe des invariants sémantiques (d'après J.-P. Desclés nous admettons que l'invariant sémantique est une formule compatible avec toutes les valeurs et tous les emplois d'une catégorie de langage donnée).

La monographie s'ouvre avec l'avant-propos, où l'auteure présente le sujet et les objectifs de la recherche, présente la méthodologie, les sources de données du corpus et le plan de l'ouvrage et, à la fin, formule des hypothèses de recherche.

La première partie de la monographie contient une description de l'état de l'art dans le domaine des recherches sur la catégorie de la préposition, notamment des prépositions neutres (incolors). L'auteure regroupe les conceptions évoquées dans le travail selon les approches : syntaxique, sémantique, fonctionnelle, pragmatico-énonciative et cognitive, et donne une synthèse des caractéristiques des prépositions dans chaque approche. L'approche cognitive est discutée dans une perspective plus large que l'étude sur la préposition proposée par R. Langacker ; elle est placée dans le cadre des recherches concernant le rôle des schémas préconceptuels, des prototypes, des invariants sémantiques, des zones actives, des schémas sémantiques-cognitifs, ainsi que des facteurs socioculturels et psychoaffectifs dans la construction des énoncés. L'auteure fait également référence aux travaux de linguistes francophones (G. Guillaume, B. Pottier et P. Cadot), dont les considérations s'inscrivent dans le cadre de la linguistique cognitive, même s'ils appartiennent à d'autres écoles dans le domaine de la linguistique qui précèdent la linguistique cognitive.

La deuxième partie est consacrée à la linguistique cognitive, et en particulier aux notions de base constituant le fondement de la recherche cognitive, telles que : la perception, l'imagerie, la conceptualisation, la zone active, le schéma (y compris le schéma préconceptuel et le schéma sémantico-cognitif), la catégorie, le prototype, le stéréotype, la langue en tant qu'un des éléments des ressources linguistiques, et de la fréquence d'usage.

Dans les trois parties suivantes, l'auteure propose une analyse cognitive des prépositions *de*, *à* et *en*. La description du fonctionnement de chaque préposition se déroule en trois étapes en raison de la présence des prépositions dans le groupe nominal (*une table en / de chêne, une machine à laver*), dans le groupe verbal (*douter de, renoncer à, croire à / en*) et dans le groupe prépositionnel. Le dernier groupe comprend les constructions avec un nom (*grâce à, à cause de, de façon à, en raison de*), avec un adverbe (*relativement à, plus de, en plus*), avec une conjonction (*de peur*

que, à condition que, en sorte que). La présentation de chaque préposition commence par des informations historiques concernant leurs origines latines, ce qui d'une part semblent confirmer les sources cognitives (fondées sur l'expérience du monde) du fonctionnement des catégories de langue, y compris les prépositions, et d'autre part permet de saisir la motivation de nombreux usages actuels en français (*s'échapper de prison*), des changements dans le choix et l'emplois des prépositions (*obliger de faire* vs *obliger à faire*) ou encore la coexistence de prépositions dans certaines constructions (*continuer à faire / continuer de faire*).

La dernière partie comprend les conclusions sous la forme de schémas et de tableaux où sont réunies et comparées les formules des invariants sémantiques des prépositions étudiées (schémas perceptifs), les usages résultant de l'expérience cognitive de la réalité (modèles de champs sémantico-cognitifs), la nature dynamique/statique et intrinsèque/extrinsèque des relations entre les objets et leur expression à l'aide d'une préposition appropriée, enfin toutes leurs valeurs sémantiques et les constructions syntaxiques possibles. En outre, les domaines de recherche qui devraient être approfondis ont été indiqués ; il s'agit p. ex. d'une analyse plus détaillée des constructions prépositives ou de la question d'affinité des prépositions et des préfixes de même forme. L'auteure a également fait des observations générales sur le statut de la linguistique cognitive dans sa dimension interdisciplinaire.

Redakcja i korekta

Paweł Kamiński

Projekt okładki

Tomasz Tomczuk na podstawie pomysłu Autorki

Redakcja techniczna

Małgorzata Pleśniar

Redaktor inicjujący

Przemysław Pieniążek

Łamanie

Edward Wilk

Nota copyrightowa obowiązująca do 30.06.2022

Copyright © 2021 by Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego

Wszelkie prawa zastrzeżone

Sprzymiamy otwartej nauce. Od 1.07.2022 publikacja dostępna na licencji Creative Commons

Uznanie autorstwa-Na tych samych warunkach

4.0 Międzynarodowe (CC BY-SA 4.0)



Wersja elektroniczna monografii zostanie opublikowana w formule wolnego dostępu w Repozytorium Uniwersytetu Śląskiego www.rebus.us.edu.pl.

 <https://orcid.org/0000-0002-7618-6345>

Kwapisz-Osadnik, Katarzyna

Les conceptualisations de relations au travers

des prépositions neutres en français. Une

approche cognitive / Katarzyna Kwapisz-Osadnik.

- Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego,
2021

<https://doi.org/10.31261/PN.4053>

ISBN 978-83-226-4092-0

(wersja drukowana)

ISBN 978-83-226-4093-7

(wersja elektroniczna)

Wydawca

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego

ul. Bankowa 12B, 40-007 Katowice

www.wydawnictwo.us.edu.pl

e-mail: wydawnictwo@us.edu.pl

Druk i oprawa:

Volumina.pl Daniel Krzanowski

ul. Księcia Witolda 7–9

71-063 Szczecin

Wydanie I. Arkuszy drukarskich: 11,75. Arkuszy wydawniczych: 11,0. Publikację wydrukowano na papierze offsetowym 90g. PN 4053. Cena 19,90 zł (w tym VAT).

patronat



Polskie
Towarzystwo
Językoznawstwa
Kognitywnego

Cena 19,90 zł (w tym VAT)

ISBN 978-83-226-4092-0



9 788322 640920

Więcej o książce

